



Mémoire Présentée
par
Matar MBENGUE

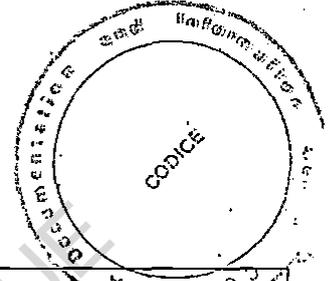
**UNIVERSITE CHEIKH
ANTA DIOP
FACULTE DES LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES
DEPARTEMENT DE
GEOGRAPHIE**

**Migration et insertion urbaine des
"baol-baol" à dakar : observations à
partir de keur serigne bi (maison des
mourides) et parc lambaye**

1997-1998

**UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP
FACULTE DES LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES**

DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE



**MIGRATION ET INSERTION URBAINE
DES « BAOL-BAOL » A DAKAR
Observations à partir de KEUR SERIGNE BI
(Maison des Mourides) et PARC LAMBAYE**

Mémoire de Maîtrise de Géographie

présenté par Matar MBENGUE

**Sous la direction de :
Monsieur DIENE DIONE
Maître-Assistant**

Année Universitaire 1997/1998

Subventionné par le CODESRIA

14.07.00
MBE
118351

20 AOUT 1999

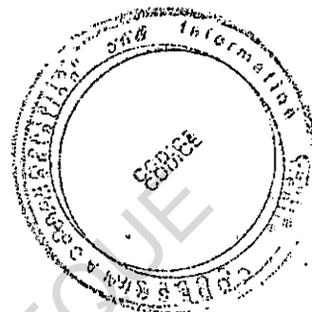
14.07.00

MBE

11835

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP
FACULTE DES LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE



**MIGRATION ET INSERTION URBAINE
DES « BAOL-BAOL » A DAKAR
Observations à partir de KEUR SERIGNE BI
(Maison des Mourides) et PARC LAMBAYE**

Mémoire de Maîtrise de Géographie

présenté par Matar MBENGUE

Sous la direction de :
Monsieur DIENE DIONE
Maître-Assistant

Année Universitaire 1997/1998

Subventionné par le CODESRIA

DEDICACES

■ *A mon père Malick MBENGUE, à qui j'aimerais bien faire lire ce travail mais que malheureusement le destin en a décidé autrement. Je lui dédie ce travail et prie le bon DIEU pour que la terre Sainte de Touba lui soit légère*

■ *A ma mère à qui je dois Tout*

■ *A mes frères et soeurs*

■ *A ma future épouse qui aura à partager mes joies et mes peines*

■ *A Monsieur Abdoulaye DIOP et sa femme Ami Rose KONATE sans oublier le jeune Tidiane*

■ *A Monsieur Macodou NDIAYE et son épouse Adèle LEFÈVRE*

■ *Au duo Amath BA et Sadibou BA*

REMERCIEMENTS

Ce travail n'aurait jamais vu le jour sans la prestigieuse figure de Monsieur Diène DIONE. C'est pourquoi nous profitons de l'occasion pour le remercier grandement de sa disponibilité, de son soutien, de son enthousiasme et de son attachement au travail dont il nous fait montre.

Avec lui nous remercions l'ensemble du corps professoral du département de Géographie de l'Université Cheikh Anta DIOP. Nous sommes également redevables à Mme KANE, Secrétaire au Département pour son soutien logistique indéfectible et moral.

Nos remerciements s'adressent aussi à :

- - toute la communauté baol-baol qui a accepté tout au long de nos travaux de terrain de collaborer avec nous
- - à nos condisciples qui ont cultivé en nous l'esprit de collaboration dans le travail, de tolérance, de sacrifice, notamment Fatoumata DIALLO et Alioune TOURE qui représente pour nous plus qu'un frère. A lui et à toute sa famille, nous leur en sommes très reconnaissants ;
- - à notre très cher ami et frère Cheikh Tidiane AKA et famille qui représente un tout pour nous ;
- - à nos amis Joseph SARR, Julien GOMIS, Adrien COLY, Sidy FAYE, Chérif AIDARA, qui ont guidé nos premiers pas dans les études universitaires ;
- - à nos soeurs et amies Bineta DIA, Fatim et particulièrement à Zeinab A. BADJI que nous estimons et respectons beaucoup, nous leur en sommes aussi redevables ;
- - à tous nos camarades de promotion Aïssata DIA, Tidiane SANE, Landing, Aïcha, Hannifata SOW, Loba BA, Mamadou DIA, DEMBELE et autres ;
- - à tous nos amis d'enfance, Cheikh DIA, Pape NDIAYE, Abdou SY, Khalifa NDIAYE, Madické THIAM, Adj DIOP ;
- - enfin à tous ceux qui de près ou de loin nous ont apporté leur soutien d'une manière ou d'une autre pour la réalisation de ce travail, nous leur disons un grand MERCI.
- - nos remerciements au CODESRIA d'avoir financé ce travail.

LISTE DES SIGLES

- C.C.I : Chambre de Commerce et d'Industrie
- CERP : Centre d'expansion Rurale Polyvalent
- CILSS : Comité inter-état de lutte contre la sécheresse au Sahel
- CNRA : Centre national pour la recherche agricole
- CODERA : Coopération pour le développement et la recherche agricole
- EDS : Enquête démographique et de santé
- FAR : Fond d'aide aux ruraux
- FED : Fond économique pour le développement
- FENU : Fond économique des Nations Unies
- GIE : Groupement d'intérêts économiques
- IFAN : Institut fondamental d'Afrique Noire
- ISRA : Institut sénégalais de recherche agronomique
- NPA : Nouvelle politique agricole
- ONCAD : Office national de commercialisation d'Aide et de développement
- ORSTOM : Organisme de recherche scientifique et technique d'Outre-mer
- PNA : Pharmacie nationale d'approvisionnement
- SEIB : Société d'exploitation industrielle du Baol
- SEPFA : Société d'études et de promotion financière agricole
- SIPOA : Société industrielle pharmaceutique de l'ouest africain
- SONACOS : Société nationale de commercialisation des oléagineux du Sénégal
- TEA : Taux épuré d'activité
- URCAD : Union régionale des coopératives agricoles de Diourbel.

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	7
1ERE PARTIE : LE CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE... DE LA ZONE DE DEPART	14
<u>CHAPITRE 1 : DES RESSOURCES NATURELLES EN DEGRADATION.....</u>	16
1. Un milieu naturel contraignant.....	16
2. Des conditions climatiques péjorées.....	17
<u>CHAPITRE 2 : UNE FORTE PRESSION DEMOGRAPHIQUE.....</u>	19
1. L'évolution démographique.....	19
1.1. Evolution des effectifs communaux	
1.2. Répartition spatiale de la population	
1.3. Les déterminants de la dynamique démographiques	
2. Les caractéristiques démographiques majeures.....	21
2.1. La composition de la population	
2.2. Niveau d'instruction et structure socio-professionnelle	
2.2.1. Niveau d'instruction	
2.2.2. Structure socio-professionnelle.	
<u>CHAPITRE 3 : DES ACTIVITES ECONOMIQUES EN DESUETUDE.....</u>	25
1. L'agriculture.....	25
1.1. Le problème de l'autosuffisance alimentaire	
1.2. Les contraintes de l'agriculture	
2. L'industrie.....	27
3. Le commerce et l'artisanat.....	28
3.1. Le commerce	
3.2. L'artisanat	
2E PARTIE : LE PROCESSUS MIGRATOIRE.....	33
<u>CHAPITRE 1 : LA DYNAMIQUE HISTORIQUE DE LA MIGRATION.....</u>	35
RURALE-URBAINE DES BAOL-BAOL	
. La filière rurale-rurale.....	36
. La filière rurale-urbaine.....	36
<u>CHAPITRE 2 : LES CARACTERISTIQUES DE LA MIGRATION DE.....</u>	38
BAOL-BAOL A DAKAR	
1. Importance du flux migratoire.....	38
2. Les motifs de la migration.....	39
2.1 Des motifs économiques	

- 2.2 Des motifs psycho-sociologiques
 - 2.2.1 Facteurs psychologiques
 - 2.2.2 Facteurs sociologiques

CHAPITRE 3 : LES TYPES D'ACTIVITES EXERCES PAR LES	44
BAOL-BAOL DANS LES SITES ETUDIES	
1. La conversion des baol-baol dans des activités urbaines.....	44
2. Le secteur informel et les Baol-baol.....	45

TROISIEME PARTIE : L'INSERTION DES BAOL-BAOL.. 49

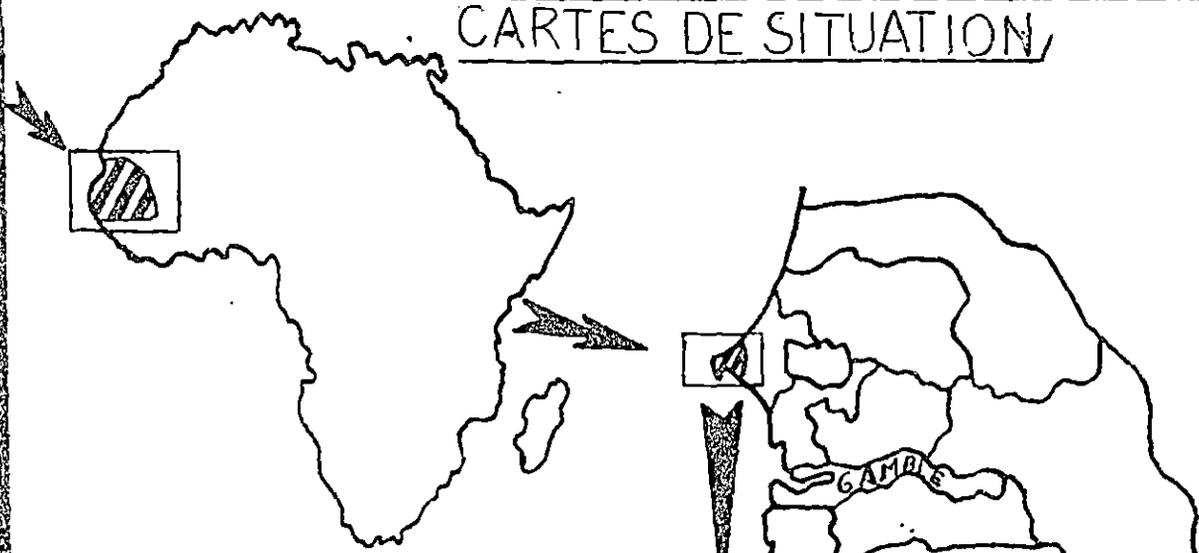
CHAPITRE 1 : LES RESEAUX SOCIAUX.....	51
1. Les réseaux familiaux.....	51
2. Le dahira (moyen d'insertion urbaine des baol-baol.....	53
3. Comment s'articulent les différents réseaux ?.....	55

CHAPITRE 2 : LE ROLE DES RESEAUX SOCIAUX	57
DANS L'ACCES A L'EMPLOI ET AU LOGEMENT DES BAOL-BAOL	
1. Le recours aux réseaux pour l'emploi.....	57
1.2 Le contexte de l'emploi à Dakar	
1.3 Présentation des modalités de recueil de l'information pour l'accès à l'emploi	
1.4 Principaux résultats du recours au premier emploi	
1.5 Le recours aux réseaux pour le logement	
1.6 Le contexte du logement à Dakar	
1.7 Présentation des modalités de recueil sur l'accès au logement	
1.8 Principaux résultats sur l'accès au logement	

CHAPITRE 3 : LES RELATIONS ENTRE LES MIGRANTS	65
ET LEUR MILIEU D'ORIGINE	

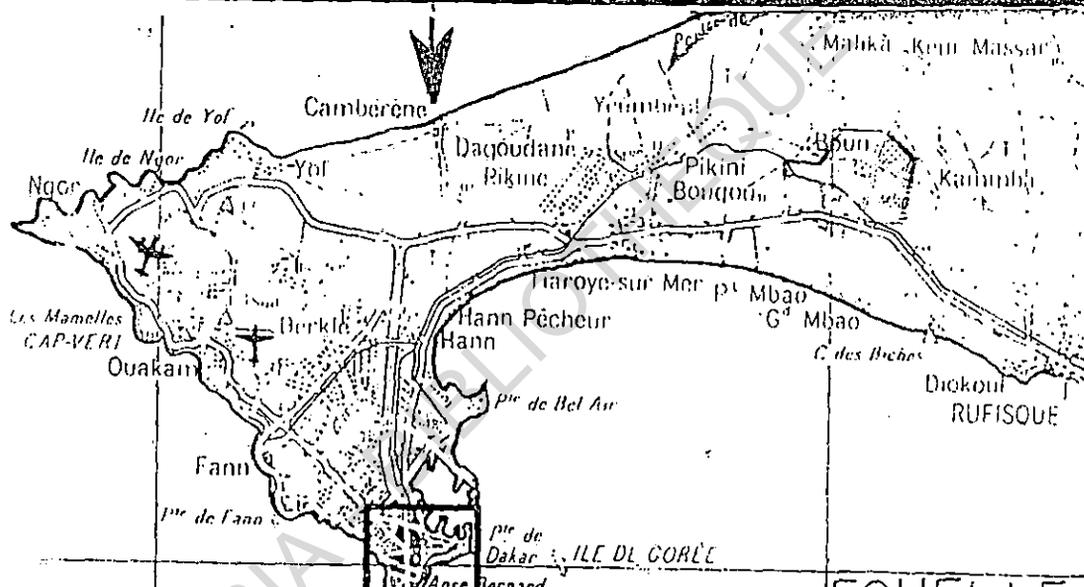
CONCLUSION.....	72
BIBLIOGRAPHIE	74
ANNEXE	78

CARTES DE SITUATION



A. LE SENEGAL EN AFRIQUE

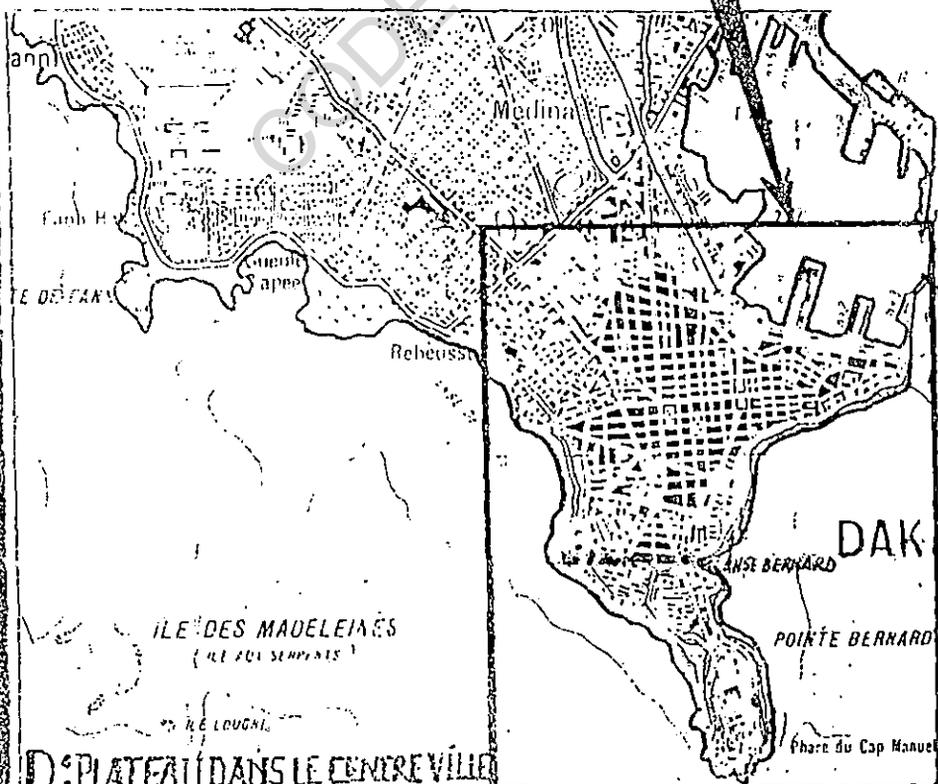
B. DAKAR DANS LE SENEGAL



C. DAKAR DANS LE CAP VERT

ECHELLE
1/200.000

SOURCE:
Géographie Vivante
Collection A. Journaux
Hatier P:25



D. PLATEAU DANS LE CENTRE VILLE

DAKAR ENCADRE VOIR
C. N° 1F

ECHELLE
1/50.000



AMBASSADES	
1	18
2	19
3	20
4	21
5	22
6	23
7	24
8	25
9	26
10	27
11	28
12	29
13	30
14	31
15	32
16	33
17	34
18	35
19	36
20	37
21	38
22	39
23	40
24	41
25	42
26	43
27	44
28	45
29	46
30	47
31	48
32	49
33	50
34	51
35	52
36	53
37	54
38	55
39	56
40	57
41	58
42	59
43	60
44	61
45	62
46	63
47	64
48	65
49	66
50	67
51	68
52	69
53	70
54	71
55	72
56	73
57	74
58	75
59	76
60	77
61	78
62	79
63	80
64	81
65	82
66	83
67	84
68	85
69	86
70	87
71	88
72	89
73	90
74	91
75	92
76	93
77	94
78	95
79	96
80	97
81	98
82	99
83	100

GOREE

COTE
LE PLATEAU
N

carte n° 2

INTRODUCTION GENERALE

L'étude de l'insertion urbaine des migrants en provenance des villages et des villes secondaires vers les capitales de l'Afrique sub-saharienne, devient la face nouvelle des travaux sur les migrations.

En effet, l'importance grandissante de l'urbanisation et de ses corollaires, interpellent de plus en plus les analystes. Les modalités d'expression de la crise économique qui frappe de plein fouet les pays sahéliens, en particulier le Sénégal, contribuent vigoureusement à remettre en cause les modèles de développement jusqu'ici conçus et appliqués dans ces pays.

En plus de susciter de nombreux problèmes économiques, les processus d'urbanisation constituent un laboratoire des mécanismes de déconstruction par reconstruction des dynamiques socio-économiques. A ce titre, il est donc un excellent indicateur de l'évolution de notre société.

De même, la crise révèle les spécificités locales et accélère l'urgence de cerner leur intelligibilité. L'intérêt naissant pour une lecture de la dialectique migration-urbanisation par l'insertion urbaine des migrants s'inscrit assurément dans cette perspective.

Ainsi, nous tenterons de saisir, l'opportunité de ce qu'on pourrait considérer comme un appel d'offre, pour essayer de montrer la pertinence de l'étude de la migration et particulièrement celle de l'insertion urbaine des baol-baol à Dakar, à travers l'analyse des modalités de celle-ci au vécu de ces ressortissants de la région de Diourbel dans l'espace urbain dakarois.

1. Intérêt du thème

La pertinence de l'étude des migrations n'est plus à démontrer en ce sens qu'elles ont toujours façonné et continuent de nos jours de façonner le paysage démographique national au point de ne laisser aucune discipline indifférente (sociologie, démographie, économie, anthropologie, géographie), et l'explosion urbaine qui en est la résultante, outre son aspect récent, se particularise par son caractère remarquable du fait de la nature extravertie du modèle économique en oeuvre au Sénégal et en raison de la paupérisation croissante des populations rurales.

Présentement, il est établi que les migrations sont un baromètre des mutations socio-spatiales et constituent pour la recherche un cadre privilégié d'observations et d'études, non seulement des nouvelles tendances d'une société mais aussi de ses dysfonctionnements dans le temps et dans l'espace, de ses symptômes de crise, de ses facultés d'adaptation ou de rejet, en somme de sa dynamique propre. C'est pourquoi le professeur Abdoulaye Bara DIOP (1984 : 5) écrivait il y a trois décennies : « les migrations sont donc un champ d'investigation d'une extrême richesse. Elles sont à la base de beaucoup de dynamismes sociaux. Si elles permettent de voir les faits qui se maintiennent, elles donnent souvent l'occasion d'étudier les équilibres nouveaux, qui se créent, les tensions, les crises qui naissent. Elles constituent pour la recherche un sujet particulièrement intéressant qui mérite d'être examiné d'autant plus qu'on a souvent négligé d'approfondir ce domaine des sciences sociales ».

Suivant cette ligne de pensée, les chercheurs ont fait de l'étude des migrations une préoccupation majeure dans les années 1970. Mais l'essentiel du potentiel de ces recherches était axé soit sur la société Toucouleur (DIOP A.B., 1964), soit sur l'ethnie Sereer (LACOMBE B., 1969 ; FALL A.S., 1987). Ainsi, ces chercheurs ont passé sous silence l'étude de la mobilité géographique et davantage celle de l'insertion urbaine des ressortissants de l'ancienne province du Baol communément appelés baol-baol.

2. Choix du sujet

La migration et l'insertion urbaine des ressortissants de la région de Diourbel n'a fait l'objet que de très peu d'études poussées voire systématiques sous forme de publication scientifique. Les seuls travaux connus sont ceux réalisés par EBIN Victoria en 1991. Cette dernière pour sa part ne prend pas en charge l'analyse-exhaustive de la migration. Et comme elle le révèle, son approche est biaisée. Elle se fonde pour l'essentiel sur l'aspect culturel et psychologique des migrants pour expliquer leurs stratégies d'implantation. Par ailleurs, on peut s'interroger à juste titre sur la pertinence des instruments de collecte et le caractère descriptif de cette étude qui ne nous permet pas de comprendre d'amont en aval leur mobilité géographique. En revanche, Ibou SANE dans sa thèse (1993) a montré de façon pertinente dans le cadre des migrations internationales, comment s'effectue le passage de l'économie informelle au commerce international des baol-baol.

En tout état de cause, il apparaît une évolution significative des mouvements de population de la région de Diourbel vers Dakar.

L'intérêt d'étudier la migration et l'insertion urbaine des baol-baol réside d'une part dans le fait que le Baol, ancienne escale de traite dans le cadre de la production de l'exploitation et de commercialisation de l'arachide, est l'une des plus importantes zones pourvoyeuses de main d'oeuvre à la différence du Saloum, qui, à côté du Sénégal oriental est l'un des foyers d'accueil de la migration rurale-rurale ; le Baol est contraint de reverser une partie désormais importante de sa population.

Cet intérêt se perçoit aussi à travers le fait que cet ancien foyer qui a connu un rayonnement économique national dans le cadre de la culture arachidière et où convergeait la main-d'oeuvre issue des zones environnantes durant la période de traite, est aujourd'hui le théâtre de multiples déplacements de populations en direction des villes, Dakar en particulier, au point de devenir une terre d'émigration.

Enfin, cet intérêt se lit par le fait que ces baol-baol soient des adeptes de la confrérie mouride dont un des piliers est le travail, comme semble l'attester Paul MARTY, à la suite de Philippe COUTY, dans ces études sur "«l'Islam au Sénégal » par l'idée selon laquelle il y aurait une sanctification du travail chez les mourides ; idée que reprend le Président Léopold Sédar SENGHOR en ces termes : « le mouridisme a fait du travail la forme fonctionnelle de la prière ».

C'est ainsi dans la double perspective de prêter notre attention sur la migration et l'insertion urbaine de la communauté baol-baol et de contribuer à l'approfondissement de ce domaine des sciences sociales dont la géographie doit nombre de ses concepts, que nous avons opté d'en faire notre travail d'étude et de recherche.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

PROBLEMATIQUE ET HYPOTHESES DE TRAVAIL

Le fait migratoire est à la fois un fait social et spatial tout à fait complexe dont l'analyse offre plusieurs directives. C'est pourquoi sa compréhension satisfaisante pose la nécessité de travaux pluridisciplinaires mais aussi de recherches poussées permanentes et de longue durée.

Pour notre part, nous nous intéressons à l'étude de la migration et davantage à celle de l'insertion urbaine des baol-baol à Dakar. En effet, l'objectif principal de l'étude entreprise ici, consiste à voir, comment, dans le contexte d'aggravation de la crise économique que vit le Sénégal, ont évolué les modalités, les conditions et les stratégies mises en oeuvre par la communauté baol-baol pour leur insertion urbaine.

Au Sénégal, la fuite en avant des politiques d'ajustement vers plus d'orthodoxie libérale aboutit à faire des stratégies et des logiques pratiques des agents particulièrement celles des baol-baol, le point aveugle de la connaissance économique, alors qu'on attend de celles-ci qu'elles amorcent un véritable développement. Or, sauf à la disqualifier d'emblée parce qu'elle semble reproduire des modes opératoires séculaires, la sphère marchande des baol-baol dont l'efficacité et la rationalité sont régulièrement citées en référence, suppose pour être expliquée une analyse fine du comportement de ses acteurs, de son organisation et des cadres sociaux multiples qui y interviennent directement ou indirectement.

Ainsi, les questions cruciales qui semblent se dégager à première vue sont de nature suivante :

- Qui sont ces baol-baol ?
- Qu'elle est leur particularité ?
- Quel est le contexte socio-économique de leur zone de départ ?
- Quels sont les motifs favorables à leur départ ?
- Comment s'organise leur mouvement ?
- Quelle est l'influence de l'idéologie mouride sur ces baol-baol ?
- Une fois à Dakar, comment s'effectue leur insertion ?
- Quels sont les réseaux à partir desquels ils s'appuient pour leur insertion urbaine ?
- Quel est leur domaine de prédilection en milieu urbain ?
- Quels sont les types d'activités auxquelles ils s'adonnent ?
- Une fois qu'ils parviennent à s'insérer en ville, comment entretiennent-ils les liens avec la zone de départ ?

On voit que les multiples interrogations soulevées par l'étude de la migration et l'insertion urbaine des baol-baol de par ses différents aspects incitent à une approche pluridisciplinaire. C'est pourquoi dans notre étude nous aurons recours à la sociologie, à l'économie mais aussi et surtout à la géographie dont les outils nous permettront de surmonter les difficultés d'investigation propre à l'univers marchand urbain des Baol-baol, milieu qui se dévoile guère aisément et d'appréhender les multiples facettes de l'organisation et des activités commerciales exercées par ces derniers en milieu urbain.

Ainsi, notre étude ne se positionne pas en terme d'échec ou de réussite des migrants mais elle vise plutôt à saisir les modalités d'insertion différentielle des baol-baol, le recours aux réseaux sociaux, leur ampleur et leur impact sur l'intégration effective des migrants. Ce faisant, nous avons retenu deux composantes de l'insertion en ville, l'accès à l'emploi et à celui du logement.

L'accès à l'emploi joue un rôle déterminant dans les processus d'insertion. Il se trouve que notre population est employée dans le secteur informel, mais on peut toujours tenter d'étudier les modalités de leur accès dans ce secteur.

Quant à l'étude de l'accès au logement, elle nous permet de déterminer d'une part si les processus différent entre les migrants et d'autre part de voir si les stratégies migratoires sont également des stratégies résidentielles dakaroises. Finalement, il s'agit d'étudier la mobilité géographique de la communauté baol-baol, ses stratégies d'accès aux ressources urbaines en particulier travail et logement et enfin, les éléments de son identité.

C'est ainsi que ce travail va s'articuler autour de trois grands mouvements :

- dans une première partie, nous essayerons de passer en revue le contexte socio-économique de la zone de départ, Diourbel en l'occurrence, par une présentation de celle-ci dans ses aspects physiques, démographiques et économiques ;

- puis dans une seconde partie, nous évoquerons le processus migratoire en insistant particulièrement sur la dynamique historique de la migration des baol-baol vers Dakar, les motifs qui sous-tendent ces déplacements et les types d'activités exercés par les baol-baol dans les sites étudiés ;

- enfin, la troisième partie sera consacrée à l'étude de l'insertion urbaine des baol-baol à travers l'analyse des réseaux sociaux à partir desquels s'appuient ces baol-baol, le rôle de ces réseaux dans l'accès à l'emploi et au logement avant de passer aux relations qui lient les baol-baol à leur terroir d'origine.

Cependant la complexité de l'étude des migrations et davantage celle de l'insertion urbaine, fait que celle-ci pose d'importants problèmes méthodologiques qu'on ne peut éluder au risque de faire tout sauf l'essentiel.

METHODOLOGIE

La recherche documentaire qui est le préalable à toute étude a été assurément la première étape de notre travail. Son but est de nous permettre :

- d'être à jour par rapport aux nombreuses publications scientifiques se rapportant à notre thème de recherche ;
- - de dresser une bibliographie exhaustive ;
- - de nous familiariser avec l'appareil conceptuel le plus approprié ;
- - de mieux façonner notre objet de recherche.

Mais c'est l'enquête par questionnaire menée sur le terrain qui a été surtout la base méthodologique de notre travail. En effet, nos observations devant être faites à partir de l'espace urbain dakarais, il fallait par conséquent choisir les zones qui se prêtent mieux à notre étude. C'est pourquoi conscient de cet écueil méthodologique et dans le souci d'assurer l'homogénéité et la représentativité de l'échantillon de notre population cible, nous avons retenu deux sites : d'une part le PARC LAMBAYE situé dans la zone centrale sur l'Avenue du Président Lamine GUEYE, à cheval sur les rues Alfred GOUX et GRASLAND et d'autre part la « Maison des Mourides » plus connue sous le nom de KEUR SERIGNE BI, située sur l'Avenue Blaise DIAGNE à proximité de l'ancien Service d'Hygiène (voire carte de localisation jointe en annexe).

Ces deux sites situés en pleine ville semblent répondre à nos impératifs car ils présentent conjointement l'avantage d'abriter essentiellement des originaires de la province historique du Baol. En fait, KEUR SERIGNE BI correspond à l'ancienne résidence de feu Serigne Moustapha Bassirou MBACKE, fils aîné d'Ahmadou Bamba, fondateur de la confrérie des mourides dont les baol-baol se réclament.

En revanche, le PARC LAMBAYE est emprunté à l'ancienne capitale du Baol, Lambaye devenu aujourd'hui arrondissement du département de Bambey (voire carte de présentation).

De ces deux sites, les baol-baol s'y sont fortement implantés et se livrent à des activités relevant du secteur informel. Le questionnaire joint en annexe est composé de trois modules retraçant la situation au départ du migrant, la situation à l'arrivée et le degré d'insertion urbaine. Le questionnaire a été administré auprès de 120 migrants après un tirage par choix raisonné.

Par ailleurs, un guide d'entretien a été également mis à contribution dans le but de dresser des récits de vie (enquête biographique) qui sont des documents très riches en informations mais

aussi d'un usage tout à fait complexe. En effet, du fait de leur caractère heuristique nous avons cherché à diversifier les migrants interrogés à cet effet afin de camper le plus de cas de figure possibles. Ce guide d'entretien a été aussi notre référence lors des discussions de groupe que nous avons suscitées durant tout le temps qu'a duré l'enquête de terrain.

Cependant et tout naturellement, il est évident qu'une étude d'une telle complexité ne peut manquer de buter sur un certain nombre de difficultés, quant à sa réalisation. C'est ainsi que les difficultés rencontrées sont de deux ordres : d'une part en terme d'accessibilité et de l'autre la quasi absence de données quantitatives sur les migrations.

En effet, le premier obstacle à notre enquête de terrain se pose en terme d'accessibilité. Il se trouve que les populations enquêtées se livrent à des activités relevant du secteur informel et comme tel très peu d'entre eux ont été disponibles pour nos entretiens. Ne disposant pas assez de temps et s'installant le long des voies passantes, ces enquêtés ne nous ont pas offert des conditions véritablement franches quant au bon déroulement de nos entretiens. Face à cette situation, nous étions obligés de nous rabattre sur les leaders d'opinion, qui ont l'avantage d'avoir une meilleure expérience urbaine et par conséquent plus sensibles à notre cause.

Le second obstacle est relatif à la collecte des données statistiques. Et c'est le lieu de noter la sécheresse des statistiques sur les migrations au Sénégal. Cela est d'autant plus fondé que les migrations n'y ont pas fait l'objet d'étude particulière. La preuve, en est que seule l'enquête main d'oeuvre-migration réalisée en 1976-1980, comporte une section migration. D'où, la difficulté de vouloir élaborer sur des bases tronquées un modèle économétrique susceptible de traduire correctement la réalité sénégalaise.

CODESRIA - BIBLIOTHÈQUE

PREMIERE PARTIE

LE CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE DE LA ZONE DE DEPART

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Dans cette partie consacrée à l'étude du contexte socio-économique, nous essayons de montrer la faible capacité de fixation des populations de la région de Diourbel. Celle-ci souffre de multiples « pathologies » constituant de véritables facteurs limitants qui affectent le développement économique de la région.

En effet, outre la dégradation des ressources naturelles accentuée par une pression démographique continue, s'ajoutent la faiblesse des équipements et la désuétude des activités économiques.

Ainsi, la combinaison de tous ces facteurs plonge la région dans une « léthargie » et rend du même coup hypothétique toute promotion des populations, poussées dès lors dans les chemins de l'exode, en particulier vers Dakar.

Ainsi, dans un premier chapitre, nous allons montrer la dégradation des ressources naturelles à travers les contraintes du milieu et la péjoration climatique. Ensuite, dans un second chapitre, nous insisterons sur la pression démographique en exposant l'évolution de la population et les traits démographiques majeurs de celle-ci.

Enfin, le troisième chapitre sera consacré à l'étude de la désuétude des activités économiques notamment l'agriculture et ses limites, le commerce, l'industrie et l'artisanat.

CHAPITRE 1 : DES RESSOURCES NATURELLES EN DEGRADATION

Diourbel est une région essentiellement agricole. Ainsi, la capacité de ce secteur de l'activité socio-économique à absorber une main d'oeuvre en croissance continue est de toute évidence fonction de facteurs comme les sols, le climat, la pluviométrie. Cependant, ces éléments du milieu qui sont à très faible contrôlabilité, n'offrent non seulement pas aux populations des conditions franches mais constituent une contrainte de taille.

1. UN MILIEU CONTRAIGNANT

La région de Diourbel appartient au bassin sédimentaire du secondaire et du tertiaire. Les calcaires et marnes de l'Eocène moyen sont le résultat de la sédimentation chimique et biochimique du début du tertiaire. En effet, la zone se situe très loin du littoral, seules existent deux vallées fossiles : celles du Sine et du Car-Car.

La région dispose de quatre nappes aquifères (Maestrichien, Paléocène, Eocène et Luthétien) localisées dans les départements de Diourbel, Bambey et Mbacké. Le Maestrichien se présente sous forme de sables argileux et d'argiles sableuses.

Le Paléocène est constitué de calcaires gris avec une alternance de calcaires marneux et marno-calcaires. La couche des calcaires paléocènes contient généralement une eau fluorée, jaunâtre, impropre à l'alimentation en eau des populations ou des plantes. L'hypression (Eocène inférieur) est représentée par des litho-faciès argilo-calcaires et des marnes tandis que le Luthétien inférieur moyen correspond à des marno-calcaires plus ou moins fracturés.

Les nappes que la région recèle se localisent dans les départements de Diourbel, Bambey et Mbacké. La répartition des principales nappes et leurs caractéristiques se présentent ainsi :

Tableau n° 1 : Principales nappes exploitables

Départements	Arrondis.	Nappes	Profondeur	Rabattement
DIOURBEL	Ndindy	Maestrichien	310 à 374 m	6 m
	Ndoulo	Eocène	80 m	0,20 à 5,5 m.
BAMBEY	Baba Garage	Eocène supérieur	44 à 95 m	0,1 à 22 m
	Lambaye	Luthétien	55 à 65 m	2 à 12 m
	Ngoye	Paléocène	110 à 165 m	3,5 à 12 m
MBACKE	Kael	Maestrichien	275 à 340 m	2,56 à 147 m
	Ndame	Maestrichein	255 à 365 m	3,75 à 37 m

Source : Service Régional de Diourbel

L'exploitation de ces nappes est essentiellement liée aux facteurs hydrogéologiques. En effet, la sécheresse rend difficile la recherche des aquifères et provoque un abaissement du niveau des nappes superficielles.

D'un point de vue pédologique, les sols « Dior » recouvrent l'essentiel du territoire régional à côté des sols « Deck » présents surtout dans le département de Bambey et les vallées fossiles du Sine et du Car-Car (bruns hydromorphes).

Les sols « Dior » sont des dunes continentales très émoussées. Ce sont des sols sableux, perméables et bien drainés. Les sols « Deck » sont des vertisols c'est-à-dire des sols tropicaux ferrugineux lessivés de faciès argileux qui se développent sur des substrats basiques le long des vallées fossiles.

Les sols « Dior » ont longtemps favorisé la culture de l'arachide et du mil mais aujourd'hui, leur horizon humifère est cependant exposé aux érosions hydrique et éolienne. Et ces contraintes du milieu sont accentuées par la péjoration climatique.

2. DES CONDITIONS CLIMATIQUES PEJOREES

Le climat est sahélo-soudanien chaud et sec avec une saison des pluies de 3 à 4 mois. La région est située à l'Est de la discontinuité des alizés donc soumise 8 mois sur 12 à l'harmattan, branche finissante de l'alizé continental.

Les températures sont toujours élevées car les moyennes thermiques annuelles enregistrées au niveau de la station de Diourbel sont toutes comprises entre 27° C et 29° C.

Au cours de l'année, ces températures varient très sensiblement : la moyenne mensuelle la plus faible, celle de janvier, dépasse toujours 24° C. Le maximum thermique est enregistré au mois de juin avant les premières pluies. De 1971 à 1985, la moyenne de juin se situait entre 30° et 32° C. La température maximale moyenne pour la même période était de 35°5 alors que les maxima absolus étaient compris entre 42° et 46° C.

Entre juillet-septembre, la région est parcourue par des vents faibles de secteur sud et sud-est. La moyenne de l'humidité relative atteint 97 % en août mais tombe à 62 % en juin. C'est donc un air desséchant qui souffle dans la région sauf pendant l'hivernage.

L'alizé continental venu du nord-est du Sahara occidental entraîne dans la région un temps chaud et sec. C'est d'ailleurs le type de temps prédominant à Touba et à Diourbel.

La nébulosité également faible, favorise la montée des températures diurnes et creuse des écarts thermiques entre le jour et la nuit.

L'insolation quant à elle peut atteindre 10 heures en saison sèche.

Malgré un redressement de la situation pluviométrique durant ces cinq dernières années, la pluviométrie de la région de Diourbel reste caractérisée par :

- des moyennes annuelles qui n'atteignent pas les normales sur trente ans (1931-1960). On relève au niveau des postes de Bambey 683,5 mm et de Diourbel 700,3 mm.

Tableau n° 2 : Moyennes annuelles régionales enregistrées

Années	Moyenne annuelle précipitation
1985	430,1 mm
1986	312,2 mm
1987	452 mm
1988	518,4 mm
1989	587,6 mm

Source : Service Régional de l'agriculture de Diourbel

Ces écarts, qui, d'une année à l'autre, peuvent varier de 117,9 mm (entre 1985 et 1986) à 275,4 mm (entre 1986 et 1989) rendent par conséquent très difficile toutes prévisions de production sur une assez longue période.

L'irrégularité de sa répartition dans le temps et dans l'espace et d'une année à l'autre : les pluies peuvent se concentrer sur une assez courte période et ne concerner qu'une partie de l'étendue régionale. Ainsi, même en année supposée bonne sur le plan pluviométrique ; certaines zones peuvent être sinistrées du fait de la mauvaise répartition des pluies.

La pluviométrie demeure la condition sine qua non de l'essor agricole. Elle constitue l'un des facteurs déterminants dans l'obtention des rendements et productions élevés.

Le couvert végétal y est quasi absent. Diourbel fait partie du domaine sahélo-soudanien compris entre les isohyètes 400 et 700 mm/a. Ce domaine assure la transition entre la steppe et la savane. La végétation climatique (d'origine) y a subi d'importants traumatismes dus aux facteurs anthropiques.

Dans la strate ligneuse (arborescente) de cette savane arborée, on note des peuplements importants d'acacia albida (Kad) qui cohabitent avec des espèces comme le baobab (*Adansonia digitata*), les buissons qui sont composés de combrétacés. Le tapis herbacé est composé de plantes post-culturelles vivaces ou annuelles.

Au total, il n'existe pas de forêts classées, ni de formations forestières entraînant ainsi un taux de classement nul. Mais on constate à travers le département de Diourbel, de petites portions du domaine, protégées, non défrichées et qui sont jalousement gardées par les villages appuyés par le service départemental des Eaux et Forêts de Bambey.

L'extension des cultures par la déforestation et l'inexistence d'un système de culture intégrant la régénération des sols, ont soumis ces derniers à des érosions hydrique et éolienne très intenses, favorisées par leur texture légère. Ainsi, face à l'appauvrissement des sols, et à la rareté de certaines espèces végétales, il se pose un problème d'ordre écologique : c'est une zone menacée de déforestation, d'où une sahélation de plus en plus poussée de l'écosystème de la région.

La dégradation des ressources naturelles qui se manifeste par la pauvreté des sols et les irrégularités de la pluviométrie rendent tout naturellement l'activité agricole très aléatoire. Cette dégradation physique, causée essentiellement par des conditions climatiques défavorables est exacerbée par la pression démographique.

CHAPITRE 2 : UNE FORTE PRESSION DEMOGRAPHIQUE

La donnée démographique présente une information indispensable à toute politique de développement. Aujourd'hui plus que jamais, la maîtrise de la population demeure un préalable incontournable pour le développement des ressources humaines, clé de voûte d'un développement économique et social.

1. EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

Les estimations faites à partir des recensements de 1976 et 1988 chiffrent respectivement la population de Diourbel à 423 038 habitants contre 619 245 habitants, soit un accroissement de 196 207 habitants en une décennie. Cette rapide croissance a pour corollaire, une forte proportion de jeunes, une augmentation de la pression des besoins sur les ressources naturelles rares, renouvelables et non renouvelables. C'est d'ailleurs la crise économique des dernières décennies qui a montré l'importance des études de population ; en même temps est apparue la nécessité d'ajuster le rythme de l'accroissement démographique à celui des capacités de cette région.

1.1. Evolution des effectifs communaux

De 1926 à 1976, la population de Diourbel a connu une croissance continue à l'échelle des communes. Le tableau ci-dessous montre l'évolution démographique des trois communes de la région de Diourbel entre 1926 et 1976.

Tableau n° 3 : Evolution démographique des 3 communes de Diourbel

Années Villes	1926	1936	1956	1966	1976	Taux d'accroissement entre 56 et 76
BAMBEY	-	5.100	5.400	5.600	9.800	3,0 %
DIORBEL	6.800	15.400	18.500	29.500	53.800	5,4 %
MBACKE	-	-	7.300	13.200	25.400	6,4 %

Source : Service Communal de Diourbel

De ce tableau, il ressort que la commune de Bambeey a connu l'expansion démographique la plus faible : 3 % de taux d'accroissement entre 1926 et 1976 contre 5,4 % pour la commune de Diourbel et 6,4 % pour celle de Mbacké.

Ce faible taux enregistré pour la commune de Bambeey peut être expliqué par le niveau d'émigration et son taux d'accroissement naturel le plus bas de la région. Entre 1960-1961 et 1976, un taux d'accroissement moyen annuel a été observé pour chaque commune. Ainsi, pour la commune de Diourbel, ce taux est de 4,1 % par an, 3,2 % par an pour Bambeey et 7,5

% par an pour la commune de Mbacké, qui doit ce fort taux à sa proximité de Touba, capitale du mouridisme et grand centre commercial.

Diourbel fait partie des régions les plus peuplées du Sénégal après Dákar, Thiès, Kaolack et Saint-Louis. Elle est d'ailleurs la plus densément pourvue en hommes après Dakar. En effet, en 1994, avec une population de 749.957 habitants, soit 9,2 % de l'effectif national, sa densité était de 172 h/km². Cette forte densité est la conséquence d'un accroissement de la population relativement élevé 3,2 % par rapport à la moyenne nationale qui est de 2,7 %.

Tableau n° 4 : Répartition de la population sénégalaise par région en 1994 et 2000, taux d'accroissement, part de chaque région et densités

REGIONS	Tx ACCRT	POP.1994	PART RÉG.	DENSITES	POP.2000
DAKAR	3.8	1860323	23.0	3398	2326929
ZIGUINCHOR	5.7	466831	5.7	64	543886
DIOURBEL	3.2	749957	9.2	172	902327
ST-LOUIS	2.1	748517	9.2	17	842409
TAMBACOUNDA	2.5	448517	5.5	7	518040
KAOLACK	2.6	947870	11.7	59	1100938
THIES	2.8	1114037	13.7	169	1310933
LOUGA	1.2	525467	6.5	18	555052
FATICK	1.8	568688	7.0	72	628969
KOLDA	2.5	68933	8.5	33	797165
SENEGAL	2.7	8128140	100.0	41	9524089

Source : Situation Economique du Sénégal 1993

1.2 Répartition spatiale de la population

Avec 2,2 % de la superficie totale du pays, la région de Diourbel couvre une densité de 96 h/km² en 1976. Ce niveau régional cache cependant des disparités si l'on sait qu'en 1976, le département de Bambey avait une densité de 11 h/km², celui de Diourbel 123 h/km² tandis que celui de Mbacké n'avait que 67 h/km²;

En 1988, on constate que la disparité dans la répartition spatiale de la population par département se maintient, mais que les départements sont devenus plus densément peuplés. Ainsi, le département de Bambey se retrouve en 1988 avec 147 h/km², celui de Diourbel avec 156 h/km² et enfin celui de Mbacké avec 129 h/km² en 1976, la densité régionale est passée à 172 h/km², soit une progression de plus de 40 %. Cette évolution des densités n'est cependant pas uniforme pour tous les départements. En effet, les départements de Diourbel et de Bambey ont des densités très voisines qui se sont accrues d'environ 25 % entre 1976 et 1988, tandis que le département de Mbacké qui était le moins densément peuplé en 1976 (67 h/km²) a atteint 129 h/km² en 1988, soit une progression de 63 % entre 1976 et 1988. L'évolution rapide de la population de ce département est probablement due au développement prodigieux de Touba qui ne cesse depuis le début des années 80 surtout de drainer une bonne partie de la population des autres régions du pays. Ainsi, le département de Mbacké regroupe 38 % de l'effectif régional contre 32 et 30 % respectivement pour les départements de Bambey et Diourbel.

Cette forte concentration spatiale de la population est la résultante de plusieurs facteurs.

1.3 Les déterminants de la dynamique démographique

La principale source d'accroissement de la population de la région de Diourbel est sa propre capacité de reproduction. En effet, malgré une baisse de la mortalité, la natalité reste élevée et porte le taux d'accroissement à 3,2 % par an, suite à l'importance de la fécondité.

Plusieurs facteurs expliquent ce niveau élevé de la fécondité dont les plus importants sont la précocité des mariages, leur intensité et la faible prévalence contraceptive. En effet, d'après l'enquête démographique et de santé (EDS), l'âge au premier mariage des femmes se situerait entre 16 et 17 ans, il en résulte ainsi une entrée très précoce dans la vie féconde. Le second facteur est l'intensité des mariages. La nuptialité est très importante et toujours d'après l'EDS, plus de 80 % des femmes touchées lors de cette enquête étaient mariées et lorsque le divorce ou encore moins le veuvage survient, non seulement le remariage est fréquent mais se fait rapidement. Le troisième facteur est la faible prévalence contraceptive. En effet, si la connaissance de la contraception est assez répandue, par contre l'utilisation des moyens contraceptifs se situe à un niveau très bas.

A cela, s'ajoute la propension de la polygamie au sein de cet espace géographique, plus de 60 % des femmes touchées lors de l'E.D.S. se trouvaient dans un ménage polygame. De cet état de faits, il en découle qu'à Diourbel, la descendance finale des femmes serait de 7 à 8 enfants d'ailleurs sous le coup des facteurs sociologiques qui pèsent lourdement sur la constitution des familles nombreuses.

Reste maintenant à savoir les caractéristiques démographiques majeures de cette région.

2. LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES MAJEURES

De par les multiples répercussions qu'ils peuvent avoir sur les équilibres socio-économiques, l'âge, le sexe, le niveau d'instruction et la structure socio-professionnelle qui constituent les traits démographiques majeurs sont des paramètres essentiels dans l'effort de compréhension de la dynamique population-développement. Ils sont donc un excellent indicateur de l'étude démographique d'un pays ou d'une région.

2.1 La composition de la population

Région essentiellement rurale, Diourbel est composée d'une population à dominante jeune avec 57 % de moins de 20 ans. Ce caractère fortement juvénile de la population est accompagné d'un déficit d'hommes assez notable. En effet, le rapport de masculinité de 88,5 hommes pour 100 femmes montre une légère prédominance des femmes qui représentent 51 % du total régional, pour une population masculine de 206.033 personnes, soit 41 % de l'effectif régional.

Tableau n° 5 : Répartition de la population par tranche d'âge et par sexe

AGE	0 - 14 ans		15 - 54 ans		55 ans +		Total	
SEXE	VA	%	VA	%	VA	%	VA	%
Hommes	90.429	51	94.473	46	20.861	52	206.033	49
Femmes	87.779	49	110.381	54	19.051	48	217.005	51
Total	178.202	100	204.854	100	39.912	100	423.038	100

VA : Valeur absolue.

Source RGPH.88

De la répartition de la population par grand groupe d'âge, il en découle que la structure jeune se lit tant au niveau régional que départemental. Les personnes en âge d'activité (15-54 ans) représentent 37 % de la population contre 6 % pour les 55 ans et plus.

Les moins de 20 ans (0-14 ans) représentent 51 % de la population masculine et 49 % de la population féminine. Les 15-54 ans représentent respectivement pour les sexes masculin et féminin 46 et 54 %. Cette différence s'explique par la mobilité géographique plus importante des hommes.

Le schéma de la structure de la population se confirme au niveau régional, quelque soit le sexe, au niveau de chaque département et presque dans les mêmes proportions.

Ainsi, les pyramides des âges de la région et des trois départements présentent les mêmes caractéristiques : leur base élargie témoigne d'une forte fécondité, les faibles effectifs à partir de 40 ans indiquent une population jeune. Au niveau régional, les femmes sont plus nombreuses entre 20 et 35 ans.

Pour ce qui est de la dualité ville-campagne, on remarque que la population de Diourbel est essentiellement rurale avec 485.805 h soit 78,5 % du total régional.

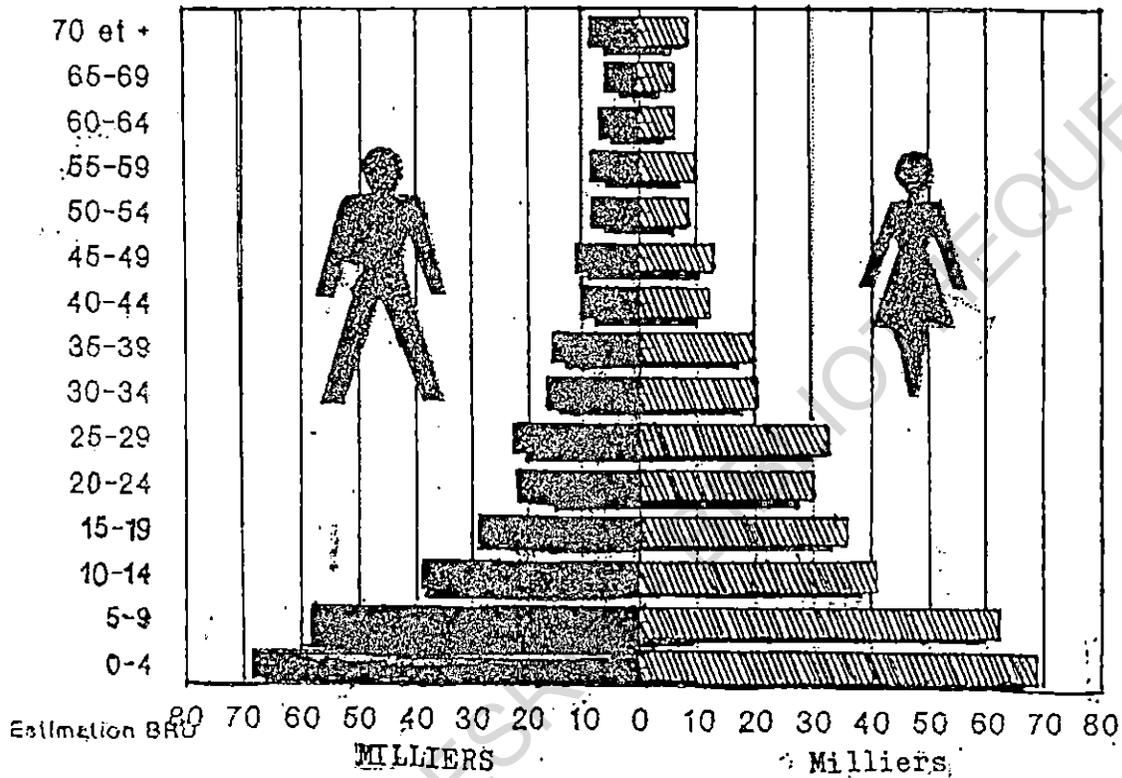
Cette population rurale est plus importante dans le département de Mbacké avec 196.123 habitants soit 40,4 %, suivie de celle de Bambey avec 182.659 habitants soit 37,6 % puis vient Diourbel, avec 107.023 habitants soit 22 % de la population rurale régionale.

La population urbaine totalise 133.440 habitants soit 21,5 % de la population régionale. Le département de Diourbel en compte 76.960 habitants soit 50 % de l'effectif urbain de la région. C'est celui-ci qui couvre la plus grande part de cette population citadine. Le

PYRAMIDE DES AGES

REGION DE DBL 1992

AGES



SOURCE : Bureau Régional de Diourbel

Situation du Sénégal 94 / 95

département de Bambey abrite la plus faible population urbaine au niveau de la région de Diourbel avec 16.231 habitants soit 12 % de celle-ci.

2.2 Niveau d'instruction et structure socio-professionnelle

2.2.1 Niveau d'instruction

La population de la région de Diourbel dans sa majorité écrasante est sous-instruite en français et dans une langue quelconque utilisée dans l'enseignement. En effet, l'implantation d'établissement scolaire où l'enseignement est dispensé en français s'est faite très tardivement. Ainsi, 87,4 % n'ont jamais été scolarisés, 8,3 % ont fréquenté ou fréquentent encore le primaire, 1,8 % le premier cycle du secondaire. Plus le niveau d'instruction s'élève, plus les pourcentages diminuent : 92,2 % des femmes contre 81,6 % des hommes n'ont reçu aucune instruction. Le pourcentage d'autres probablement en majorité ceux qui sont scolarisés en arabe est relativement faible : 1,7 % comparativement à la région de Thiès par exemple où il est de 4,3 %.

En comparant les deux milieux rural et urbain, on se rend compte que les « sans instruction », sont nettement plus nombreux en milieu rural (94,7 %), qu'en milieu urbain (66,7 %), ce qui traduit une plus grande propension à la fréquentation de l'école française en milieu urbain. Ce phénomène particulier s'explique dans une certaine mesure par le caractère religieux (mouridisme) de la région de Diourbel.

2.2.2 Structure socio-professionnelle

Le taux spécifique d'activité ou taux épuré d'activité (TEA) qui prend en compte dans la population de référence la population âgée de 10 ans et plus et non plus la population totale (taux brut d'activité) est de 45,3 % pour les deux sexes. Ce taux pour l'ensemble des deux sexes s'accroît jusqu'à 55 ans où il plafonne avant d'amorcer une baisse.

A 10-14 ans, 1/3 de ce groupe d'âge est actif (32,7 %). A 25-29 ans, c'est à peu près la moitié du groupe d'âge qui est active (47,8 %). A 45-49 ans, 55,8 % du groupe sont actifs et à 60 ans et plus, le pourcentage des personnes participant à l'activité économique est encore élevé.

Les taux d'activité par sexe, présentent la même allure, sauf que le maximum est atteint pour les hommes entre 40-44 ans et pour les femmes entre 45-49 ans. Mais, le niveau des taux est très différent, 17 % des femmes et 74,4 % des hommes sont actifs.

Quelque soit le niveau de résidence rural-urbain, les taux spécifiques d'activité par âge gardent la même allure et les différences selon le sexe se maintiennent. Selon celui-ci, la participation à l'activité économique semble plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain quelque soit l'âge à cause probablement de la rareté des opportunités de travail en milieu urbain.

Le chômage est plus important aux âges d'entrée dans la vie active et s'explique par l'arrivée massive de travailleurs potentiels sur le marché de l'emploi qui ne peut tout absorber. On

constate que le chômage est plus répandu en milieu urbain qu'en milieu rural avec des taux élevés.

D'un point de vue ethnique, la région de Diourbel est composée de Wolofs qui sont largement majoritaires, de Sereer et de Hal Pularen qui constituent l'essentiel des ethnies. Le wolof constitue la première et la deuxième langue la plus parlée dans la région. La population est musulmane à 99 % et majoritairement de confrérie mouride. Le pourcentage d'analphabètes y est très important, il est de l'ordre de 84 %.

Au rythme où elle se développe, la population de la région de Diourbel pose un certain nombre de problèmes de gestion des ressources humaines lié à l'augmentation des personnes à charge mais aussi à l'emploi de la main d'oeuvre disponible. En effet, le poids important des inactifs en particulier celui des jeunes porte le taux de dépendance sociale à un niveau élevé.

Le taux de chômage est de 8,1 % et parmi les occupés plus de la moitié est constituée de travailleurs indépendants parmi lesquels on trouve essentiellement des agriculteurs qui sont exposés à des conditions climatiques défavorables et un déficit pluviométrique consolidé.

Ainsi, très peu sensibles aux politiques de population qui préconisent une réduction de la fécondité, Diourbel se trouve confrontée à un problème d'emballement démographique. Le rythme auquel, se développe la population de Diourbel occulte plus ou moins l'évolution des performances économiques de cette région or comme le disait E. Mc NAMARA, « il n'est pratiquement aucun aspect du développement économique qu'un accroissement démographique trop rapide ne mette en péril ».

Par conséquent, il apparaît nécessaire d'ajuster le rythme d'accroissement démographique à celui des capacités économiques de cette région. Mais comment se comporter les activités économiques de cette région ?

CHAPITRE 3 : DES ACTIVITES ECONOMIQUES EN DESUETUDE

Au plan économique, Diourbel est une région essentiellement agricole. Elle fait partie d'un écosystème fragile, le bassin arachidier qui est la traduction spatiale de phénomènes socio-économiques et politiques qui se sont déroulés depuis la fin du XIX^e siècle.

En effet, avec la mort des derniers résistants à la pénétration coloniale (Maba Diakhou BA en 1867, Lat Dior DIOP en 1886), l'arachide trouve un milieu très favorable à son expansion au Baol. L'économie régionale va être totalement articulée autour de l'exploitation et de la transformation de la petite graine. Mais aujourd'hui, la péjoration des conditions climatiques qui se manifeste par le déficit pluviométrique, la pauvreté des sols et la sahélistation de plus en plus poussée de l'écosystème de la région, a complètement mis à nu la fragilité du système.

L'élevage, n'y est qu'une activité rudimentaire depuis l'amputation de la zone sylvo-pastorale intégrée à la région de Louga (Dahra-Linguère) et l'industrie n'est pas à même de relancer véritablement le secteur. Le commerce et l'artisanat s'efforcent dans ce contexte difficile de jouer un rôle régulateur mais n'ont pas l'appui financier nécessaire à leur épanouissement.

Ainsi, ni l'agriculture principale activité de la région, ni l'industrie ne connaissent un quelconque essor dans un contexte de dégradation des ressources naturelles et d'une forte pression démographique.

1. L'AGRICULTURE

De par sa situation géographique, son climat et ses sols, Diourbel est une région d'essence agricole.

Avec une superficie de 435.900 ha soit 2,2 % du territoire national, la région de Diourbel comptait 350.000 ha de surfaces cultivables en 1985 soit 12,5 % du total national.

Cette région est dominée par les trois cultures principales suivantes : l'arachide, le niébé et le mil-sorgho. Jusqu'en 1983-1984, on note la prédominance de l'arachide qui occupe 55 % des superficies emblavées contre 41 % pour le mil et seulement 4 % pour le niébé.

En effet, la migration des isohyètes vers le sud et les incitations de la nouvelle politique agricole (N.P.A.) ont infléchi la tendance depuis l'hivernage 1984-1985. C'est ainsi que l'essentiel des surfaces cultivées a changé en faveur du mil qui occupe 55 % des surfaces en 1989 contre 37 % pour l'arachide et 8 % pour le niébé.

Cette prédominance de la culture du mil suivie de l'arachide sur des sols pauvres a entraîné une forte extension des surfaces cultivées au détriment de la jachère et de l'élevage traditionnel.

Les rendements des différentes cultures pluviales ont considérablement chuté à partir de 1985 (excepté la culture de l'arachide qui a connu un léger accroissement de 1,8 % de 1985 à 1989) sous l'effet de deux facteurs principaux : un déficit pluviométrique mais aussi une dégradation

TABLEAU N°06 : EVOLUTION DES SUPERFICIES ET PRODUCTIONS

MIL ET ARACHIDE

AGRICULTURE 1992

ARACHIDE
EVOLUTION DES SUPERFICIES ET PRODUCTIONS

CAMPAGNE	SUP(HA)	PRODUC(T)	R(Kg/HA)	VF(Milliers)
86/87	67731	48014	709	4321260
87/88	92581	97222	1050	8749980
88/89	97010	32422	334	2917980
89/90	91402	88521	968	6196470
90/91	41950	40171	958	2811970
91/92	107957	83143	770	5820010
92/93	94577	45535	481	3642800
V(92/91)%	-12.39	-45.23	-37.48	-37.41

MIL
EVOLUTION DES SUPERFICIES ET PRODUCTIONS

CAMPAGNE	SUP(HA)	PRODUC(T)	R(T/HA)
86/87	123486	59877	485
87/88	139389	97128	697
88/89	126174	37227	295
89/90	134673	98429	731
90/91	98964	50588	511
91/92	125546	80624	642
92/93	125122	69550	556
V(92/91)%	-0.34	-13.74	-13.44

Source : I. R. A. de Diourbel

TABLEAU N° 07

EVOLUTION DES AUTRES CULTURES CEREALIERES

SAISONS	CULTURES	SORGHO	NIEBE
90/91	SUPERF.	513	16193
	PRODUCT.	213	6490
	R. (Kg/Ha)	415	401
91/92	SUPERF.	1066	18264
	PRODUCT.	578	9595
	R. (Kg/Ha)	542	520
92/93	SUPERF.	7654	11944
	PRODUCT.	3085	3462
	R. (Kg/Ha)	401	290

CULTURES MARAICHERES
CAMPAGNE 91/92 PAR DEPARTEMENT

CULTURES	DEPART.	BAMBEY	DIOURBEL	MBACKE
CHOUX	SUPERF.	8.9	35.1	2
	PRODUCT.	133.5	437	21
	R. (Kg/Ha)	15.0	12.5	10.5
TOMATE	SUPERF.	15.6	19.1	8
	PRODUCT.	231.5	286.5	67
	R. (Kg/Ha)	14.8	15.0	8.4
DIVERS	SUPERF.	20.5	60	1.5
	PRODUCT.	225.5	415	8
	R. (Kg/Ha)	11.0	6.9	5.3
ENSEMBLE	SUPERF.	45	114.2	11.5
	PRODUCT.	590.5	1138.5	96

Source: I.R.A Diourbel

Source: IRA Diourbel

très poussée des conditions de la production malgré un redressement de la situation pluviométrique durant ces cinq dernières années.

La région reste caractérisée par des moyennes pluviométriques n'atteignant pas les normales sur 30 années (1931-1960). En 1989, la moyenne annuelle enregistrée pour l'ensemble de la région est de 587,6 mm. En dépit des potentialités agricoles, dont les plus importantes résident sans conteste dans les vallées fossiles du Sine et du Car-Car qui sont constituées de très vastes étendues faites de sols « deck » très fertiles, les différentes productions demeurent fluctuantes d'une année à l'autre. Le développement du maraîchage autour des forages dans les sites des vallées fossiles et qui s'étend sur tout le département de Bambey (Ndongol) et de Diourbel (vallée du Sine) n'est pas à même de relancer véritablement le secteur. (tableaux n° 7 et 8)

Ainsi, parmi les facteurs qui contribuent aux fluctuations des productions, on peut relever l'instabilité des rendements qui sont fortement affectées par l'irrégularité des pluies, le défaut d'utilisation de l'engrais, la vétusté du matériel agricole, le défaut d'utilisation des semences sélectionnées et les pressions parasitaires de plus en plus aiguës. Ainsi, il se pose un problème d'autosuffisance alimentaire.

1.1. Le problème de l'autosuffisance alimentaire

Les données du bilan céréalier des années 1988-1989 l'ont ressortir des écarts importants entre les taux de couverture de ces années. La région de Diourbel n'est sur le plan céréalier autosuffisant qu'à 66 % en 1989 contre 25 % en 1988 d'après les données du service régional de l'agriculture de Diourbel. Les écarts constatés dans les taux de couverture de ces années montrent que la tendance vers l'autosuffisance alimentaire en céréale est très aléatoire pour la région car dépendant de facteurs à très faible contrôlabilité (pluviométrie) ou s'ils le sont (semences, engrais, matériel agricole) nécessitent la mobilisation des ressources financières faisant souvent défaut. Ceci rend hypothétique dans l'immédiat, leur intégration effective dans le système de production en vue d'accroître les rendements et par conséquent de tendre vers l'autosuffisance alimentaire. L'évolution des superficies et des productions tant pour les cultures céréalières que pour les cultures maraîchères montre une fois de plus la tendance à la fluctuation d'une année à l'autre. Les productions augmentent avec les superficies et diminuent avec celles-ci sauf en 1988-1989 où on observe une anomalie due probablement aux pressions parasitaires. Mais dans tous les cas, les productions demeurent fluctuantes d'une année à l'autre et rendent par conséquent l'activité agricole très aléatoire. (Graphique n°2)

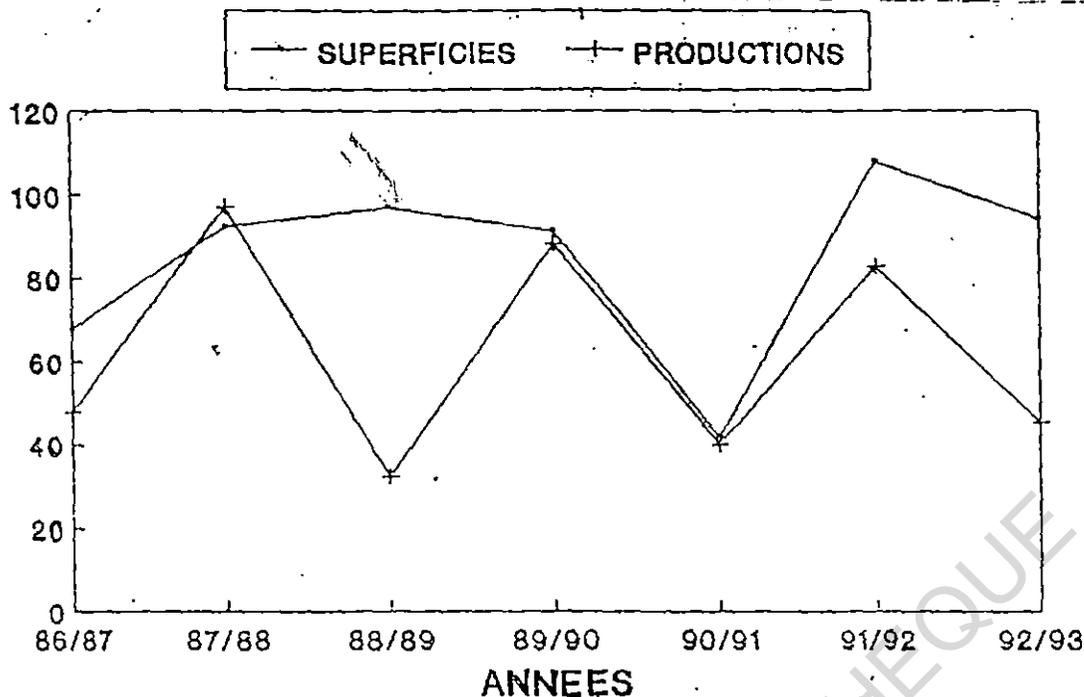
1.2 Les contraintes de l'agriculture

Malgré l'organisation des producteurs à travers les organismes d'encadrement (service de l'agriculture, la CODERA, Le service semencier, le service de la coopération, le CNRA/ISRA, le CERP...) et les structures d'organisation notamment l'URCAD (Union Régionale des Coopérations agricoles de Diourbel) et les GIE (groupements d'intérêts économiques), les contraintes au développement agricole de la région de Diourbel se posent avec une grande acuité et se situent principalement à trois niveaux : les contraintes conjoncturelles, les contraintes édaphiques et les contraintes techniques.

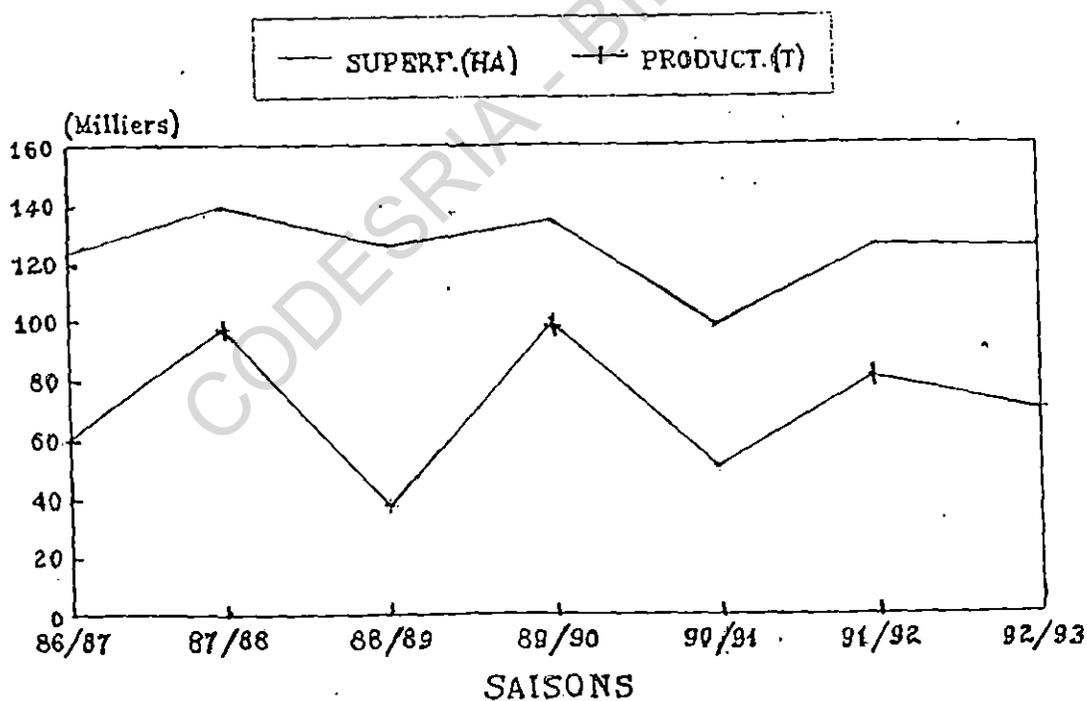
- Les contraintes conjoncturelles sont liées aux irrégularités de la pluviométrie qui rendent aléatoire l'activité agricole dans la région :

Les prévisions de production deviennent alors hasardeuses et toute intensification de

EVOLUTION DES SUP. ET PROD. ARACHIDE SAISONS 86/87 A 92/93



EVOLUTION DES SUP. ET PROD. MIL SAISONS 86/87 A 92/93



Source : I. R. A. de Diourbel

- l'agriculture difficile pour les grandes cultures hivernales.
- Les contraintes édaphiques résultent des dégradations physico-chimiques des sols qui affectent considérablement l'essor de l'agriculture.

En effet, la dégradation physique causée par des conditions climatiques défavorables, accentuées par la pression démographique de même que l'action des animaux sur le couvert végétal, ont comme conséquence majeure d'exposer les éléments fins du sol aux érosions hydriques et éoliennes.

Quant à la dégradation chimique des sols, elle consiste en l'appauvrissement des terres en sels minéraux résultant de la répétition des cycles culturaux sur les mêmes terres sans restituer sous forme organique ou minérale des éléments épuisés par les cultures. Ce phénomène, accompagné par la conquête des jachères par les cultures, provoque une baisse importante de la fertilité des sols et des activités microbiennes.

Dégradation physique et chimique associée à une pluviométrie déficiente débouche nécessairement sur un phénomène qui affecte fortement le développement de l'agriculture et qui est la désertification.

- Pour ce qui est des contraintes techniques, il faut noter qu'outre la pluviométrie, le niveau de production est lié à l'utilisation d'un paquet technologique (semences sélectionnées engrais, matériel agricole, pesticides) mais malheureusement, la suppression du programme agricole a entraîné une détérioration des conditions de production qui se manifestent par :

- . une vétusté du matériel agricole ; le matériel existant est complètement amorti depuis la suspension du programme d'équipement agricole de l'ex ONCAD, aucun programme n'a été exécuté depuis plus d'une décennie ;

- . une utilisation quasi nulle de l'engrais vendu au comptant ;

- . une difficulté de vulgarisation des nouveaux thèmes techniques compte tenu des conditions actuelles de production où toute tentative d'intensification est difficile.

- Au total, bien qu'elle soit le moteur de l'économie de la région de Diourbel, l'agriculture souffre d'une « hypertrophie » liée aux facteurs évoqués plus haut et pour l'heure elle ne peut amorcer véritablement un décollage économique. Qu'en est-il de l'industrie ?

2 - L'INDUSTRIE

Le développement industriel de la région de Diourbel semble devoir passer par l'agro-industrie. En effet, dans le schéma d'aménagement du territoire « Horizon 2000 », il n'est prévu à long terme, l'implantation des firmes motrices et des industries nouvelles que dans les pôles définis comme métropoles d'équilibre ou destinés à l'être que sont : Thiès, Kaolack, Ziguinchor et Saint-Louis. A moyen terme, le plan de développement économique et social envisage, dans le cadre de la décentralisation industrielle, d'amorcer « un redéploiement de l'industrie » sur l'ensemble des pays sur la base des vocations régionales, à savoir l'agro-industrie pour la région de Diourbel. C'est dire donc que la spécialisation de Diourbel dans l'agro-industrie est affinée à moyen et long terme. Cependant, Diourbel ne compte qu'une seule unité industrielle, la SEIB, SONACOS.

Dans ce secteur de l'industrie, la région de Diourbel accuse un grand retard. En effet, celle-ci ne dispose que d'une seule unité-industrielle en activité : la S.E.I.B. (SONACOS Etablissement industriel du Baol).

Cette unité industrielle base son activité sur les produits orientés en partie vers l'exportation. Cette société créée depuis 1920, installée à DOMBE à l'entrée de Diourbel faisait la fierté des populations du Baol. La ville de Diourbel était au demeurant un centre de commerce de l'arachide très important grâce à la présence du chemin de fer.

En dehors de la transformation de l'arachide, la société a introduit depuis 1987 dans son système de production d'autres produits.

La S.E.I.B. a pour principale activité, la fabrication de l'huile brute et de l'huile raffinée et même des activités secondaires dont la production des tourteaux, de margarine, de parfumerie, de vinaigre, de l'eau de Javel, de glace alimentaire, d'insecticides, d'herbicides et de fongicides.

La diversification de la production industrielle s'explique moins pour un souci d'extension que par les contraintes d'approvisionnement (baisse de la production arachidière) et la conjoncture internationale difficile (détérioration des termes de l'échange). L'implantation de ce complexe agro-industriel aurait dû être suivie d'une succession de petites et moyennes entreprises.

Aujourd'hui la S.E.I.B., les SONACOS de Lidyane, de Ziguinchor et Dakar sont les principales composantes du groupe SONACOS à côté de la SONAGRAINE chargée de la commercialisation des graines d'arachide et des semences sur l'étendue du territoire et de la SEPFA (Société d'Etude et de Promotion Financière) qui s'occupe des arachides de bouche.

L'industrie, considérée comme l'un des secteurs les plus grands pourvoyeurs d'emplois, ne connaît pas une promotion de son développement dans cette partie du pays. Bien au contraire, la faiblesse des ressources, et potentialités minières et agricoles en limitent considérablement son épanouissement dans la région.

Le commerce et l'artisanat s'efforcent dans ce contexte difficile de jouer une fonction régulatrice mais n'ont pas l'appui financier nécessaire pour relever les multiples défis auxquels ils font face.

3 - LE COMMERCE ET L'ARTISANAT

Les contraintes de l'agriculture et les limites de l'industrie font penser tout naturellement que les débouchés sont à rechercher dans les sous-secteurs du commerce et de l'artisanat. C'est ainsi que nous essayons de voir le comportement de ces deux branches de l'activité socio-économique de la région de Diourbel.

3.1 Le commerce

Il occupe une place importante après l'agriculture tant par le nombre de personnes qui s'y adonnent que par la masse monétaire qu'il mobilise. Néanmoins, les structures commerciales de la région de Diourbel présentent une allure de vieillesse. En effet, il est rare surtout au niveau des capitales départementales de trouver sur place des commerçants qui ne sont pas installés juste au lendemain de l'indépendance ou bien même avant celle-ci. Ce qui fait que

les pratiques auxquelles, ils sont habitués, sont dépassées ; peu d'entre eux ont des notions de gestion moderne de commerce.

Diourbel est formée d'unités commerciales de faibles tailles, manifestant ainsi un certain sous-équipement sur le plan quantitatif et qualitatif. La situation commerciale au niveau régional est préoccupante. En effet, l'armature commerciale est très peu diversifiée et on relève l'inexistence d'infrastructures d'accueil. En outre, on remarque une disproportion notoire dans les circuits de distribution telle qu'on relève un faible nombre de grossistes alors que les micro-détaillants se multiplient de jour en jour. Ainsi, parmi les grossistes et demi-grossistes, très peu sont capables d'assurer une distribution satisfaisante des marchandises.

Par ailleurs, le commerce « traditionnel » de micro-détail, bien que peu actif, est très difficile à cerner avec un nombre impressionnant de commerçants distribuant une gamme variée de produits jusque dans les villages les plus reculés.

Pour ce qui est des activités commerciales proprement dites, déjà en 1982, pour une population d'environ 450.000 habitants, on pourrait compter près de 400.000 m² de surface de vente de biens groupés en ensemble de plus de 5 boutiques soit 0,8 m² de vente par habitant (Chambre de Commerce et de l'Industrie de Diourbel). Par contre, en 1990, le rapport de la C.C.I. de Diourbel, fixe le nombre de commerçants régulièrement inscrits au Registre de Commerce à plus de 8.000. Et partant de la situation commerciale de la région, elle est destinée à être le siège de profondes mutations si l'on sait que 50 % des opérateurs économiques sénégalais, les plus potentiels y sont originaires d'après toujours le rapport de la C.C.I. de 1982.

Toutefois, il demeure que l'activité commerciale est très dynamique dans cette partie du pays et particulièrement à Touba autour du marché OCAS, qui fut un véritable pôle commercial. Cependant, en dépit de son essor relatif, l'activité commerciale de la région de Diourbel se heurte à certaines limites de plusieurs ordres dont les plus importantes sont : la difficulté d'accès au crédit, l'étroitesse des marchés administratifs, l'absence de politiques promotionnelles pour les entreprises commerciales dont les actions sont déterminantes dans le processus de développement économique, le manque de liberté de circulation des matières premières et des autres produits de consommation et la rigidité des conditions de leur obtention. Devant cette situation une redynamisation du sous-secteur s'impose mais en même temps elle incite à orienter le débat vers le secteur artisanal.

3.2 L'artisanat

La Chambre des Métiers et le Service Régional des Mines et Géologie ont effectué dans l'intervalle Août-Septembre 1987, un recensement des entreprises artisanales dans les Communes de Diourbel et de Touba dans le but d'estimer la population artisanale de ces localités. C'est ainsi qu'à l'issue de cette évaluation, 628 artisans et 1438 apprentis ont été recensés à Diourbel, contre 412 artisans et 303 apprentis à Bambey, 1015 artisans et 528 apprentis à Mbacké et enfin 1810 artisans et 728 apprentis à Touba. C'est donc cette dernière qui occupe la première place de par le nombre s'adonnant à l'artisanat.

Au niveau de ce sous-secteur, trois branches sont à distinguer : l'artisanat de production, l'artisanat de service et l'artisanat d'art.

De toutes les localités de la région, c'est l'artisanat de production qui occupe la première place de par le nombre d'emplois qu'il contrôle, suivi de l'artisanat de service. Malgré les acteurs

qui interviennent au niveau de l'artisanat, dans la région notamment les acteurs nationaux où seule la Chambre des Métiers par l'intermédiaire de la Commission d'animation économique intervient au niveau du sous-secteur, et les acteurs étrangers qui interviennent dans les projets de promotion artisanale et qui appuient la Chambre des Métiers (FED, FENU, FAR, CILSS), le sous-secteur de l'artisanat est confronté à de multiples contraintes, liées entre autres au manque d'équipements adéquats et de formation des artisans, au manque de moyens financiers, à l'irrationalité du circuit due à la diversité des organes d'intervention. En fait, l'Etat, grand commanditaire dans l'artisanat de production, ne règle pas à temps ses marchés, ce qui entrave et pénalise par conséquent le fond de roulement des entreprises artisanales. A cela viennent se greffer l'inexistence de crédit artisanal et de coordination des activités artisanales.

Au total, différents maux constituant de véritables facteurs limitants affectent le développement économique de la région de Diourbel. Parmi ceux-ci, les plus importants sont :

- la pauvreté du sol et du sous-sol en ressources naturelles exploitables, il n'existe dans la région aucune ressource transformable à l'exception de l'agriculture arachidière. Le sous-sol ne recèle que des indices de phosphates ;
- la sahélanisation de plus en plus accentuée de l'espace régional par la baisse de la pluviométrie, l'inexistence d'une politique efficace de restauration des sols qui appauvrit les terres devenues très vulnérables aux érosions éoliennes et hydrauliques et enfin une tension très nette sur les terres (toutes les surfaces arables sont pratiquement exploitées) ;
- en outre, les difficultés structurelles, liées à la large domination de la monoculture arachidière qui place la production globale de la région dans une certaine incertitude liée aux aléas climatiques et particulièrement de la pluviométrie, aux réseaux d'approvisionnement en intrants inefficaces tant au niveau de l'agriculture que de l'artisanat, à la formation et à l'encadrement des producteurs, à une faiblesse de l'épargne et des investissements qui ne peuvent par conséquent aboutir à un réel développement.

L'essentiel des investissements provenant de l'extérieur du pays profite surtout à la région de Dakar qui recèle plus de potentialités économiques. A cela s'ajoute la faiblesse de revenu des populations qui pose des problèmes de débouchés aux producteurs de biens et prestataires de service, doublée d'une rareté de secteurs d'emplois viables, opérationnels et porteurs.

Tableau n° 8 : Répartition régionale des investissements concernant le secteur primaire au cours du Vie Plan
(en millions de Francs CFA)

SECTEUR	SENEGAL	DAKAR	DIOURBEL	FATICK	KAOLACK	KOLIDA	LOUGA	ST-LOUIS	TAMBACOUNDA	ZIGUINCHATEAU	N. DIARRA
	87 002	5121	2057	2848	6868	7496	4038	30.258	7974	8438	7452
AGRICULTURE	38.816	193	1 072	975	2904	7077	194	16050	3 150	1 433	752
HYDRAULIQUE	13.076	0	0	0	0	90	0	10976	0	0	0
AGRICULTURE											
ELEVAGE	5.199	0	245	82	156	0	1214	1 159	1 906	0	168
PECHERIE	7.872	4850	0	885	0	0	5	339	0	1 072	38
FORÊTS	6.217	62	62	464	1500	57	524	855	428	1 285	854
HYDRAULIQUE	15.822	678	678	442	2308	272	2101	879	2 490	662	5 640

1 Non compris les projets de stockage

2 Y compris les travaux du barrage de Diama

Source : Conseil Economique et Social

Le tableau ci-dessus montre que la répartition régionale des investissements concernant le secteur primaire laisse observer que la région de Dakar, malgré la faiblesse des activités rurales reçoit plus d'investissements que les régions de Thiès, Diourbel surtout, Fatick et Louga.

La décélération spectaculaire des villes passe nécessairement par une meilleure revalorisation de la production agricole, ce qui exige en particulier, la révision de la politique des prix des produits du secteur primaire et une parité des investissements en milieu urbain et en milieu rural.

Pour l'heure, la très forte concentration des activités et des ressources dans la partie littorale et notamment dans la région de Dakar, contribue amplement à l'énorme inégalité des revenus. Et prenant conscience des périls représentés par ces déséquilibres et la croissance disproportionnée de la ville de Dakar, pouvant provoquer des troubles dans les zones périphériques délaissés, les autorités ont intégré depuis le second plan de développement, les questions de la régionalisation du développement. Mais malheureusement les mesures proposées sont insignifiantes face à l'immensité du problème. Les programmes de développement sectoriels tentés çà et là, n'ont pas mis en cause l'orientation littorale et excentrique de la vie économique.

Le tableau n° 7 regroupe quelques indicateurs de l'inégalité entre Dakar et le reste du pays et montre du même coup la suprématie de la ville primatale.

Le Sénégal apparaît sous ce rapport toujours marqué par les distorsions héritées du passé. Les investissements et la croissance continuent de se réaliser à partir et au bénéfice de la région centrale, notamment Dakar. Et cette forte concentration de ressource condamne à contrario le reste, ou presque à n'être qu'un « désert », une zone de « pauvreté ». Ainsi, les capitales régionales et les villes secondaires, Diourbel pour ce qui nous occupe, ancienne ville-relais des flux commerciaux pendant l'époque coloniale, ne sont pour leur grande majorité que des « bassins de drainage », des villes-relais de flux migratoires vers Dakar et elles n'existent véritablement que par leurs fonctions administratives mais n'en ont pas les activités. Et c'est dans cette perspective qu'on peut convenir avec J. CONDE (1974 : 35) que « si on se réfère à la théorie de la taille optimale des grandes villes, les métropoles d'Afrique constituent plus un obstacle qu'un stimulant pour le développement général des différents pays ».

Il semble du reste illusoire de stopper les flux vers Dakar, le regroupement de l'appareil politique et économique et des infrastructures socio-culturelles dans la ville primatale contribue à l'exode des populations. Et la migration apparaît très souvent aux ruraux comme la principale issue face à la dégradation des conditions de vie en milieu rural, et aux besoins de survie immédiats dans les écosystèmes sahéliens très éprouvés.

En définitive, les politiques de développement initiées au Sénégal n'ont pas atteint leurs objectifs qui étaient de réduire les inégalités régionales (DIONE D., 1992). Elles ont occulté la mobilité géographique des hommes et proposé des actions sectorielles sans corrélation entre elles. Tout ceci a conduit à des impasses et de ce fait une meilleure compréhension des mécanismes migratoires, particulièrement ceux des ressortissants de Diourbel pour ce qui nous concerne, s'impose. Et on lit à travers le contexte socio-économique de la région de Diourbel que la migration des Baol-Baol vers Dakar, n'est pas un simple mécanisme de pull-push. Autrement dit ce n'est pas par accident qu'ils ont choisi de bouger, au contraire, l'interprétation de l'exode rural des Baol-Baol vers Dakar, doit être appréhendé comme étant l'expression de stratégies individuelles ou collectives d'ajustement aux disparités

économiques entre ces deux espaces géographiques. Il reste cependant à voir la dynamique historique et les caractéristiques de la migration des Baol-baol vers Dakar.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

DEUXIEME PARTIE

LE PROCESSUS MIGRATOIRE

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Dans cette seconde partie, nous essayons de montrer d'une part, que la mobilité géographique des Baol-baol ne provient pas d'un néant a-historique autrement qu'elle ne constitue pas un fait sans précédents de l'histoire ; et d'autre part, que cette mobilité géographique obéit à une conjonction de facteurs dont certains sont déjà largement évoqués dans les lignes qui précèdent.

Il s'agira ainsi de voir dans un premier temps, les caractéristiques majeures de cette migration en insistant particulièrement sur les différents flux migratoires en provenance de Diourbel vers Dakar, et les motifs de ces déplacements tels que décrits par les Baol-baol avant de passer aux types d'activités exercés par ceux-ci dans les sites étudiés notamment le Parc-Lambaye et Keur Serigne bi.

CODESRIA - BIBLIOTHÈQUE

CHAPITRE 1 : DYNAMIQUE HISTORIQUE DE LA MIGRATION DES BAOL-BAOL

Chronologiquement, la migration des ressortissants de l'ancienne province du Baol est fondamentalement liée à l'expansion de la confrérie mouride et aux système de contrôle des adeptes par les élites maraboutiques.

En effet, rappelons que la région de Diourbel est composée d'une population à majorité musulmane (99 %) où les mourides occupent largement et sans conteste la première place en nombre avec 85,5 % (RGPH : 88).

Il convient par conséquent de nous référer aux migrations mourides pour comprendre la portée historique de l'afflux de migrants baol-baol vers Dakar. La confrérie des mourides a vu le jour dans un environnement rural, à une époque historique particulièrement importante dans le devenir de la société sénégalaise. Sa naissance coïncide avec le moment où la société wolof », détruite politiquement par la domination française maintient son encadrement coutumier par une transmutation des vertus guerrières en qualités religieuses.

Ainsi, le mouridisme s'est déployé dans un cadre économique et politique précis, celui des campagnes sénégalaises, dans un paysage politique déterminé, celui de la domination du Sénégal par l'administration coloniale française.

Il s'est adapté aux structures économiques et politiques du monde rural et généré des institutions d'encadrement et des formes de prestations spécifiques à l'univers économique villageois. La forme d'activité économique originellement liée au mouridisme fut le travail de la terre.

L'institution mouride a comme on le sait, organisé les fidèles dans des structures économiques orientées vers la culture arachidière. Ainsi, il convient de souligner à juste titre, que c'est dans cet univers villageois ou semi-urbain que se trouvent le siège de la confrérie, les lieux de culte, les tombes des marabouts, les sanctuaires et les sources réputées miraculeuses.

Par contre, en milieu rural, l'encadrement jamais absent du **disciple** (ici le baol-baol) par son guide, va dans le sens de l'entretien et du maintien de la foi de l'adepte. L'impact de la proximité géographique du marabout n'est cependant pas uniquement religieux ou sociologique, il est aussi économique.

En effet, les institutions villageoises, permettent un prélèvement direct sur le revenu du villageois et placent les disciples dans une situation de dépendance économique. Mais elles seront mises à l'épreuve par les migrations mourides suivant deux filières : rurale-rurale et plus tard une filière rurale-urbaine.

1. LA FILIERE RURALE-RURALE

Amorcée au début du siècle à partir des foyers de regroupement mouride à Diourbel et à Touba, un vaste mouvement de conquête pionnière (GIRARD, J., 1964) dirigée par les marabouts, se développa vers l'intérieur des terres en suivant, en direction de l'Est, la pénétration des voies de communication, gagnant ainsi, à la colonisation agricole, toute la partie centrale du pays.

Ainsi, la colonisation systématique des terres neuves fut effectuée de 1927, et s'est stabilisée à partir de 1945, date à laquelle a débuté vraisemblablement un autre type de migration suivant cette fois la filière rurale-urbaine.

Ce ralentissement et cette stabilisation du front pionnier, est la conséquence d'une part de la raréfaction des terres vacantes et d'autre part de l'exutoire représenté par l'accélération des migrations urbaines.

2. LA FILIERE RURALE-URBAINE

L'accélération des migrations urbaines des baol-baol s'est effectuée à partir de 1945, époque qui coïncide avec la stabilisation du front pionnier dans la zone d'influence de la confrérie.

Cette migration mouride non encadrée par les marabouts, il faut le préciser, fut le propre surtout des jeunes disciples en quête de revenus additionnels durant la saison sèche. Ces déplacements saisonniers concernaient des effectifs importants, car PELISSIER remarque que « le développement urbain a entraîné un véritable détournement des mouvements de migration issus du pays Wolof, traditionnel au détriment du front pionnier ».

En effet, au lieu d'être employé à de nouveaux défrichements pendant la saison sèche, la main-d'oeuvre des villageois pionniers, s'est trouvé orienter par ses propres élites vers les centres urbains, Dakar, en particulier, dont l'incessante expansion procurait d'importantes potentialités socio-économiques notamment en période de traite.

Ces déplacements saisonniers duraient d'habitude de janvier à mai. Cependant, il arrive après plusieurs déplacements, que le migrant se fixe en ville, participant ainsi au procès de l'exode rural.

En ville, les métiers qui s'offraient à ces baol-baol pour la plupart sans instruction et à faible qualification, furent entre autres, le colportage et les métiers de manoeuvre ou de manutention. Mais de nos jours, le commerce demeure, leur principale activité. Ainsi, dans tous les cas, il demeure que les baol-baol, contrairement à d'autres communautés à l'image des Sereer où Fall A.S. nous fait remarquer qu'ils sont restés pendant longtemps repliés sur eux-mêmes, sont placés sous le signe de la mobilité. Et ce caractère expansif des baol-baol est fortement lié à la confrérie des mourides qui de nos jours se lance dans une dynamique conquérante.

L'étude attentive de l'évolution des structures socio-économiques fait apparaître l'importance de la migration de saison sèche dans cette partie du vieux bassin arachidier, à la fois par le nombre de personnes concernées et par le caractère de nécessité des revenus monétaires additionnels de saison sèche créés à l'occasion des déplacements. Cet appoint saisonnier est lié à la faiblesse du revenu agricole.

Il paraît aussi nécessaire de relier l'étude de la mobilité saisonnière à l'analyse des transferts de population. Ces déplacements saisonniers des ruraux de l'arachide trouvent d'abord leur finalité dans le besoin de revenu additionnel : l'agriculture étant l'activité dominante et ce sont les cycles de l'arachide qui déterminent le taux et la durée des déplacements de morte saison. Il reste à envisager si ces contraintes évoquées conduisent à analyser la mobilité saisonnière comme l'une des modalités d'initiation de l'exode rural des baol-baol vers Dakar.

La dégradation du rapport démo-économique, particulièrement dans cette vieille région arachidière septentrionale du Baol est une conséquence directe de l'engouement exagéré pour l'arachide. Les progrès techniques sont restés limités, les contraintes foncières et pédologiques se sont précipitées et les conditions de la commercialisation par le jeu de la traite ont aggravé la domination du producteur par l'appareil commercial de collecte. Si bien que l'endettement du paysan baol-baol est devenu le mode privilégié de reproduction du système de l'arachide.

L'incapacité à mobiliser un surplus monétaire ainsi que le faible niveau d'instruction et de formation des paysans limitent encore les possibilités d'innovation et de progrès, tant au niveau des techniques que dans la gestion de l'exploitation. Le résultat, sensible dans la zone du Baol où le choix de la monoculture est très marqué, se traduit par une insuffisance chronique du système de subsistance et place les chefs de famille devant un redoutable dilemme : l'usure au village ou la fuite à la ville (Dakar). Les déplacements saisonniers des baol-baol s'inscrivent dans ce contexte. Sans nul doute, les villes moyennes de l'intérieur peuvent-elles offrir des occasions de revenu, mais elles jouent surtout le rôle de villes-relais pour les migrations vers Dakar.

On voit ainsi comment la mobilité saisonnière des baol-baol débouche sur leur exode rural massif et prépare en même temps ces derniers aux activités non agricoles.

Donc, au total, l'instabilité du peuplement dans le Baol doit être mise en relation avec le caractère spéculatif de l'agriculture. La mobilité y est en quelque sorte devenue « une norme » en fonction de laquelle les paysans élaborent leurs projets individuels : les systèmes de culture, successions culturales, pratiques de la jachère et techniques de restitution de la fertilité, sont structurés en fonction d'un horizon économique à court terme, sans considération à long terme des équilibres agro-économiques.

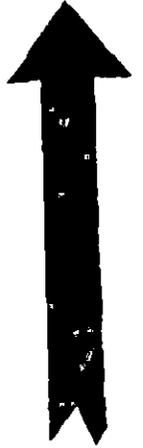
La liaison entre intensité des migrations et augmentation de la pression sur les ressources au sein de cet espace géographique ne peut ainsi se ramener à un rapport de causalité simple. Même si une mesure pouvait être attribuée à chacun de ces deux phénomènes, leur mise en relation fonctionnelle aurait une valeur descriptive mais non une réelle valeur explicative autrement dit la mobilité des baol-baol ne peut être uniquement considérée comme une variable exogène de production supposée en dégradation.

C'est ainsi qu'il reste à voir les caractéristiques de la mobilité géographique des baol-baol en étudiant de manière plus approfondie les motifs qui président ces déplacements tels que évoqués par les migrants eux-mêmes.

CARTE N°3

PRINCIPAUX FLUX MIGRATOIRES

N



MAURITANIE

SAINT-LOUIS

LOUGA

THIES

DIOURBEL

FATICK

KAOLACK

ZIGUINCHOR

GAMBIE

KOLDA

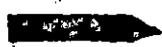
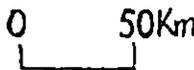
MALI

TAMBACOUNDA

GUINEE BISSAU

GUINEE

ECHELLE



PLUS DE 50% DES MIGRATIONS



ENTRE 30 et 50%



MOINS DE 30%

SOURCE : D'APRES ENQUÊTE MAIN-D'OEUVRE
MIGRATION 1976 - 1980

OCEAN ATLANTIQUE

CHAPITRE 2 : CARACTERISTIQUES DE LA MIGRATION DES BAOL-BAOL A DAKAR

Ce chapitre montre les particularités de la migration rurale-urbaine des baol-baol. Autrement nous essayons d'analyser de manière successive et dans une démarche exploratoire, l'importance des flux migratoires en provenance du Baol vers Dakar afin de quantifier l'apport de la région de Diourbel dans l'accroissement démographique de Dakar, mais aussi d'évoquer les motifs et ou les mobiles de ces déplacements spatiaux et enfin de faire une typologie des migrants.

1. IMPORTANCE DU FLUX MIGRATOIRE

La région de Diourbel est l'une des principales zones de départ. En effet, d'après le recensement général de la population et de l'habitat de 1988, la propension à migrer est de 0,3 % soit plus de 20.000 habitants en valeur absolue.

Par ailleurs, le solde migratoire pour la même année de référence y est largement déficitaire car représentant -35 132. Ces flux migratoires même s'ils s'orientaient vers toutes les directions, depuis plus de deux décennies, ils convergent essentiellement vers Dakar et l'observation de la figure n°4-en offre une parfaite illustration.

Dans tous les cas, il apparaît que la part des baol-baol dans la dynamique démographique de la région dakaroise est non négligeable, elle est au contraire très significative. Et ces flux migratoires sont plus importants pour la tranche d'âge comprise entre 25 et 34 ans. De nos enquêtes, il ressort que 80 % de notre échantillon est constitué d'éléments jeunes dont la part des moins de 30 ans est considérable (70 %). Par ailleurs, aucun élément de sexe féminin n'a été signalé, ce qui implique par conséquent que les départs pour la ville intéressent surtout les hommes et le rapport de masculinité de 88,5 femmes pour 100 hommes montrent encore une fois de plus la mobilité géographique des hommes. En outre et toujours d'après nos enquêtes de terrain, aucun cas de migrants ayant plus de 60 ans n'a été recensé dans notre échantillon. Cela peut s'expliquer comme étant l'expression d'un attachement au terroir d'origine des personnes les plus âgées (tableau n°7).

Au total, l'importance du flux migratoire des baol-baol dans la région de Dakar n'est plus à démontrer surtout si l'on en juge par le nombre fort important de cette communauté dans les rues et artères de la capitale et leur emprise dans le commerce informel. Seulement il s'avère tout aussi important de saisir les motifs qui président à leur migration.

Tableau n° 7 : Répartition de la population enquêtée par génération

Génération	Effectif	%
moins de 25 ans	13	11
25 - 34 ans	43	36
35 - 44 ans	40	33
45 - 54 ans	24	20
Total	120	100

Source : Mbengue, 1997

Tableau n° 8 : Répartition de la population enquêtée selon la durée de séjour à Dakar

Durée de séjour	Effectif	%
moins d'1 an	18	15
1 à 5 ans	58	48
plus de 5 ans	44	37
Total	120	100

Source : Mbengue, 1997

2. LES MOTIFS DE LA MIGRATION

Cette partie consacrée à l'étude des motifs de la migration des originaires de la région de Diourbel, permet d'analyser de plus près les perceptions individuelles que les migrants ont des raisons de leur exode.

En effet, la perception des acteurs, ne peut être occultée dans l'effort de compréhension d'un fait à la fois social et spatial qui les implique au premier chef. Cependant, les motifs tels que évoqués par les migrants aussi significatifs qu'ils soient, présentent des limites pour l'explication globale du phénomène migratoire. Leur intérêt réside surtout dans le fait qu'ils indiquent des causes immédiates et concurrentes de leur mobilité géographique. D'emblée, deux ordres de faits apparaissent : des motifs économiques et des motifs psychosociologiques.

2.1 Les motifs économiques

A la question quelle était votre occupation au village avant votre migration, nos enquêtés ont quasi répondu unanimement en désignant l'agriculture comme activité principale. Or comme nous l'avons fait remarquer plus haut, la région de Diourbel qui est essentiellement agricole est soumise à des conditions climatiques péjorées qui ont mis à nu la fragilité du système.

Par ailleurs, toutes les superficies arables sont pratiquement exploitées. Ainsi, on peut par conséquent tenter de nous demander si ce n'est cette indisponibilité des terres qui expliquerait les départs pour Dakar. De même on peut s'interroger ou du moins partager l'hypothèse selon laquelle, l'insuffisance de la production agricole pourrait astreindre les baol-baol à prendre le chemin de Dakar.

Enfin, une hypothèse relative aux besoins de numéraires expliquerait le départ de ces ruraux vers la capitale sénégalaise. Par exemple, de notre guide, d'entretien, on a constaté que C.L. qui est marchand ambulant à Keur Serigne Bi, ressortissant du département de Mbacké nous explique « si j'étais resté au village, il est évident que j'aurais accès à la terre ou du moins à une parcelle. Là n'est pas le problème. Mais, j'avoue que ma présence à Mbacké durant la période des cultures n'est pas indispensable. D'ailleurs si vous voyez que je suis resté pendant un bon moment sans retourner passer l'hivernage, c'est parce que mon frère qui était parti aux terres neuves est revenu et s'occupe de la famille. C'est pourquoi j'ai laissé ma femme et mes enfants à ses côtés. Je contribue financièrement à régler les problèmes au village ».

De ces propos de C.L., il en découle deux considérations :

- d'abord, comme le dit notre interlocuteur, l'accès à la terre n'est pratiquement pas le plus difficile, car à défaut, d'un champ personnel, la communauté familiale peut mettre l'aspirant dans des conditions acceptables de travail. Par contre, ce qui est posé, c'est plutôt l'opportunité de rester au village, car la mise en valeur champêtre n'exige peut être pas la présence de tous les bras valides.

- Ensuite, ces propos de C. L., autorisent à considérer l'exode comme relevant d'une stratégie familiale. En effet, le retour de son frère des terres neuves, libère C. L. des contraintes familiales. Ainsi, il reste à Dakar, avec pour objectif, la recherche de l'argent.

En somme, la raréfaction des terres vacantes est un réel problème dans le Baol dont l'économie est vouée à la culture arachidière. Et si, on s'en tient aux personnes enquêtées, on peut considérer le manque de terres comme facteur de répulsion. Cependant, la question qui semble du reste se dégager est la suivante : pourquoi, les baol-baol se soustraient-ils à l'activité agricole au profit du commerce informel à Dakar ?

Les raisons de ce changement d'activité pourraient être envisagées à partir des conditions de l'agriculture dans la région de Diourbel.

En fait, François Pathé DIOP et collaborateurs (1985, p. 3) expliquent « l'aspect saisonnier des activités traditionnelles maintient les actifs ruraux dans un sous-emploi structurel variant d'un espace agricole à un autre. Ce sous-emploi explique en partie l'importance de l'exode vers les centres urbains, Dakar en particulier ».

Ce constat demeure valable pour l'espace agricole qui est la région de Diourbel. En effet, les activités agricoles ne se pratiquent qu'en saison des pluies et le déficit pluviométrique est consolidé. A cela, se greffe, la saturation des sols qui explique la faiblesse de la production agricole.

En somme, la dégradation des conditions d'une bonne agriculture est un motif notable de l'exode des ruraux. Le départ vers Dakar obéit ou répond donc au besoin de recherche de ressources financières complémentaires à la survie dans le Baol.

Ainsi, la recherche du numéraire qui se pose comme caractéristique majeure de la migration rurale-urbaine, trouve son explication dans la structure socio-économique de la région de Diourbel. En fait, si les baol-baol justifient leur déplacement à Dakar, par le besoin de chercher du travail rémunéré, c'est bien parce que le système agraire du Baol s'est nettement effrité du fait de la déstructuration de l'économie de traite entre autres. Et de cette désorganisation du système agraire baol-baol, a probablement résulté la stagnation voire la régression de l'économie dans le Baol.

De cet état de faits, les paysans baol-baol, furent contraints de se reconvertir en maintenant une partie de leur force de travail, dans le terroir déjà ancien et nettement appauvri, et en déversant une autre partie soit dans les zones rurales où encore favorables à l'agriculture expansive (DUBOIS, 1971), soit en ville notamment Dakar, où entre autres des emplois se créent du fait de l'industrialisation rampante et surtout des besoins manifestes du secteur tertiaire particulièrement le commerce.

Il apparaît que les facteurs économiques sont décisifs et souvent donnent une idée plus précise des causes de l'exode rural.

Cependant les facteurs psychosociologiques méritent d'être pris en compte dans l'effort de compréhension du fait migratoire.

2.2 Les motifs psychosociologiques

2.2.1 Les facteurs psychologiques

Les différentes monographies qui sont consacrées à l'étude du fait migratoire ont très peu insisté sur les facteurs ethno-culturels comme axe d'analyse. Or, certaines spécificités culturelles sans être des causes de mobilité, pourraient expliquer les différences d'approche d'une ethnie à une autre ou d'un espace rural à un autre. Sous ce rapport, il est possible de mieux comprendre le bien fondé de telle ou telle stratégie migratoire.

Le professeur Abdoulaye Bara DIOP n'avait pas manqué de relever cet aspect de l'étude des migrations en affirmant : « ...les antécédents historiques, les facteurs sociaux et psychosociaux ne doivent pas être négligés, ils peuvent avoir un rôle important. Qu'est-ce qui fait que certaines populations sont plus migrantes que d'autres, mêmes placées dans des conditions économiques à peu près identiques ? Il ne fait pas de doute que l'histoire, le contexte psychosocial, la culture jouant, interfèrent avec les questions économiques, pour déterminer les migrations ».

Pour notre part, certes nos investigations ne nous permettent pas de prendre en charge l'étude de la migration rurale-urbaine des baol-baol sous cet angle, mais, nous avons pu relever à travers l'analyse de la dynamique historique, le caractère expansif des baol-baol. Et eu égard à l'expansion du front pionnier conduit par l'élite maraboutique de la confrérie mouride, il apparaît que les baol-baol sont placés sous le signe de la mobilité.

2.2.2 Les facteurs sociologiques

L'analyse des motifs sociologiques de l'exode rural est indissociable de l'intérêt personnel que les migrants manifestent à être en ville.

Les sentiments sont largement partagés. En effet certains, vouent un intérêt personnel à être en ville tandis que d'autres généralement les plus âgés, considèrent que leur présence à Dakar, ne provient pas d'un choix délibéré.

En fait, très peu de migrants déclarent être motivés par le besoin de rejoindre un parent à Dakar. En revanche, l'attrait de la ville est évoqué par certains baol-baol notamment les plus jeunes de notre échantillon, qui, nonobstant leur condition de travail ou de vie urbaine difficile, trouvent du plaisir à être en ville. Et cette perception de la ville, montre que la migration peut obéir à une aspiration de certains ruraux. Et parfois, cette aspiration n'est que l'attrait d'une nouveauté que l'on imagine d'autant plus prometteuse qu'elle est vague.

Cependant, on peut affirmer à travers ces deux facteurs qui motivent essentiellement le départ des baol-baol vers Dakar, que contrairement à toutes les évidences, ce n'est pas l'image prestigieuse de la ville qui incite à la migration : celle là justifie tout au plus idéologiquement celle-ci. Ce n'est pas non plus une force d'attraction abstraite de la ville, c'est plutôt la différence de niveau de vie entre ville et campagne qui est déterminante, compte tenu du fait que la campagne devient pour des raisons objectives, répulsive par la détérioration des termes

de l'échange, les besoins monétaires insatisfaits, le niveau de vie en voie de dégradation et qui repose d'une manière ou d'une autre dans une situation de précarité.

Donc l'appel ne vient pas de la ville, autrement dit, celle-ci ne joue pas le rôle positif qu'on lui accorde généralement, mais, c'est plutôt le déversoir d'une campagne saturée.

Cependant, les migrants une fois en ville, peuvent être identifiés sur la base de leur durée de séjour c'est-à-dire on peut procéder à une typologie des migrants.

3. TYPOLOGIE DES MIGRANTS

La classification de faits sociaux est particulièrement difficile en raison de la complexité que renferment ceux-ci. L'étude des migrations n'échappe pas à la règle.

En effet, les tentatives d'analyse des formes migratoires faites par des chercheurs dans le cadre de l'Afrique occidentale en donnent cependant d'intéressantes indications qui méritent d'être examinées et affinées au contact de la population cible : DIOP A. B. (1964), SAMIR Amin (1972), Jean Louf Amsell (1976), SOW Fatou (1980), FALL A. S. (1987), SANE I (1991).

Néanmoins, nous avons cherché à nous fonder sur les particularités de la migration des baol-baol. Ainsi, à partir de critères objectifs, la durée du séjour et le rythme des déplacements des migrants, nous avons retenu d'une part les saisonniers et de l'autre les temporaires.

3.1 Les saisonniers

Ce sont tous ceux qui ne sont pas bien établis à Dakar et faisant des va-et-vient permanents de leur village à Dakar et suivant les saisons où des possibilités de trouver du travail et autres raisons socio-économiques.

Parmi les saisonniers, il y a aussi bien des célibataires que des mariés.

3.2 Les temporaires

Nous avons appelé migrants temporaires, tous ceux qui ont pu justifier d'une présence prolongée à Dakar. Ces migrants temporaires se différencient des migrants sédentaires par le fait qu'ils sont appelés à retourner au village. En effet, durant nos enquêtes de terrain, nous avons constaté un attachement des migrants à leur terroir d'origine. En fait, les migrants que nous avons rencontré manifestent le désir de retourner au village quoi qu'il advienne. Même s'il faut relativiser cette volonté déclarée de retour au bercail, il convient de noter la difficulté de parler de migrants sédentaires ou définitifs, comme ce fut le cas dans certaines études consacrées à d'autres communautés. Pour notre part, si nous nous en tenons aux personnes enquêtées, rien ne nous permet de signaler une catégorie de sédentarisés entendu dans le sens de migrants définitivement fixés en ville. Cependant on ne saurait éluder l'hypothèse selon laquelle, le migrant, après plusieurs déplacements, se fixe définitivement en ville participant ainsi à l'exode rural, comme cela a été démontré dans l'abondante littérature consacrée au thème pour que l'on en fasse mention.

Au sein des migrants temporaires, il y a d'une part ceux qui ne sont plus identifiables aux saisonniers, ils ont à leur actif un temps de séjour à Dakar assez considérable. D'autre part, nous avons relevé ceux qui expriment de moins en moins le désir de retourner au village notamment pour y exercer des activités productrices, suite à leur expérience urbaine.

Par ailleurs, dans notre enquête, nous n'avons pas pu par faute de temps, prendre en charge des critères opératoires pour identifier des sédentarisés en les différenciant des temporaires comme c'est le cas dans bon nombre d'études consacrées aux migrations.

Il reste cependant de voir les types d'activités exercés par les baol-baol dans les sites étudiés.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CHAPITRE 3 : LES TYPES D'ACTIVITE EXERCES EN VILLE PAR LES BAOL-BAOL

Des deux sites étudiés, « la Maison des mourides » ou Keur Serigne Bi » et le « Parc Lambaye » sur l'avenue du Président Lamine GUEYE, les baol-baol s'y sont fortement implantés et se livrent à des activités relevant du secteur informel en particulier le commerce.

Par conséquent, il convient de prêter notre attention sur la capacité de ces baol-baol à maîtriser ce nouvel espace, c'est-à-dire le changement d'activité qui accompagne leur mobilité spatiale ou en d'autres termes, le procès de travail des baol-baol d'une part, et d'autre part, la manière dont ces mêmes baol-baol opèrent dans l'informel à partir de nos points d'observations.

I. LA CONVERSION DES BAOL-BAOL DANS DES ACTIVITES URBAINES

Nous avons relevé plus haut que la migration rurale-urbaine s'accompagne de changement d'activité productive. Ce changement se traduit par une conversion ou souvent même une ou plusieurs reconversions du migrant dans des activités purement urbaines. Il demeure ainsi, une des expressions pour dire de la décomposition de la paysannerie. Mais ce phénomène, de transformations spatiales, qui donne à l'étude de la migration une allure particulière est difficile à saisir dans ses grandes caractéristiques.

Pour notre part, nous nous contentons de relever le fait que le migrant, au moment où il devient force productive réelle, ou potentielle, quitte son milieu naturel qui l'a jusqu'ici entretenu. Il se retire donc d'une économie primaire pour s'intégrer dans la vie urbaine, marquée par le sceau du monde capitaliste. En fait, même si ce retrait n'est pas radical pour le cas des baol-baol, il apparaît tout de même, que ces derniers sont appelés à s'adapter à la logique de la nouvelle sphère de production dans laquelle ils passent désormais, l'essentiel de leur temps.

En somme, tout se passe dans l'articulation ou le déphasage entre deux modes de production qui tout en s'opposant, s'interpénètrent.

Tout en s'abreuvant à la logique d'une économie domestique, ils cherchent les moyens de court-circuiter la logique capitaliste (impact de la mondialisation dans les relations villes-campagnes).

Dès lors, la migration rurale-urbaine des baol-baol est inhérente à la crise agricole. Et la facilité de la reconversion des baol-baol dans des activités urbaines est liée au fait qu'ils soient fortement absorbés par l'économie de traite. Il importe par conséquent de voir la manière par laquelle les baol-baol opèrent dans le secteur informel.

2. LE SECTEUR INFORMEL ET LES BAOL-BAOL

Le secteur informel caractérise les activités qui se développent en milieu urbain de manière spontanée, et qui permettent d'absorber une partie de la main d'oeuvre issue des migrations rurales. Ces activités n'obéissent pas aux règles formelles de l'économie moderne.

Ce concept a fait l'objet de nombreuses critiques, l'essentiel étant qu'il ne peut exister d'activités véritablement informelles, règles et procédures de régulation, sont nous semble-t-il indispensables mais non formalisées, car ce sont des micro-règles qui perdurent. D'autre part, ce sont les individus qui créent le système selon le modèle interactif dans les traditions socioculturelles. Il est important de savoir néanmoins, le contexte dans lequel se développent les activités exercées dans ce sous-secteur de l'économie urbaine et les emplois que génère l'informel.

En effet, on estime en 1991 à 1 081 948 personnes, la population active urbaine de Dakar, dont 634 849 se trouvant dans le secteur informel, ce qui représente un pourcentage de 58,7 % (SENE, 1995). Le secteur informel contribue à la création de richesse nationale. Son apport à la formation de la valeur ajoutée est estimée à 30 % et d'après COREA (1996), ce chiffre pourrait connaître une hausse de 10 % s'il était possible de comptabiliser l'ensemble des activités informelles.

Dans le secteur informel, le commerce, en particulier le secteur des marchés, joue un des rôles les plus importants car, non seulement il satisfait une grande partie des consommateurs urbains, mais il semble être aussi un secteur d'accueil idéal pour les baol-baol. Le « Parc Lambaye » et la « Maison des mourides » (Keur Serigne Bi), représentent pour les dakarois des lieux d'approvisionnement important en marchandise de toute nature. De plus, ces deux marchés occupent une position géographique privilégiée, ils sont au centre de Dakar et situés à quelques kilomètres l'un de l'autre (voir carte de localisation).

Le « Parc Lambaye » est reconnu pour être la plaque tournante de produits ayant déjà fait pour la plupart l'objet d'une utilisation, autrement dit des produits d'occasion. Généralement, les baol-baol les achètent auprès de personnes qui sont dans le besoin à des prix modiques, pour les revendre en vue d'en tirer profit. Ces produits qui y sont échangés vont du bois aux appareils électroménagers (cuisinière, téléviseur, antenne...) en passant par les appareils électroniques.

En revanche, à « Keur Serigne Bi » (Maison des mourides), ce sont les produits qui sont en prise directe sur le public qui y sont échangés, c'est-à-dire des produits d'usage courant. Outre la gamme variée de ces produits, la nouveauté incombe à la manière dont opèrent les baol-baol dans cet endroit. En général, ils se positionnent le long des voies passantes pour interpeller les passants à qui ils demandent sans la marchandise à vendre, ce dont ils ont besoin. De tous ces produits commercialisés (y compris les armes à feu...), les produits pharmaceutiques semblent être les plus importants.

C'est ainsi que nous avons accordé une attention particulière à ce circuit de commercialisation de médicaments à partir d'une étude de cas afin de voir les réseaux d'approvisionnement et de

distribution mais aussi la structure commerciale et le cachet de la confrérie qui semble être au service des baol-baol.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, la « Maison des mourides (Keur Serigne Bi) » est connue pour être la plaque tournante de la vente informelle de médicaments. En effet, la distribution de médicaments se fait d'ordinaire soit par l'intermédiaire des postes de santé avec « l'initiative de Bamako », soit dans les officines privées sur présentation d'une ordonnance et selon les tarifs nationaux en vigueur. Cependant, en considérant que le système des postes de santé publics est défectueux, il faut remarquer donc que par rapport au niveau de vie des populations, le réseau de soin primaire n'est pas adapté à la situation. Par conséquent, le développement d'un réseau de vente parallèle de médicaments paraît inéluctable. C'est ainsi qu'à l'issue de nos enquêtes, une description des réseaux de distribution de ces produits pharmaceutiques nous a été faite et elle se résume ainsi :

Les sources d'alimentation sont la Gambie, essentiellement où les médicaments achetés à faible prix sont acheminés vers Touba ou Kaolack, le port de Dakar où les colis sont fréquemment pillés mais également des hôpitaux, des dispensaires et des officines où les médicaments peuvent être détournés, aussi la pharmacie nationale d'approvisionnement (PNA) et la Société industrielle pharmaceutique de l'ouest africain (SIPOA), approvisionnent ces baol-baol aux tarifs très bas par rapport au circuit officiel. Mais les baol-baol ne contrôlent véritablement que la source gambienne, qui reste de loin la plus importante, et celle de la NPA et de SIPOA. Et c'est principalement la « Maison des mourides » qui approvisionnent les détaillants et les utilisateurs ou consommateurs à travers les grossistes. Les vendeurs y viennent acheter une quantité importante ; une ou deux fois par an, et partent pour Touba ou Kaolack, ce qui leur permet de rapporter de plus grosses quantités à des prix plus bas. Ainsi, les réseaux d'approvisionnement apparaissent comme un système complexe dont la trame est l'organisation confrérique et le noyau dur est Touba. En effet, les baol-baol opérant dans les circuits commerciaux des produits pharmaceutiques sont dans un lieu de dépendance variable avec leur marabout. Un des leurs, originaire de Ndamme où son épouse et ses enfants sont restés, explicite ainsi, la relation avec son guide spirituel : « je me pourvois auprès d'un grossiste membre de l'entourage de mon marabout, à Touba, chaque fois que je vais acheter des médicaments, je passe voir mon marabout, et chaque fois que je veux lui faire un don, j'en profite pour me ravitailler. En fait, je n'établis aucune distinction entre ces deux motifs de me rendre à Touba. J'ai ainsi une double relation avec mon marabout : en tant que talibé soumis au respect, venant faire une offrande ou solliciter une bénédiction, j'ai une relation directe en tant que vendeur s'intégrant dans le réseau autour de la maison de mon marabout, j'ai aussi une relation indirecte qui passe par l'intermédiaire de mon grossiste et met mon marabout à l'écart du trafic. Lorsque j'ai été interpellé une fois par la police, j'ai fait appel à mon grossiste qui a demandé au marabout d'intervenir et l'affaire n'a pas eu de suite ».

Cette enquête biographique nous a permis de confirmer l'existence de réseaux contrôlés par les baol-baol, structurant des pratiques qui paraissaient initialement indépendantes, et n'excluant d'ailleurs pas une vente plus marginale par des individus isolés. S'il n'est pas étonnant de voir contrôler ce réseau de vente informelle de médicaments par cette communauté mouride, il l'est plus d'observer la tolérance ou le laxisme des pouvoirs publics envers ce trafic.

Cependant, il semblerait que ce soient les implications politico-religieuses à tous les niveaux de la hiérarchie sociale d'une part, et l'incapacité du système de soins à assurer une distribution à bas prix des médicaments, d'autre part qui font de cette vente parallèle, une pratique considérée comme à la fois inattaquable et nécessaire, et si la situation se présente

comme telle, c'est bien parce qu'elle repose sur des bases solides. Parallèlement à cette étude, des circuits commerciaux de médicaments à la « Maison des mourides », nous avons jugé nécessaire de mener une analyse similaire au « Parc Lambaye », mais cette fois dans le but de comprendre les caractéristiques de la structure commerciale des baol-baol opérant dans ce secteur et toujours à partir d'une étude de cas réalisée lors des enquêtes biographiques.

En fait, caractériser la structure commerciale des baol-baol reviendrait à décrire la composition du réseau commercial des baol-baol et à déterminer les fondements. Pour cela, nous nous sommes appuyés sur les propos de Cheikh Mbacké FALL, originaire de Darou Mousty et opérant au « Parc Lambaye ».

En effet, Cheikh Mbacké FALL est spécialisé dans la vente de matériel électronique qui est son secteur d'activité. La stratégie des « FALL » met en place une stratification, bien spécifique aux commerçants baol-baol. Le personnel de leur magasin est composé de six personnes qui sont membres de la famille ou considérés comme tels. Ces six employés travaillent tous les jours dans le magasin et recouvrent quotidiennement une rémunération limitée, juste assez pour couvrir leurs dépenses, étant nourris et logés par la famille FALL. Leurs besoins sont donc minimes. A côté de la catégorie des employés, on trouve celle largement plus nombreuse des revendeurs. Ces derniers promettent de bonnes affaires aux acheteurs et ouvrent une clientèle plus large aux grossistes désireux de vendre leurs marchandises.

Une autre catégorie, les « placiers », doivent trouver les points de vente qui pourront écouler la marchandise. Les colporteurs de rue qui vont au magasin s'approvisionner en marchandises représentent un autre maillon de la chaîne.

Ainsi, au travers de cette description, on peut relever certaines caractéristiques de cette organisation commerciale baol-baol.

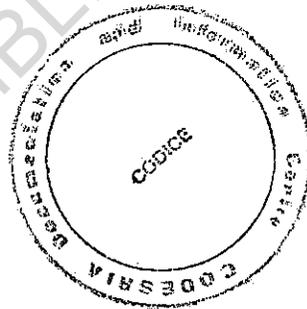
Le premier et peut être le plus important fondement de cette stratégie commerciale est l'aptitude à créer des réseaux, lesquels reliant les points de distribution à l'intérieur même du pays, au coeur d'une ville, dans les allées d'un marché. Et la force de ces réseaux provient de son principe qui face à la nature déstructurée des rapports sociaux dans les sociétés de grande taille, s'appuie sur les individus, interagissant, faisant appel à toute sorte de liens en vue d'atteindre certains objectifs. Ainsi, on trouve dans ces réseaux une solidarité sans commune mesure : la solidarité confrérique, coeur du réseau, la solidarité familiale et la « solidarité économique ».

Le second facteur réside dans un système qui favorise la mobilité sociale. En effet, si le travail des baol-baol commence par un apprentissage qui demande un mentor, ce dernier sera vite reconnaissant et aidera l'ancien apprenti à s'installer à son compte. Et c'est ce qui pousse VICTORIA EBIN (1992, 1993) à faire une comparaison avec le daara agricole dans lequel le talibé mouride fait don de son travail au Cheikh pour recevoir ensuite son propre lopin de terre. L'exemple suivant vient confirmer ce critère de mobilité sociale : un commerçant nommé CISSE, eut son premier travail au « Parc Lambaye » dans l'un des magasins de Cheikh FALL. Il reçut une aide appréciable de ce dernier qui lui autorisa à vendre les marchandises de son propre magasin, tout en l'aidant à remplir les formalités de douane et de déchargement. Alors qu'il travaillait toujours à « Serigne Touba » (l'enseigne de l'ensemble des magasins de la famille FALL), CISSE acheta son propre restaurant pour finalement quitter les FALL, leurs rapports d'affaire prenant alors le pas sur les autres, il dédommagea Cheikh FALL pour toutes les marchandises empruntées et exerça ses activités à partir de ses propres

magasins. Il possède aujourd'hui six magasins, également appelés « Serigne Touba », où il emploie trois talibés et reste toujours un bon client de Cheikh FALL ».

La troisième caractéristique fondamentale de la stratégie commerciale baol-baol, réside dans la souplesse du système. En effet, la composition de « l'équipe commerciale » varie sans cesse, c'est-à-dire que le rôle des acteurs sociaux n'est pas immuable. Au cours d'une même semaine, un employé peut rentrer dans la peau d'un revendeur, puis dans celle d'un grossiste. Ce système commercial possède donc des atouts indéniables qui lui ont permis de bien s'intégrer dans le commerce informel urbain voire même de le dominer. Une reconversion urbaine s'est donc bien opérée pour ces baol-baol qui jadis évoluaient dans les activités agricoles.

La description des activités exercées en ville par les baol-baol pose déjà la problématique de leur insertion urbaine et particulièrement celle des réseaux à partir desquels ils s'appuient pour y parvenir. Il reste peut être à voir les modalités de cette insertion urbaine dans le cadre de leur accès aux valeurs urbaines en particulier en matière d'emploi et de logement.



9r

TROISIEME PARTIE

L'INSERTION URBAINE DES BAOL-BAOL

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Cette partie qui constitue le noeud de notre travail sera axée sur l'étude de l'insertion urbaine des baol-baol. Il s'agira ainsi, d'étudier les différentes stratégies mises en oeuvre par la communauté baol-baol dans la dynamique de son accès aux ressources urbaines en particulier travail et logement et les éléments de son identité.

Ce faisant, nous porterons notre attention sur les réseaux sociaux à partir desquels ces baol-baol s'appuient pour leur insertion en ville. Ces réseaux qui s'identifient à un support social sont appréhendés comme relevant du dispositif d'accueil de ces nouveaux habitants de la ville.

C'est ainsi que dans un premier chapitre, nous étudierons les réseaux sociaux en insistant particulièrement sur les plus dynamiques à l'image de ceux de nature confrérique notamment le dahira.

Puis dans un second chapitre, nous passerons au rôle de ces réseaux dans l'accès à l'emploi et au logement des baol-baol.

Enfin dans un troisième chapitre, nous évoquerons les relations qui lient les migrants à leur milieu d'origine.

CHAPITRE 1 : LES RESEAUX SOCIAUX

La problématique de l'insertion en ville est placée dans l'ensemble des cheminements migratoires individuels. En effet, les stratégies des migrants sont des stratégies globales et multipolaires qui dépassent souvent l'insertion dans une seule ville. En conséquence, pour comprendre au mieux l'insertion urbaine des migrants, il faut adopter un système d'observation multipolaire permettant de prendre en compte les différents pôles d'activité et de résidence des migrants. Dans une telle démarche, le migrant est alors perçu comme un acteur économique, dont l'installation en ville résulte d'un choix raisonné fondé sur le recours à des réseaux sociaux.

Un réseau social désigne un tissu complexe de rapports sociaux qui apparaissent sous la forme de circuit d'accueil et/ou d'insertion socioprofessionnelle, résidentielle, de solidarité humaine, de relations privilégiées. C'est pourquoi le réseau social peut être identifié à un relais social, mais un relais qui serait construit.

Un réseau social est donc un faisceau construit de relations sociales. Il est le fait d'une dynamique propre à une ou des communautés de personnes (FALL A.S., 1991).

Nous avons rencontré les réseaux sociaux dès que nous avons tenté de déceler à travers les relations de solidarité l'expression concrète de rapports favorisés entretenus par un individu avec une ou plusieurs personnes. De telles relations interpersonnelles sont bien souvent la manifestation de rapports construits sur les franges des institutions sociales (famille, dahira) ou en leur sein et révèlent des spécificités relationnelles dont la nature est à rechercher au travers des stratégies des acteurs impliqués.

Pour le baol-baol dont l'insertion est l'objet de cette présente étude, deux entités sociales semblent être les plus sollicitées : les réseaux familiaux et les réseaux confrériques notamment le dahira.

1. LES RESEAUX FAMILIAUX

L'étude de la dynamique des structures familiales révèle un contraste persistant car au risque de perte de substance de la famille dans un contexte de précarité économique et de croissance urbaine, s'oppose l'effectivité du statut de celle-ci à la fois comme espace de solidarité et de sécurité de ses membres mais aussi de référence symbolique qui régent, pour une part importante, la vie en société. Il est donc inexact voire exagéré de parler d'éclatement ou de destruction de la famille une fois que certains de ses membres viennent en ville quand de plus en plus d'analyses (LE BRIS, 1987 ; OSMONT, 1987 ; LOCOH, 1990) y voient une « véritable armature des sociétés africaines » (LOCOH).

Il est en fait établi que le processus d'urbanisation qui accompagne la crise ouvre une phase importante de restructuration de la famille faisant que les réseaux sociaux qui s'y tissent sont

des indicateurs des dysfonctionnements et des modalités des changements subséquents. Institution sociale d'origine, la famille est une entité d'ancrage des réseaux et elle continue d'être sollicitée en milieu urbain par les baol-baol, même si ses capacités à gérer valablement les besoins individuels d'ascension sociale de ses membres sont aujourd'hui atténués sous le poids de la crise économique.

En suivant cette perspective, on peut se demander si la tendance consistant à sortir ponctuellement des cadres préétablis, tels que la famille, n'est pas en voie de devenir irrésistible en ville ? Autrement dit les réseaux familiaux ne sont-ils pas victimes de leur caractère obligé et de l'insuffisance de leurs ressources pour faire face à la crise ? N'est-on pas en présence d'un « ajustement » de la famille qui, dès lors, perd une partie de son rôle d'institution sociale de premier ordre ? Que deviennent les liens de parenté, pour les baol-baol ? Il s'agit donc d'analyser l'impact des réseaux familiaux sur l'insertion des baol-baol, par la mise à contribution des mécanismes de solidarité, les stratégies-réponses à la crise, mais aussi sur certains cas de distanciation vis-à-vis de ses membres.

De notre enquête, il apparaît que les baol-baol accordent un rôle de premier plan aux réseaux familiaux dans le cadre de leur insertion urbaine. En effet, l'enquête révèle que le recours par les baol-baol aux réseaux familiaux est très important et c'est ainsi que 60 % des nouveaux arrivants sont accueillis à Dakar par des membres de leur famille. Ce chiffre vient suggérer un phénomène de « cooptation » effectué par les migrants de la première génération insérée en ville à partir de leur famille dans le milieu de départ et confirmer en même temps la thèse de la migration conçue en tant que stratégie, à la fois individuelle et collective de survie de communautés familiales rurales confrontées aux contre-performances chroniques de l'agriculture.

En tout cas, l'ancienneté de la migration des ruraux en direction de Dakar explique qu'aujourd'hui, une famille de couche moyenne sur deux à Dakar, accueille des migrants. Ainsi, c'est seulement 15 % des nouveaux migrants qui sont actuellement locataires dès leur arrivée. On voit aussi que les baol-baol sollicitent fortement leur famille pour s'insérer en ville. La famille s'élargit à la communauté présente en ville et des associations de ressortissants de village d'origine se forment (cas des baol-baol opérant au PARC LAMBAYE). Face à cette sollicitation de la famille, s'élaborent différentes stratégies.

C'est en général chez les baol-baol issus de familles relativement aisées qu'on identifie les stratégies familiales conquérantes. En effet, la famille se voulant forte, elle se donne les moyens de gérer l'ascension sociale de chacun de ses différents membres. Les baol-baol qui sont bien placés et jouissent donc d'un rang appréciable sur le plan professionnel redistribuent une partie de leurs ressources matérielles et financières et mettent à contribution leur capital relationnel, pour aider au placement des autres membres de leur famille ou à leur « accession » à des faveurs nécessaires à leur promotion. La famille met à la disposition de ses membres les ressources qui correspondent à leurs besoins tant en situation normale que lorsqu'il s'agit de problèmes exceptionnels. Sans atteindre de telles capacités de positionnement, d'autres familles des baol-baol de couches moyennes se contentent en général de garantir à la solidarité familiale une certaine pérennité au plan symbolique et moral. Dans ce cas tout contribue à l'intériorisation du sens de la famille forte aux membres. La solidarité familiale se développe. Les mieux placés limitent leurs ambitions propres en se consacrant davantage aux autres. Les rapports au sein de la famille sont intenses et la surveillance est vivace.

Cependant pour la plupart des baol-baol, les membres de leur famille déjà en ville vivent dans des conditions précaires et ont les mêmes besoins qu'eux. Dans ce cas, la famille n'est pas le

moyen d'ascension individuelle et collective. Faute de mieux, les baol-baol ratissent du côté des dahiras.

2. LE DAHIRA, MOYEN D'INSERTION DES BAOL-BAOL

Les groupes constitués sur la base de la coappartenance à une confrérie religieuse sont des communautés référentielles importantes en milieu urbain pour des raisons tenant à la fois à leur nature propre mais aussi à leur contexte d'émergence. En effet, contrairement aux autres communautés appelées à s'adapter en ville au prix de leur restructuration ou de leur métamorphose avec le risque de subir par là même des transformations conjoncturellement importantes, les groupes confrériques se forment naturellement, faisant désormais de Dakar leur principal espace d'élection. Dakar foisonne d'associations religieuses communément appelées Dahira.

Chez les baol-baol, le sentiment d'appartenir à un groupe confrérique suffit aisément à constituer une communauté mobilisatrice et à définir une proximité sociale qui est la base identitaire du groupe.

Selon nos observations et nos informateurs, au PARC LAMBAYE tout comme à la « Maison des Mourides » (Keur Serigne Bi), les représentants des khalifes mourides se recrutent dans chacun de ces deux sites ; ils incarnent ainsi l'attitude d'ambassadeur pour parler au nom de la confrérie. En effet, le remarquable dévouement et la détermination sans faille à la cause de la confrérie sont devenus suffisants pour se voir désigner représentant du khalife dans une localité urbaine.

Ainsi, la fonction de représentation et de coordination des dahiras est acquise. Et ce phénomène relève de la nature des dahiras qui ont fait preuve d'une grande capacité d'adaptation au contexte urbain où ils se sont positionnés comme des communautés solidaires générant des réseaux d'insertion professionnelle. De nouvelles fonctions socio-culturelles se sont ainsi superposées aux fonctions religieuses de base pour définir aux groupes confrériques une nouvelle identité.

Par les dahiras, les baol-baol se sont appropriés de l'espace urbain en faisant désormais de celui-ci pour ainsi dire, le milieu naturel d'expression de leur confrérie. Il reste à voir quelles ressources les dahiras confèrent aux baol-baol dans la dynamique de leur insertion ?

Si le principal obstacle auquel les baol-baol opérant dans les sites étudiés sont confrontés est sans aucun conteste les tracasseries administratives dont bon nombre de leurs activités font l'objet, il faut remarquer quand bien même que paradoxalement, cela ne compromet pourtant en rien du reste la bonne marche de leurs affaires. Les raisons d'une telle situation sont liées au fait que la confrérie apparaît pour eux sous ce rapport, comme une véritable soupape de sécurité.

En effet, les leaders confrériques prennent position en tant que voix des couches sociales défavorisées et modestes en ville et plaident souvent une situation d'exception en leur faveur. Pour ce faire, ils font jouer leur crédit moral et spirituel en sollicitant l'indulgence des représentants des pouvoirs publics. Contrairement à une pratique du passé qui faisait assimiler la confrérie mouride à un syndicat des baol-baol, ces derniers ne cherchent à poser les

problèmes sous l'angle des rapports de force marabout/talibé contre Etat, tel un leader syndical ou un responsable d'association de consommateurs pour ainsi dire. Mais la permanence des interventions des élites maraboutiques auprès des pouvoirs publics est telle que les situations d'exception et les faveurs dont bénéficient les baol-baol s'érigent en ordre dominant, annihilant dès lors les volontés de l'Etat sur plusieurs initiatives et faisant de fait des confréries des contre-pouvoirs potentiels et des groupes de pression en milieu urbain.

Sous ce rapport, il apparaît que la dynamique conquérante des baol-baol est rendue possible grâce aux réseaux sociaux qu'ils ont su constituer par le biais de leur confrérie religieuse qui représente pour eux un véritable capital social. Et de nombreux auteurs (CRUISE O'BRIEN, 1971 et COULON, 1981, 1983) ont étudié le fonctionnement de la confrérie mouride, non sans révéler un certain esprit de coterie, fondement de la solidarité de cette composante de la confrérie mouride. « L'absence de contrainte hiérarchique qui fait toute l'originalité du système mouride » selon COPANS (1980, P.105).

Dans les sites étudiés, les relations entre talibé sont prégnantes. En effet, tout se passe comme si le fait d'être talibé gommerait des différences de revenus et dans une certaine mesure de classe et définirait une proximité sociale autrement plus importante. La relation fondée sur la même appartenance confrérique suffit aisément à créer une complicité même pour des gens qui viennent de se connaître, prompts à faire cause commune : « sama moroomu talibé la » (nous appartenons à la même confrérie).

Les formes de « citadinité » nouvelles qui s'élaborent peu à peu par les liens activités de voisinage, les associations culturelles et sportives et autres n'ont pas encore atteint un niveau conséquent d'influence pour servir de grand moyen de pression sur les individus. En général, peu de baol-baol ont le temps de s'édifier en de véritables canaux de médiation de l'idéologie dominante en matière de gestion urbaine. Or, la force ascendante de la confrérie mouride, dans une ville où les habitants sont en train de se construire une identité propre et par voie de conséquence se cherchent des références, offre un créneau par lequel s'expriment de nouvelles « citadinités ». Ainsi, la popularité des dahiras, leur accessibilité et leurs liens quasi naturels avec les activités économiques dans les sites étudiés, font des réseaux confrériques mourides, un des instruments les plus fiables pour le pouvoir étatique de contenir toutes vellétés revendicatives de baol-baol, et ce faisant de gérer le compromis social.

Du fait de l'acte de soumission du talibé au marabout (DIOP M.C., 1980, 81, 81), mais également en raison de la solidarité fondatrice d'une telle communauté, les réseaux confrériques sont des moyens de réaliser toutes sortes d'alliances de classes par lesquelles se pérennise le pouvoir COULON (1983, 41) à la suite d'autres acteurs, écrit : « la relation marabout/talibé repose sur une structure éminemment inégalitaire ». Le dahira n'échappe pas à ce modèle relationnel.

Dans un pareil contexte, on comprend l'intervention d'un marabout pour faire, sinon annuler, du moins différer une mesure négative prise à l'encontre d'un disciple, la médiation des représentants des khalifes entre la police ou la municipalité et les talibés baol-baol pour gérer les conflits sociaux.

C'est donc plusieurs réseaux qui se tissent à la faveur de la confrérie qui se renforce, des marabouts qui accroissent leur prestige social et acquièrent une plus grande crédibilité auprès des institutions étatiques, politique et économique, des baol-baol qui s'insèrent mieux dans le tissu socio-économique urbain. C'est ce processus de socialisation en terme de positionnement social dans l'espace urbain que nous avons essayé d'étudier à travers la saisie

de la dynamique des réseaux en particulier le dahira. Et on voit par là même que c'est un processus d'instrumentalisation de la confrérie mouride qui est à l'oeuvre.

L'idéologie mouride est au service des intérêts bien connus des baol-baol. La confrérie se dote d'un puissant rôle social dans l'espace urbain. Elle se présente comme étant la trame d'un cloisonnement des filières d'ascension individuelle. Autrement dit, que les baol-baol s'appuient fortement sur leur confrérie pour gérer leur promotion individuelle par l'accession à différentes ressources et faveurs.

Les associations religieuses ou dahira au sein du secteur informel où opèrent les baol-baol sont un moyen courant d'activer les relations professionnelles. Les réseaux sociaux qui se mettent en place sur la base de la coappartenance confrérique donnent de l'intérêt aux relations entre baol-baol. Ils sont des moyens de « socialiser » la vie professionnelle et réciproquement de prolonger les relations privilégiées extra-travail. Tout comme les rapports de travail, les relations contingentes de voisinage font partie intégrante des réseaux sociaux urbains et constituent par conséquent un élément de l'identité sociale. On peut également considérer que les migrants bénéficiant d'une longue expérience résidentielle s'accommodent de cette référence « identitaire ».

Au total, les réseaux de voisinage, les réseaux informels et les réseaux religieux confrériques occupent de nouveaux espaces créés en ville. Ils constituent par leur grande accessibilité, des moyens privilégiés d'insertion urbaine pour les baol-baol. Une autre caractéristique non moins importante de ces réseaux est la meilleure intégration de l'anonymat et la consolidation d'un brassage ethnique, culturel et social suffisamment édifiant de leur potentiel de ressources à la portée des baol-baol. Il reste à voir un aspect tout aussi important de ces réseaux qui est leur articulation.

3. COMMENT S'ARTICULENT LES DIFFERENTS RESEAUX ?

La réponse à cette interrogation nous permettra en même temps de procéder à une synthèse de l'analyse des réseaux sociaux et de leurs effets sur l'insertion urbaine des baol-baol à Dakar. En effet, lors de leur premier séjour en ville, les baol-baol sollicitent naturellement tout réseau relevant d'une même appartenance à des communautés d'origine, familiale, ethnique : classes d'âge, condisciple, association des originaires du même village, du même arrondissement, de la région et surtout les confréries religieuses par les dahiras.

La prolongation de leur séjour en ville multiplie ou entraîne la multiplication des pôles d'intérêts relationnels. Les réseaux associatifs sont une possibilité. D'autres relations contingentes de voisinage et de travail peuvent subir des transformations générant d'autres réseaux. Les migrants peuvent en conséquence tirer profit des privilèges associés à ces types de réseaux dans leur processus d'installation en ville à court ou long terme. Il est établi que le voisinage fait partie intégrante des réseaux pour les baol-baol et qu'il constitue donc un élément de leur identité sociale. Ces réseaux de voisinage occupent de nouveaux espaces créés en ville. Ils constituent par leur grande accessibilité des moyens privilégiés d'insertion urbaine.

Finalement, dans le processus d'insertion urbaine des baol-baol à Dakar, de tous les réseaux, ceux de nature ou à vocation confrérique semblent être les instruments les plus dynamiques et

les plus adaptés aux besoins des acteurs en question. Plusieurs facteurs décrits plus haut concourent à cette prégnance. On remarque l'efficacité des réseaux religieux confrériques notamment les dahiras pour l'accès à l'emploi des baol-baol. Et pour s'en apercevoir, on peut évoquer le rôle structurant des liens confrériques dans le secteur informel où opèrent les baol-baol (Keur Serigne Bi).

Dans les deux zones étudiées, les dahiras par leur mode d'organisation, assument des fonctions collectives plus marquées que d'autres institutions. Mieux, leur nature idéologique aidant, les réseaux confrériques ont un véritable ancrage social qui leur confère le rôle de groupe de pression et de contrôle social. Quand on suppose que la famille n'est pas toujours le moyen le plus opératoire de soutien et de protection sociale dans le contexte urbain dakarois, on croit aisément que les nouvelles formes de citoyenneté qui s'élaborent ou qui sont construites à partir des dahiras aient de l'entregent dans le processus d'insertion urbaine des baol-baol. Ce phénomène est d'autant plus notable dans les réseaux confrériques du fait de leur logique de fonctionnement parallèle et non conflictuelle vis-à-vis des institutions classiques notamment la famille ou l'Etat. Et les baol-baol n'ont pas besoin de s'opposer aux réseaux sociaux pour parvenir à leur insertion urbaine.

L'originalité des réseaux sociaux réside dans le fait qu'ils procèdent tous à la fois de stratégies des acteurs à l'intérieur et à l'extérieur des institutions sociales en vue de la satisfaction de leurs besoins. Ils se constituent et se fortifient en mettant à contribution au cas où c'est nécessaire les ressources propres ou potentielles des institutions et inversement à les contourner en se développant sur leurs marges, comme pour défilier la rigidité et laisser se profiler les changements en terme de réadaptation ou de rupture.

Finalement, la permanence des réseaux n'a d'égale que la vitalité des réseaux sociaux urbains qui constituent désormais un centre d'intérêt privilégié pour l'analyse de la dynamique d'insertion urbaine des baol-baol à Dakar autrement dit, les réseaux sociaux jouent un rôle de premier plan dans l'accès à l'emploi et au logement des baol-baol.

CHAPITRE 2 : LE ROLE DES RESEAUX SOCIAUX DANS L'ACCES A L'EMPLOI ET AU LOGEMENT DES BAOL-BAOL

Les réseaux sociaux que nous venons d'étudier nous ont permis d'analyser ceux pour lesquels les baol-baol s'appuient en vue de leur insertion urbaine.

Il est tout aussi important à cette étape du travail de s'interroger sur les circonstances et les besoins par lesquels on recourt à tel ou tel autre réseau afin de s'insérer en ville. Les hypothèses qui fondent notre étude sont articulées autour des principaux besoins en milieu urbain, notamment l'accès à l'emploi et au logement. Ainsi, en administrant le questionnaire biographique et en menant les entretiens semi-directif, nous avons examiné les mécanismes de la sociabilité eu égard à de telles lignes directrices.

Et comme l'analyse des réseaux passe par l'identification d'éléments concrets, plus particulièrement le recours à une médiation pour se frayer une voie, rendre diligente une procédure, bousculer ou concurrencer d'autres individus, groupes sociaux ou acteurs institutionnels, développer ou manipuler des relations privilégiées, couvrir d'autres proches personnes disposant de moins de ressources ; il est nécessaire de s'arrêter un moment sur l'analyse du recours à un intermédiaire pour l'accès à l'emploi et au logement des baol-baol.

1. LE RECOURS AUX RESEAUX POUR L'EMPLOI

Cette partie expose brièvement le contexte de l'emploi à Dakar, les modalités de collecte des données quantitatives et les résultats du recours à une médiation pour le premier emploi..

1.1. Le contexte de l'emploi à Dakar

Pour décrire la situation de l'emploi à Dakar, nous avons fait recours aux premiers résultats de l'enquête IFAN-ORSTOM sur l'emploi livrés par Philippe BOCQUIER en 1991. Selon son exploitation statistique, sur les 450.000 personnes constituant le marché du travail à Dakar en 1989, 19 % sont à la recherche d'un emploi. Et chez les hommes, le nombre de personnes n'ayant jamais travaillé et étant confrontés à la recherche d'un travail est particulièrement important. Il est de l'ordre de 44.300 personnes, soit 67,20 % de l'ensemble des chômeurs.

L'accès à l'emploi salarié devient de plus en plus difficile tant dans le secteur privé que dans le secteur moderne où l'Etat s'inscrit dans une politique d'ajustement structurel et fonctionne dès lors comme une soupape de sécurité pour l'emploi des jeunes diplômés et des clientèles politiques. Le secteur dynamique de l'informel, s'efforce dans ce contexte difficile de prendre le relais en absorbant les actifs issus de l'exode rural dans les branches de la production et

davantage dans celles du commerce. Mais en dépit de sa souplesse relative, il se heurte à l'indisponibilité des moyens financiers et matériels requis.

Néanmoins, le développement fulgurant que connaît l'activité commerciale urbaine informelle, montre que les débouchés naturels sont à rechercher dans l'économie populaire urbaine ou secteur informel. Et l'accès des baol-baol dans ce sous-secteur obéit à des modalités qui méritent d'être étudiées.

1.2. Présentation des modalités de recueil de l'information sur l'accès à l'emploi

L'accès à l'emploi constitue un besoin essentiel en milieu urbain. Or, l'offre d'emploi se raréfie en contrastant vigoureusement avec la demande. Et nombre de facteurs ségrégatifs non explicites interviennent pour les candidats en compétition. C'est pour cette raison d'ailleurs que le questionnaire de l'enquête comporte une rubrique concernant le recours éventuel à un intermédiaire pour l'accès au premier emploi.

En effet, au cours de notre enquête, il est demandé à la personne enquêtée par qui ou par le biais de qui elle est passée pour trouver l'emploi ou les divers emplois qu'elle a exercés. Et s'il s'avère qu'elle a eu recours à une personne et/ou à une institution intermédiaire, des précisions sont demandées pour déterminer les liens justifiant cette médiation. A cet égard, on demande quelle est la personne la plus proche qui est intervenue directement pour aider l'enquêtée à trouver un travail. Pour situer cette personne dans l'espace de vie du concerné, nous repérons le lieu de résidence de la personne intermédiaire. C'est par ce canevas que nous sommes parvenu à obtenir nos résultats.

1.3. Principaux résultats du recours à l'accès au premier emploi

Le premier emploi est rarement une réussite. Il constitue plutôt une période d'apprentissage pour le nouveau arrivant dans la dynamique d'assurer un nouveau statut professionnel, un test de la faisabilité de son autonomie et de son indépendance vis-à-vis de son ancien patron ou maître artisan.

Les ambitions sont donc dès le départ limitées pour les nouveaux arrivants. L'appel à des personnes ressources n'intervient qu'une fois que l'individu a fait ses propres armes. Même si la volonté de réussir est réelle, on est peu tenté de faire partager davantage de risque à ses proches.

Tel qu'il apparaît sur le tableau n° 9, on fait ainsi peu appel à quelqu'un pour s'installer à son compte ; les proportions de non recours atteignent 75,31 %. Mais il semble que la sollicitation d'un intermédiaire est de plus en plus pratiquée d'une génération à l'autre.

Tableau n° 9 : Lien de parenté avec la personne ressources pour l'accès à l'emploi

Génération	Pas d'intermédiaire	ascendants collatéraux	Autres parents	Sans lien	Association	Total	N
25-34	64,71 %	26,47 %	2,94 %	2,94 %	2,94 %	4,00 %	34
35-44	74,07 %	14,81 %	3,70 %	7,41 %	0,00 %	4,00 %	27
45-54	95,00 %	5,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	100 %	20
Total	75,31 %	17,28 %	2,47 %	3,70 %	1,23 %	100 %	81

Source : MBENGUE (enquête terrain), 1997

La sollicitation adressée aux personnes « sans lien de parenté » est dérisoire (3,70 %). Cela est attribuable à la faiblesse des réseaux extra-familiaux et professionnelle lors de la première arrivée à Dakar. Ceux qui ont trouvé un emploi peu après leur installation à Dakar, ou plutôt consulté les parents parmi les ascendants et les collatéraux (17,28 %). Par contre ceux qui ont connu une période d'attente, peu après leur arrivée avant d'accéder au premier emploi ont fait appel à l'ensemble des catégories d'intermédiaire. De manière générale, on constate que le baol-baol prêtant ses ressources matérielles ou relationnelles, vit avec celui qu'il soutient et appartient à son réseau d'origine.

Tableau n° 10 : Lieu de résidence des personnes ressources par génération

Génération	Même logement	Hors logement	Total	Nombre
25-34	59,40 %	40,60 %	100 %	32
35-54	66,70 %	33,30 %	100 %	30
Total	62,90 %	37,10 %	100 %	62

Source : MBENGUE, 1997

Le tableau n° 10 montre la proportion d'intermédiaire habitant dans le même logement que les nouveaux migrants qu'ils soutiennent, atteint près du double (62,90 % contre 37,10 %) de l'estimation de ceux vivant séparément de celui qu'ils assistent.

Par ailleurs, il apparaît que les réseaux parentaux sont mobilisés à 51,95 % comme l'atteste le tableau n° 11 ci-dessous, dans la dynamique d'accès à l'emploi des baol-baol.

Tableau n° 11 : Lien avec la personne ressources pour l'accès à l'emploi

Génération	Recours à la parenté	Sans lien de parenté	Total	N
25-34	71,43 %	28,57 %	100 %	14
35-44	55,56 %	44,44 %	100 %	18
45-54	44,45 %	55,55 %	100 %	45
Total	51,95 %	48,05 %	100 %	77

Source : MBENGUE, 1997

Ainsi le recours à une intermédiation pour l'accès à l'emploi est très sollicitée, indépendamment de la génération, on peut observer des différences d'une génération à l'autre ; mais ces variations ne sont pas linéaires. Pour le recours à la parenté, les baol-baol de la dernière génération (25-34) détiennent la plus importante part qui est de l'ordre de 71,44 % et cela s'explique par le caractère juvénile du groupe qui demeure fortement dépendant du noyau familial. A l'inverse, les migrants de la première génération (44-54 ans) ont moins recours aux réseaux parentaux (44,45 %) du fait surtout de leur expérience urbaine.

En règle générale, on peut conclure que les baol-baol sollicitent naturellement une intermédiation pour leur accès à l'emploi. Cependant le faible recours aux dahiras (association : 1,23 %) pour l'accès au premier emploi des baol-baol est lié à des considérations qui sont de deux ordres :

- D'une part, les dahiras ne constituent pas des réseaux sociaux existant d'avance et qu'il suffit d'intégrer en cas de besoin. Ils sont naturellement des institutions élaborées, construites à partir de l'espace urbain, ce qui limite par conséquent leur fonction d'organe ou de circuit d'accueil pour les nouveaux arrivants. Au contraire, ces derniers ne peuvent les intégrer que lorsqu'ils sont une fois en ville. Néanmoins, ces nouveaux arrivants peuvent solliciter certains de leurs membres avec qui ils entretiennent des liens soit familiaux, soit autres pour leur accès à l'emploi .
- D'autre part, du fait du caractère souvent spontané de la décision de migrer ; les néo-citadins s'appuient plutôt sur des relations interpersonnelles pour leur accès à l'emploi. Et à terme, ces relations interindividuelles débouchent sur des réseaux religieux confrériques notamment le dahira qui apparaît ainsi comme un réseau d'adoption ou de circonstance. Ainsi, la volonté de mettre en oeuvre des stratégies gagnantes amène bien souvent ces néo-citadins à s'appuyer circonstanciellement sur les dahiras constitués ou naissants sans que ceux-ci ne résultent d'un choix préalable.

Donc les dahiras ne constituent pas des réseaux se situant en amont, mais plutôt en aval du fait qu'ils se sont construits et élaborés à partir de l'espace urbain. Mais les baol-baol les intègrent tout de même pour multiplier leur pôle d'intérêts relationnels et bénéficier des atouts et privilèges que confèrent ceux-ci. Qu'en est-il du logement ?

2. LE RECOURS AUX RESEAUX POUR LE LOGEMENT

La présente partie rappelle les grandes lignes du contexte du logement à Dakar tout en décrivant les modalités de collecte des données quantitatives et en présentant les résultats concernant le recours aux réseaux pour le logement.

2.1. Le contexte du logement à Dakar

Le logement est un moyen de différenciation sociale et l'accès au logement urbain est soumis à une sélection du fait des réalités qui ont cours dans les marchés de la propriété foncière. En effet, les marchés de la propriété foncière ne sont pas régis par les mêmes forces que celles concernant les autres marchés. D'abord les terrains ne sont pas substituables les uns aux autres. En outre, l'offre est généralement plus rare que la demande. Et ce caractère structurellement excédentaire de la demande par rapport à l'offre détermine la tendance au renchérissement des valeurs foncières.

Cependant l'analyse des itinéraires résidentiels des accédants à la propriété foncière, de même que ceux du secteur locatif et enfin des migrants en position d'hébergement, apporte des informations de qualité sur le processus d'insertion urbaine.

Pour ce qui est du logement, d'après les données de l'enquête IFAN/ORSTOM, deux catégories peuvent être identifiées à Dakar.

La première constitue l'habitat de haut et moyen standing et regroupe trois types : villa, appartement en immeuble et appartement dans les opérations immobilières (HLM, SICAP).

La deuxième catégorie comporte les types d'habitat plutôt populaires : terrasses et étages, maisons en tôles ondulées ou en tuiles et baraques. Cette seconde catégorie est la plus fréquemment rencontrée à Dakar. Les maisons en tôles ou en tuiles représentent à elles seules 40 % des logements, les baraques 24 % et les terrasses et étages 22 %. Les habitations de type SICAP et HLM ne constituent que 11 % des logements.

En tant qu'enjeu social de taille, le logement est un important indicateur de l'évolution urbaine. Et les processus d'accès au logement favorisent une lecture de la ville. En réalité, les modalités d'accès au logement reposent la problématique des réseaux sociaux.

2.2. Modalités de recueil de l'information sur l'accès au logement

Le recours aux réseaux pour la recherche d'un logement est saisi par une question demandant à l'enquêté s'il a fait appel ou non à quelqu'un.

Si la réponse est affirmative, l'intermédiaire doit être identifié. Des questions sur la résidence, déterminent s'ils vivaient ensemble ou non dans le même voisinage, dans la même localité ou dans des localités différentes.

De même, s'il s'agit d'un hébergé, on cherche à savoir qui l'a reçu et à identifier leur lien le plus proche. Telles sont les modalités par lesquelles nous sommes passés pour parvenir à nos différents résultats.

2.3. Principaux résultats du recours aux réseaux pour l'accès au logement

Le recours à un intermédiaire pour l'accès au logement, plus que dans le cas de l'emploi, est mieux vécu et accepté. En effet, aider une personne à trouver un logement est un fait naturel banalisé. Et dans tous les cas, il demeure important de considérer le recours à une médiation dans le processus d'accès au logement en ville.

C'est ainsi qu'on a constaté dans l'accès au logement des baol-baol, qu'ils soient locataires ou hébergés, la médiation de la parenté est significative car de l'ordre de 18,97 % (tableau n° 12).

Tableau n° 12 : Lien avec l'intermédiaire par génération pour l'accès au logement

HEBERGES

Génération	Ami	Parent	Marabout K.S.B.	Courtier	Autres	Total	Nombre
25-34	2,70 %	21,62 %	64,86 %	2,70 %	8,11 %	100 %	37
35-44	5,56 %	16,67 %	69,44 %	0,00 %	8,33 %	100 %	36
45-59	4,65 %	18,6 %	62,79 %	0,00 %	13,95 %	100 %	43
Total	4,31 %	18,97 %	66,38 %	0,00 %	10,34 %	100 %	116

Source : MBENGUE, 1997

Mais le fait notoire chez les baol-baol, est que la médiation sollicitée sur des bases confrériques demeure le premier recours pour l'accès au logement. En effet, quelque soit la génération considérée, la médiation adressée au marabout ou à son entourage urbain est considérable. Elle est dans les proportions de 66,38 %. Autrement dit, sur les 116 interrogés, 77 d'entre eux (66,38 % X 116) ont obtenu l'appui du marabout pour leur hébergement. Et ce fait est surtout le propre des baol-baol opérant à la « Maison des Mourides » comme indiqué sur le tableau n° par les initiales K.S.B. (Keur Serigne Bi).

En effet, au sein de cette enseigne, les nouveaux arrivants qui n'ont pas la latitude de se faire héberger par un parent ou n'ayant pas les moyens de se partager une location avec d'autres proches comme c'est souvent le cas, sont logés tout bonnement à Keur Serigne Bi, sur la base de la coappartenance à la même confrérie religieuse. La durée de leur séjour dans cette résidence, communautaire est fonction de leur capacité future à s'autogérer. Ainsi, la « Maison des Mourides » comme son nom l'indique demeure le principal milieu d'accueil pour les baol-baol disposant de moins de ressources. Et d'un point de vue descriptif, il s'agit d'une concession bâtie à la manière de la demeure naturelle des marabouts. Elle n'abrite qu'un seul bâtiment (construit en dur) et qui supporte trois pièces, servant de chambre aux représentants du marabout. Une vaste cour parsemée de manguiers et où sont installés nattes et lits en banco et de petits commerces de tabliers disposés çà et là, reste sous l'occupation des jeunes talibés

pour parler au nom de la confrérie. Ces derniers en ont fait une maison de commerce des produits pharmaceutiques (confère le journal « Matin » du 03 juillet 1997, n° 197, joint en annexe). Cette cour est très animée le jour mais sombre dans le calme la nuit.

A la fois lieu de résidence et de travail des baol-baol, la « Maison des Mourides » apparaît comme un consulat dans le cadre du dispositif d'accueil des migrants en terme de valeurs urbaines de base dans leur entreprise migratoire. Et tout ceci repose sur des traditions confrériques, donc idéologiques.

En revanche, les baol-baol opérant au Parc Lambaye ont plutôt recours aux amis à raison de 4,31 %. Donc à une très faible proportion (5 personnes au total). Mais c'est plutôt l'intermédiation accordées aux autres (institution, employeur...) qui semble être plus importante soit 10,34 % et elle est plus importante au niveau des baol-baol de la première génération (13,96 %).

Tableau n° 13 : Lien avec l'intermédiaire par génération pour l'accès au logement

PROPRIETAIRES

Génération	Courtier	Institution	Pas d'intermédiaire	Total	N
25-34 ans	0,00 %	0,00 %	100 %	100 %	8
35-44 ans	0,00 %	0,00 %	100 %	100 %	8
45-54 ans	9,52 %	9,52 %	80,95 %	100 %	21
Total	5,40 %	5,40 %	89,18 %	100 %	37

Source : MBENGUE, 1997

Tel qu'il apparaît sur le tableau n° 13, les baol-baol de la première génération, âgés de 45 à 54, sollicitent les courtiers (9,52 %) et s'appuient sur les institutions en vue de s'approprier un logement, le plus souvent dans les extensions périphériques de Dakar (Pikine, Guédiawaye, Parcelles Assainies).

En effet, l'insertion durable en ville se traduit, le plus souvent, par l'accès au patrimoine bâti. Et c'est en général à un âge relativement avancé qu'on satisfait ce besoin considéré comme l'un des plus fondamentaux à Dakar.

A côté, des migrants en position d'hébergés et de propriétaire, d'autres cependant ont recours à la location ou à la co-location, comme illustrée dans le tableau ci-dessous :

Tableau n° 14 : Lien avec intermédiaire par génération pour l'accès au logement
LOCATAIRES

Génération	Parent	Ami	Total	Nombre
25-34 ans	100 %	0,00 %	100 %	2
35-44 ans	50 %	50 %	100 %	4
45-54 ans	66,67 %	33,33 %	100 %	6
Total	66,67 %	33,33 %	100 %	12

Source : MBENGUE, 1997

Le tableau n° 14, montre que les baol-baol en location sollicitent ou les réseaux de parenté ou ceux d'amitié, dans des proportions variant du simple au double. En effet, 33,33 % des baol-baol ont sollicité l'encadrement des amis pour leur accès au logement tandis que 66,67 % ont plutôt cherché la médiation de la parenté pour accéder au logement.

Au total, il demeure important de considérer le recours à un intermédiaire dans le processus d'accès au logement. En effet, on constate que dans l'accès au logement des baol-baol à Dakar, qu'ils soient hébergés ou locataires, la médiation de la parenté est très significative atteignant respectivement 18,97 % (tableau n° 12) et 66,67 % (tableau n° 14) toutes générations confondues.

Cependant, la remarque pertinente faite à travers l'étude de l'accès (des éléments de cette communauté baol-baol) au patrimoine foncier, est que le désir souvent ardent d'accès à la propriété foncière à des fins résidentielles, ne constituent pas toujours le plus important. En effet, certains se sont au contraire farouchement opposés à cet état esprit. Pour eux, leur souhait le plus ardent en matière résidentielle est d'avoir une maison à Touba, et ceci est d'autant plus fondée qu'elle constitue la marque de reconnaissance et d'attestation de leur citoyenneté mouride.

Ainsi, on voit qu'aussi bien pour l'accès à l'emploi, qu'à celui du logement, les baol-baol font toujours recours aux réseaux de solidarité pour ces besoins considérés comme les plus fondamentaux en ville mais aussi ils s'appuient sur ces réseaux pour maintenir des relations avec le milieu d'origine.

CHAPITRE 3 : LES RELATIONS ENTRE LES MIGRANTS ET LEUR ZONE DE DEPART

Par des réseaux multiformes, les migrants maintiennent des relations à distance plus ou moins permanentes, plus ou moins occasionnelles avec leur terroir d'origine.

Plusieurs raisons expliquent cette stratégie. En effet, dans la région de Diourbel où comme nous l'avons fait remarquer plus haut, la crise de l'agriculture, principale activité économique de la région est prononcée ; la dépendance de la production et des budgets des ménages des apports tant attendus des migrants en ville, Dakar notamment, est à plus d'un titre, irréversible.

Migrer c'est le plus souvent créer de nouveaux liens sans que cela n'induisse la rupture d'anciennes relations structurantes ou fonctionnelles. Et les raisons évoquées par PONTIE et LERICOLLAIS en 1991 à ce propos, sont illustratives de cette logique relationnelle de nombreuses sociétés rurales à l'image du Baol pour ce qui nous occupe.

La nature des relations sociales, religieuses mais aussi économiques entre migrants et société d'origine est largement conditionnée par la possibilité qui leur est offerte de retourner éventuellement cultiver au village, si la situation familiale, mort d'un aîné par exemple le lui commande. La possibilité d'accès à quelques parcelles. Même après une très longue absence, est pour le migrant, la marque de reconnaissance de sa citoyenneté villageoise et lignagère autant qu'une nécessité économique.

C'est ainsi que dans cette partie, nous abordons les relations à distance des baol-baol vis-à-vis de leur zone ou milieu d'origine, sous le prisme des réseaux d'insertion urbaine. Une des manières de saisir le recours à un réseau est de déterminer, à quelle personne l'enquête a fait appel pour trouver un emploi, pour obtenir un logement, mais aussi pour maintenir ou non des liens avec son milieu d'origine.

En partant de la ville comme point d'observation, nous sommes partis de l'individu pour ensuite saisir le groupe et l'intégrer dans une démarche exploratoire et approfondie. Les types de questions concernant les relations qui lient les baol-baol à leur milieu d'origine sont dans le questionnaire joint en annexe.

En effet, les processus migratoires s'enracinent souvent dans des traditions, de mobilités spatiales qui remontent parfois à plusieurs générations. Le migrant est dans tous les cas membre d'une communauté de parenté, de famille et de lignage souvent étendu, et laisse des membres de sa communauté anciennement établis en ville. Il maintient par conséquent des liens plus ou moins étroits avec son milieu d'origine.

En outre, les associations de ressortissants qui réunissent des originaires d'un même terroir, sont très actives. Elles jouent des rôles déterminants pour maintenir des liens privilégiés avec le milieu d'origine ou éviter l'assimilation totale avec le milieu d'accueil et renforcent parfois le contrôle social.

Pour notre part, on a constaté qu'il existe un flux important d'échanges et d'offres de vivres du milieu d'origine vers le milieu d'accueil. Des flux monétaires de la ville vers la zone d'émigration sont aussi importantes et remarquables même si comme l'a constaté OUCHO « Migrants Linkages in Africa » (1990, p 109-141), la conscience économique des migrants à propos des transferts monétaires n'est pas toujours évidente. De même, les envois d'argent sont volontaires. Ainsi, ces efforts pour rester soudé au groupe de base peuvent être perçus comme une production de l'ordre social, un conformisme aux valeurs culturelles dominantes de cette communauté.

Les visites des ruraux en ville et des migrants au milieu d'origine sont des indicateurs du dynamisme des relations ville-campagne. Comme il apparaît sur le tableau n° 16, 85,16 % des migrants interrogés retournent dans leur milieu d'origine. Selon des circonstances variables. Ils entretiennent des liens avec le milieu de départ par le moyen des visites ou des appels téléphoniques et dans une moindre mesure par le biais de la poste, plus ou moins périodiques. Cependant, il n'est pas exclu que certains migrants aient rompu avec leur localité de naissance pour des raisons diverses (14,84 %), mais les proportions à ce sujet sont probablement plus faibles que celles indiquées sur le tableau.

Avec une importance de 21,71 %, les cérémonies familiales apparaissent comme la principale raison des visites des baol-baol dans leur localité d'origine. L'émiettement des groupes structuraux villageois en milieu urbain n'aliène pas les liens socio-culturels entre ruraux et résidents dakarois.

La migration temporaire en ville se maintient, du moins c'est ce que semble indiquer l'importance relative (5,45 %) des visites au terroir d'origine pour les travaux saisonniers agricoles et raisons assimilées.

Tableau n° 15 : Types de visites des migrants dans leur localité d'origine

Nature de la visite	%
Travaux saisonniers et raisons assimilées	5,45
Fête religieuses	26,28
Cérémonies familiales	21,75
Visites périodiques	0,56
Fêtes religieuses + cérémonies familiales	8,08
Fêtes religieuses + cérémonies familiales + assimilées	10,03
Cérémonies familiales + autres raisons	1,40
Visites périodiques + autres raisons	4,32
Fêtes religieuses + autres raisons	0,28
Autres raisons	3,28
Sous total	5,73
Ne va jamais à la localité d'origine	85,16
Total	14,84
Nombre	100
	120

Source : MBENGUE (enquête terrain), 1997

Les données que nous avons recueillies auprès des personnes enquêtées, montrent que 59,90 % aident au moins une personne avec laquelle ils ne partagent pas la même logement. Si on s'intéresse aux destinataires, il est aisé de constater que la famille élargie, comprenant les épouses et les enfants du couple, le père et la mère du concerné, les autres ascendants et les collatéraux, n'est pas favorisée (tableaux). Mais il est probable que les dons informels, peu volontaires et quotidiens expliquent l'importance de la catégorie des divers autres dons. En revanche, les sous-totaux du tableau n° 16, illustrent bien l'importance relative des dons destinés à la famille.

Le noyau conjugal vivant hors du logement de l'enquêté reçoit 10,90 %, tandis que le père ou la mère, dans les mêmes conditions, ont 26,90 % et le reste de la parenté, ascendants et collatéraux, peuvent compter sur 23,2 % des dons. De même, le tableau montre que le père ou la mère restés au village ou à la ville d'origine peuvent recevoir environ 11,00 % des dons. La contribution à la vie des associations en ville (dahira) est considérée comme un don et estimée à 10,7 %. La participation dans des associations au village ou à la zone d'origine est plutôt faible puisqu'elle ne constitue que 0,9 % des dons (tableau n° 16).

Tableau n° 16 : Dons des répondants au noyau conjugal (épouses(s) et enfant(s) du couple).

Localisation du noyau conjugal destinataire	%
Noyau conjugal hors du logement à Dakar	2,20
Noyau conjugal hors du logement à Dakar + d'autres personnes que le noyau	1,40
Noyau conjugal au village d'origine	3,50
Noyau conjugal au village d'origine + d'autres personnes que le noyau	1,30
Noyau conjugal ailleurs au Sénégal	1,70
Noyau conjugal ailleurs au Sénégal + d'autres personnes que le noyau	0,60
Sous-total	10,70
D'autres personnes que le noyau conjugal	49,00
Aucun don	40,30
Total	100
Nombre	68

Source : MBENGUE, 1997

Tableau n° 17 : Dons des répondants au père ou mère

Localisation du destinataire	%
Père et/ou mère hors du logement à Dakar	4,7
Père et/ou mère hors du logement à Dakar + d'autres personnes	2,8
Père et/ou mère au terroir d'origine	11,00
Père et/ou mère au terroir d'origine + d'autres personnes	4,80
Pères et/ou mère ailleurs au Sénégal	2,30
Père et/ou mère ailleurs au Sénégal + d'autres personnes	1,30
Sous total	26,90
D'autres personnes que le père ou la mère	33,00
Aucun don	40,10
Total	100
Nombre	120

Source : MBENGUE, (enquête terrain), 1997

Tableau n° 18 : Dons des répondants à d'autres personnes

Localisation du destinataire	%
Parents hors du logement à Dakar	5,20
Parents hors du logement à Dakar + d'autres personnes	4,40
Parents au village d'origine	5,70
Parents au village d'origine + d'autres personnes	3,40
Parents ailleurs au Sénégal	3,00
Parents ailleurs au Sénégal + d'autres personnes	1,50
Sous total	23,20
D'autres personnes que des parents	36,70
Aucun don	40,10
Total	100
Nombre	120

Source : MBENGUE (enquête de terrain), 1997

Tableau n° 19 : Dons des répondants à des associations

Localisation du destinataire	%
Association à Dakar (dahira)	10,9
Association au village d'origine	0,9
Association ailleurs au Sénégal	0,8
Sous total	12,4
Autres dons	47,2
Aucun don	40,1
Total	100
Nombre	120

Source : MBENGUE (enquête de terrain), 1997

La précarité des conditions de vie dans les localités d'origine des personnes enquêtées explique le peu de soutien qu'elles reçoivent. En effet, seuls 23 % des 120 personnes constituant l'échantillon déclarent être aidés. Les soutiens reçus par l'enquêté en provenance de la famille ne sont pas importants. Les relations interpersonnelles informelles en marge des groupes d'origine semblent être d'un meilleur concours si l'on se fie aux tableaux des pages suivantes. Quand le père ou la mère sont à Dakar, leur soutien n'est pas négligeable, car il est de l'ordre de 2,9 %. C'est ainsi le cas des frères et soeurs présents à Dakar qui contribuent à 3,9 % des soutiens.

Tableau n° 20 : Soutien reçu par les répondants de leur noyau conjugal

Localisation du noyau conjugal expéditeur	%
Noyau conjugal hors du logement à Dakar	2,2
Noyau conjugal hors du logement à Dakar + d'autres personnes	0,1
Noyau conjugal au village d'origine	1,0
Noyau conjugal au village d'origine + d'autres personnes que le noyau	0,3
Noyau conjugal ailleurs au Sénégal	1,2
Noyau conjugal ailleurs au Sénégal + d'autres personnes	0,2
Sous total	4,8
D'autres personnes que le noyau conjugal	18,00
Aucun soutien	77,00
Total	100
Nombre	68

Source : MBENGUE, 1997

Tableau n° 21 : Soutien reçu par les répondants de leur père, mère ou parent

Localisation de l'expéditeur	%
Père et/ou mère hors du logement à Dakar	2,9
Père et/ou mère hors du logement + d'autres personnes	0,7
Père et/ou mère au village d'origine	0,5
Père et/ou mère au village d'origine + d'autres personnes	0,2
Père et/ou mère + parents ailleurs au Sénégal	0,5
Sous total	4,8
Autres soutiens	18,1
Aucun soutien	77,0
Total	100
Nombre	120

Source : MBENGUE, 1997

Tableau n° 22 : Soutien reçu par les répondants de leurs frères ou sœurs

Localisation de l'expéditeur	%
Frères et/ou sœurs hors du logement à Dakar	0,2
Frères et/ou sœurs hors du logement à Dakar + d'autres	3,9
Frères et/ou sœurs au village d'origine	0,7
Frères et/ou sœurs ailleurs au Sénégal + d'autres personnes	0,1
Sous total	2,0
Autres soutiens	6,9
Aucun soutien	16,1
	77,0
Total	100
Nombre	120

Source : MBENGUE, 1997

Tableau n° 23 : Soutien reçu par les répondants d'autres personnes

Localisation de l'expéditeur	%
Autres personnes hors du logement à Dakar	4,2
Autres personnes au village d'origine	0,2
Autres personnes ailleurs au Sénégal	0,3
Sous total	4,7
Autres soutiens	18,2
Aucun soutien	77,0
Total	100
Nombre	120

Source : MBENGUE, 1997

Au travers de la migration des baol-baol, c'est l'espace de vie de ces derniers qui s'élargit. Les individus, la famille et plus généralement la communauté s'adaptent ou s'accommodent aux nouvelles exigences de la crise. Cette adaptation peut être analysée comme une stratégie rurale et/ou urbaine. Le maintien par l'interdépendance ville/campagne entrevue dans l'organisation familiale. Ces liens sont donc plus ou moins permanents avec la communauté baol-baol. Et dans certains cas, on peut même penser que les liens entrepris par les baol-baol avec leur milieu d'origine sont la soupape de sûreté qui les protège contre les incertitudes et changements rapides du marché du travail urbain. Dès lors, en cas de crise ou de difficulté en ville, les possibilités de recours à la famille dont le socle fondateur est souvent fixé au milieu d'origine sont garanties par la vivacité des liens du migrant à sa communauté de départ. Le milieu d'origine peut être ainsi le milieu le plus prisé par les baol-baol pour la « retraite » ; on reprend les activités agricoles et/ou quelques bricoles notamment pour ceux qui ne sont pas encore atteints de vieillissement. Ces baol-baol de retour peuvent réinvestir pertinemment leur expérience urbaine en milieu rural. A l'inverse, on peut se demander si certains baol-baol de retour ont toujours des compétences ou sont plutôt des gens au bout du rouleau ?

Dans d'autres cas, on garde des liens symboliques avec le milieu d'origine ; on y prépare sa tombe pour s'y faire enterrer un jour.

Ces relations qui lient les migrants à leur milieu d'origine sont donc essentielles pour la compréhension de la dynamique migratoire.

On peut en conclure que malgré la faiblesse des liens avec le milieu d'origine, les réseaux de solidarité sont caractérisés par une certaine permanence. La migration est à ce titre une réponse tout à fait provisoire et circonstancielle à un problème de dysfonctionnement social et de déséquilibre des grands ensembles géo-économiques. Elles sont une forme de mise en garde, qui exprime nettement le déphasage des politiques par rapport aux besoins et nécessités socio-économiques. C'est un avertissement qu'une ou plusieurs générations lancent à leur environnement social pour exprimer subtilement ce déphasage et montrer leur démarcation en tentant une solution partielle et individuelle différant le traitement durable requis par les facteurs de crise.

On peut même constater que chaque fois que des moments de déséquilibre social, économique et politique sont pressentis par ces générations migrantes, celles-ci se sont montrées prêtes à retourner dans leur société qui les a vu naître et les a socialisées. En effet, on peut mentionner, une amélioration sensible de la pluviométrie en milieu rural, une meilleure redistribution des terres, une politique ouverte d'emploi, une amélioration des revenus agricoles etc... dans le Baol.

Au total, l'insertion durable en ville est signe de succès pour la communauté baol-baol. Le retour au village du baol-baol ou de son fils tempère « l'échec » de l'insertion urbaine. La ville n'est plus ainsi pour tous les migrants « un lieu de passage ». Ceux qui arrivent à s'y insérer convenablement y restent autant que possible et trouvent les moyens d'y vivre. L'insertion permanente en ville est donc l'ambition de la plupart des migrants baol-baol. On dénote une volonté d'insertion douce et progressive des migrants à Dakar, par le truchement des réseaux sociaux.

CONCLUSION GENERALE

L'étude de la migration et de l'insertion urbaine des baol-baol que nous avons entreprise ici, recouvre trois dimensions. En effet, il s'agit d'étudier la mobilité géographique de ce groupe social, ses stratégies d'accès aux ressources urbaines et les éléments de son identité.

Ce faisant, certaines spécificités se sont dégagées et posent du même coup une définition de la migration.

L'étude de la migration est souvent victime d'une approche simpliste. Autrement dit que ce phénomène n'est pas un simple mécanisme de pull-push. Ce n'est pas non plus par accident que certains choisissent de bouger et d'autres de rester. Il ressort de cette étude que la migration doit être appréhendée comme étant l'expression de stratégies individuelles et/ou collectives d'ajustement aux disparités économiques régionales qui affectent un pays donné.

La migration rurale-urbaine des baol-baol vers Dakar doit être conçue comme une stratégie-réponse à la crise de leur terroir d'origine qui se manifeste par la dégradation des conditions de vie et la paupérisation croissante des populations.

L'étude du contexte socio-économique de leur zone de départ, Diourbel notamment permet de bien comprendre la ruée progressive des baol-baol vers Dakar.

Et une fois en ville, ces baol-baol s'appuient fortement sur les réseaux sociaux, ceux de nature familiale et davantage religieuse confrérique à travers les dahiras semblent être les plus importants et les plus adaptés, mais aussi les plus utilisés par ces baol-baol dans la dynamique de leur insertion urbaine. Laquelle soulève en même temps les éléments d'identité de ce groupe social qui à leur tour débouchent sur une nouvelle perspective : celle de l'apport des baol-baol dans l'économie informelle voire même dans le développement économique du Sénégal.

En effet, depuis quelques années, les stratégies économiques développées par les baol-baol ne cessent de susciter l'attention des chercheurs et des décideurs et justifient dans une certaine mesure le caractère élastique du terme baol-baol, sa dénaturalisation pour devenir un qualificatif non moins péjoratif mais qui traduit dans tous les cas l'expression d'un état d'esprit, un esprit d'entreprise.

Les baol-baol élaborent et développent un système de relations sociales caractérisées par un ensemble de règles et de pratiques. Et ces relations ne relèvent pas du mystère. S'ils veulent réussir, les baol-baol doivent remplir certaines obligations envers les autres et lesquelles représentent la référence identitaire du groupe : ils doivent les aider, rendre des services, retourner les faveurs, tenir leur promesse. C'est ainsi en cimentant ces relations par une allégeance à une même confrérie que les baol-baol ne cessent de créer des réseaux qui sont devenues une des clés de leur réussite économique.

Les baol-baol par le biais de leur confrérie, génèrent une dynamique économique, qui ne se retrouve chez aucun autre acteur économique. Et cette réussite économique doit pouvoir servir

de base pour le développement du Sénégal. Pour l'heure, c'est là où semble structurée la question.

L'activité urbaine marchande des baol-baol peut donc servir sur beaucoup de point d'image pour une économie nationale de développement ; bien que l'enjeu est de trouver l'équilibre entre le secteur informel et le secteur moderne de sorte que le dynamisme du premier serve à satisfaire les besoins économiques nationaux.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

BIBLIOGRAPHIE

- 1.- AGHASSIAN (M), AMSELL (J.L.) : Les migrations africaines : réseaux et processus migratoires
Paris - France, Maspéro, 1976 (Dossiers africains), Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (Dossiers africains), 126 p
- 2.- ANTOINE (P), DIOP (A.B.) : « La ville à guichets fermés ? Itinéraires, réseaux et insertion urbaine »
Dakar, Paris, IFAN-ORSTOM, 1995, 195 p
- 3.- AMIN (S), FORDE (D) : Modern migration in western Africa, presented and discussed at the Eleventh International African Seminar
Dakar, April, 1972... Oxford University Press, 1974, 426 p
- 4.- BA (A), SARR (J) : Migration et urbanisation au Sénégal.
Vol 1 n° 6. CERPOD, INSAH-CILSS, 1994, 113 p
- 5.- BAUMANN (E), BREDELOUPE (S) : Les manifestations de l'urbain au Sénégal au printemps 1995. ORSTOM, 1995, p 2-34
- 6.- DAUM (C) : Etude migrants et développement. Institut Panos, Paris, 1995, 210 p
- 7.- DIONE (D) : « Région périphérique et Région centrale au Sénégal : approche géographique des disparités régionales »
Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines n° 19, p 125-140, 1989, Dakar
- 8.- DIONE (D) : « Migration, urbanisation et politique de développement au Sénégal »
In Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines n° 22, 1992, p 175-189 - Dakar
- 9.- DIOP (A.B.) : Société Toucouleur et migration (enquête sur l'immigration Toucouleur à Dakar) Dakar, IFAN, 1965, 232 p
- 10.- DIOP (M.C.) : La confrérie mouride : organisation et mode d'implantation urbaine.
Thèse de doctorat, Lyon 2, 1980, UER de Psychologie et Sciences sociales, 180 p
- 11.- DIOP (M.C.) : Fonctions et activités des Dahiras mourides urbains,
In : Cahiers d'études africaines, 1981, 82-83, p 79-81

- 12.- **DIOP (M.C.)** : Le phénomène associatif mouride en ville : expression du dynamisme confrérique.
In : Psychopathologie africaine, vol. XVIII, 3, p 293-317, 1982
- 13.- **DIOP (M.C.)** : « Notes sur la reconversion des marabouts dans l'économie urbaine »
In : Année africaine n° 92-93, 1993, p 323-332
- 14.- **EBIN (V)** : « A la recherche de nouveau » poissons. Stratégies commerciales mourides par temps de crise ».
In : « Politique Africaine » n° 45, mars 1992, p 86-98
- 15.- **EBIN (V)** : « Les commerçants mourides à Marseille et à New-York : regard sur les stratégies d'implantation ».
In : Grégoire E., « Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest, logiques et pratiques d'un groupe d'hommes d'affaire contemporains ».
Paris, Karthala, ORSTOM, 1993, p 101-124
- 16.- **FALL (A.S.)** : La migration rurale urbaine des Sereer du Sine vers Dakar et sa banlieue : le cas des ressortissants de Naxaar, Sob et Ngayoxem
Mémoire : Philosophie, Dakar, 1986-1987, 121 p
- 17.- **FALL (A.S.)** : Réseaux de sociabilité et insertion urbaine dans l'agglomération de Dakar
Thèse de doctorat de 3^e cycle de Sociologie à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, UCAD, Dakar, 1991, 250 p
- 18.- **FOURASTIE (J.)** : Migrations professionnelles. Données statistiques sur l'évolution en divers pays de 1900 à 1965. Paris, PUF, 1957, in 8°, 340 p
(Institut national d'Etudes démographiques)
- 19.- **HANCE (W)** : Population, migration and urbanization in Africa, New-York and London, Columbia University, Press, 1970, 451 p
- 20.- **KUPER (H)** : Urbanization and migration in west africa.
Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 1965, 227 p
- 21.- **LACOMBE (B)** : Mobilité et migration. Quelques résultats de l'enquête du Sine Saloum.
Sénégal. ORSTOM - Dakar, 1969, 47 p
- 22.- **LADAME (P)** : Le rôle des migrations dans le monde libre.
Genève, E. Draz, Paris, Librairie Minard 1958, 525 p
(Eudes d'histoire économique, politique et sociale).
- 23.- **LEED (J)** : La situation de la migration et de l'emploi au Sénégal.
BIRD, Wahington, 1976, p 30-39
- 24.- **MARTIN (V)** : Recensement démographique de Dakar. Résultats définitifs, étude socio-démographique de la ville de Dakar.
Ministère de la coopération française, Dakar, 1955, p 18-23.

- 25.- **MINVIELIE (J.P.)** : Paysans migrants du Fouta Toro vallée du Sénégal.
ORSTOM, Paris, 1985, 282 p
- 26.- **Migrations sénégalaises** : 1. Le bassin arachidier. 2. La vallée du Sénégal.
In : cahiers de l'ORSTOM. Série : Sciences Humaines n° 1 et 2, 1975, 120 p
- 27.- **Migration urbaine et croissance démographique dans certains pays en développement** : 1960-1970.
Secrétariat de l'organisation des Nations Unies.
In : bulletin démographique des Nations Unies n° 15, 1983, 59-73
- 28.- **MBOW (L.S.)** : « Une lecture des villes sénégalaises ».
Annales Faculté des Lettres et Sciences Humaines n° 15, p 265-288, PUF, Paris, 1985
- 29.- **NDIAYE (O.D.)** : Les dynamiques migratoires dans la société wolof : exemple du Ndiambour : 1900-1950
Mémoire de maîtrise histoire, 1990, Dakar, UCAD, 97 p
- 30.- **NDIONE (E), SAGNA (M), BUGNICOURT (J)** : Pauvreté ambiguë : enfants et jeunes au Sénégal. ENDA, 1987, p 7-13
- 31.- **O'BRIEN (O.C.)** : The mourides of Senegal : the political and economy organization of an islamic brotherhood.
Clarridon Press, Oxnard, 1971, p 23-80
- 32.- **ORSTOM** : L'insertion urbaine à Dakar : les jeunes vivent la crise périodique ORSTOM n° 48, Insertion urbaine 1995, p 16-22
- 33.- **ROCH (J)** : Les migrations économiques de saison sèche en bassin arachidier sénégalais.
Cahiers ORSTOM, Série Sciences Humaines N° 1, 1975, p 55-80
- 34.- **SALEM (G)** : « Les réseaux commerciaux des artisans colporteurs sénégalais ».
In : DEBLEE, J. Et HUGON Ph., « vivre ou survivre dans les villes africaines ».
Paris, PUF, 1982, pp 84-88.
- 35.- **SANE (J)** : De l'économie informelle au commerce international : les réseaux des marchands ambulants sénégalais en France.
Thèse de 3° cycle, Université Lumière, Lyon II, 1993, 290 p
- 36.- **SOW (F)** : Migration, urbanisation et domination en Afrique : le cas du Sénégal.
Paris - CNRS - Dakar - IFAN, 1980, 30 p
- 37.- **SOW (F)** : Migration et urbanisation au Sénégal.
Dakar, IFAN, 1981, p 146-197
- 38.- **SOW (O)** : Les processus migratoires dans la croissance urbaine des villes au Sénégal : le cas de Louga.
Mémoire de maîtrise, université de Saint-Louis, 1995, 105 p

- 39.- **THOMAS (L.V.)** : Aperçus socio-démographiques sur les mouvements horizontaux de population en Afrique Occidentale. Dakar, 1959, 227 p
- 40.- **TOURE (M)** : « Migration, urbanisation et développement urbain en Côte d'Ivoire. Population et développement en Afrique, édité par Hédi JEMAI. CODESRIA, Paris, diff. Karthala, 1987, p 139-202
- 41.- **TOURE (M) et FADAYOMI (T.O.)** : Migration et urbanisation au sud du Sahara : quels impacts sur les politiques de population et de développement ? CODESRIA, Paris, diff. Karthala, 1993, 334 p
- 42.- **TOURE (M) et FADAYOMI (T.O.)** : La mesure de la mobilité : cinq études sur les migrations internes. Paris, PUF, 1973 (INED), p 98-124
- 43.- **UNIVERSITE DU BENIN** : Migrations togolaises, bilan et perspectives, Lomé, 1983, 385 p
- 44.- **USAID, PADCO** : Evaluation du développement urbain au Sénégal. Washington, 1983, p 5-17
- 45.- **VAN DJR (M.P.)** : Le secteur informel à Dakar. L'harmattant, Paris, 1986, 94 p
- 46.- **VEYRAT (V)** : Analyse économique des migrations interrégionales au Sénégal. Mémoire de DEA d'Economie Internationale Université de Paris I, Panthéon-Sorbone, 1988, 123 p

ANNEXES

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau n° 1 : Principales nappes exploitables
Tableau n° 2 : Moyennes annuelles des précipitations régionales enregistrées
Tableau n° 3 : Evolution démographiques des trois communes
Tableau n° 4 : Répartition de la population sénégalaise par région en 1994 et 2000
Tableau n° 5 : Répartition de la population par tranche d'âge et par sexe
Tableau n° 6 : Evolution des superficies et productions : arachide et mil
Tableau n° 7 : Evolution des autres cultures céréalières
Tableau n° 8 : Répartition régionale des investissements concernant le secteur primaire au cours du Ve Plan
Tableau n° 9 : Lien avec la personne ressource par l'accès à l'emploi
Tableau n° 10 : Lien de résidence des personnes ressources par génération
Tableau n° 11 : Lien avec la personne ressources pour l'accès à l'emploi
Tableau n° 12 : Lien avec l'intermédiaire par génération pour l'accès au logement (cas des hébergés)
Tableau n° 13 : Lien avec l'intermédiaire par génération pour l'accès au logement (cas des propriétaires)
Tableau n° 14 : Lien avec intermédiaire par génération pour l'accès au logement (cas des locataires)
Tableau n° 15 : Types de visites des migrants dans leur localité d'origine
Tableau n° 16 : Dons des répondants au noyau conjugal (épouse(s) et enfant(s) du couple)
Tableau n° 17 : Dons des répondants au père ou mère
Tableau n° 18 : Dons des répondants à d'autres personnes
Tableau n° 19 : Dons des répondants à des associations
Tableau n° 20 : Soutiens reçus par les répondants de leur noyau conjugal
Tableau n° 21 : Soutiens reçus par les répondants de leur père, mère ou parent
Tableau n° 22 : Soutiens reçus par les répondants de leurs frères ou soeurs
Tableau n° 23 : Soutiens reçus par les répondants d'autres personnes

LISTE DES GRAPHIQUES ET CARTES

Carte n° 1 et 2 : Cartes de situation de la zone d'étude
Carte n° 3 : Carte de présentation de la région de Diourbel
Carte n° 4 : Carte des principaux flux migratoires

Graphique n° 1 : Pyramide des âges de la région de Diourbel
Graphique n° 2 : Evolution des superficies et productions : arachide et mil
Graphique n° 3 : Répartition de la population enquêtée selon la génération
Graphique n° 4 : Répartition de la population enquêtée selon la durée de séjour en ville

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

QUESTIONS ELABOREES POUR UN TRAVAIL DETUDES ET DE RECHERCHE

1. STATUT DU MIGRANT

Prénom et Nom	
SEXE	
AGE	
ETHNIE	
SITUATION MATRIMONIALE	
NIVEAU D'INSTRUCTION	
CONFRERIE RELIGIEUSE	

2. SITUATION AU DEPART

Lieu de résidence (dernier)	
Lieu de naissance	
Causes de départ	
Chercher du travail	
Apprentissage	
Voir un parent ou un ami	
Aventure	
Se faire soigner (santé)	
Autres	

3. SITUATION A L'ARRIVEE

1	DUREE DU SEJOUR
2	Aide apportée par un tiers ■ - Parent ■ - Marabout ■ - Originaire du même terroir ■ - Aucune aide ■ - Autres (à préciser)
3	Nature de l'aide ■ - Nourriture ■ - Logement ■ - Prêt ou don d'argent ■ - Placement en apprentissage ■ - Autres (à préciser)

4. DANS QUELLE CONDITION VIVEZ-VOUS ?

EN FAMILLE SEUL AVEC UN MARABOUT
 AVEC DES AMIS AUTRES

Si la réponse concerne la vie en famille, on indique le nombre des accompagnants (le ou les conjoints, enfants, père ou mère, frère et soeur, neveu et ou nièce).

5. DEGRE D'INSERTION

1. Que faites-vous pour subvenir à vos besoins et à ceux de votre famille ?
2. Quelle profession exerceriez-vous avant d'être venu ?
3. Quel est le caractère de l'activité que vous exercez ?

PERMANENT

TEMPORAIRE

A MI-TEMPS

4. Quelles sont les professions que vous avez exercées depuis votre arrivée en ville et la durée de celles-ci ?

APPRENTI

JOURNALIER

COMMERCANT

AUTRES

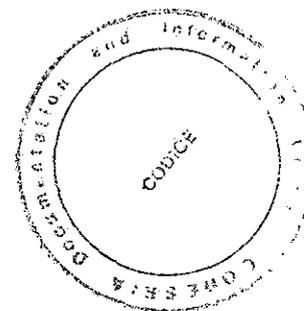
5. Par quelles voies êtes-vous passés pour trouver ce travail ou ces travaux ?

RECOMMANDATION

SELECTION

AUTO-INSERTION

6. ETES-VOUS MEMBRE D'UNE ASSOCIATION DU GENRE ?



A.S.C.	
Syndicat	
Parti politique	
Dahira	
Tontine	
Association de voisinage	
Autres	

6. RELATION AVEC LE MILIEU D'ORIGINE ?

Retournez-vous à votre village d'origine ? Oui Non

Si oui selon quelle périodicité ?

- Une fois par mois

- Une fois par an

- Autres

A défaut ou en plus de ce déplacement avez-vous d'autres moyens d'être en contact avec le milieu ? Oui Non

Si oui, comment ?

Téléphone

Lettre

Mandat

Visites de parents ou d'amis

Avez-vous encore des proches dans le milieu d'origine ?

Avez-vous encore des intérêts dans ce milieu ?

Maison Terrain Bétail

Commerce Champ Autres

Avez-vous l'intention d'investir dans ce milieu ? Oui Non

Si oui dans quel secteur ?

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

ANNEXES

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Bonjour !

Affaire bou graw. Le grand entier pour Lady Diana, l'ex-épouse de l'héritier du trône d'Angleterre, déçue à Paris dans un accident de voiture. Un gros fait divers qui fait que l'opinion internationale réclame à bouffer du paparazzo. Ou plutôt, on le lui a présenté comme l'unique plat au menu de ce dîner aux chandelles médiatiques. Shocking.

En effet, comme je le murmurais hier, un grain de sable est venu bloquer la mécanique implacable du bouc émissaire : Henri Paul, le chauffeur de la caisse princière avait pris un verre de trop. 1,75 grammes d'alcool dans chaque litre de son sang. By jove! Un laud d'alcoolémie dont on ne parle pas trop au Sénégal, alors que Dieu sait que sur nos routes veulent beaucoup de compères au pauvre Henri Paul. Tout comme on ne parle pas trop de la situation en Casamance.

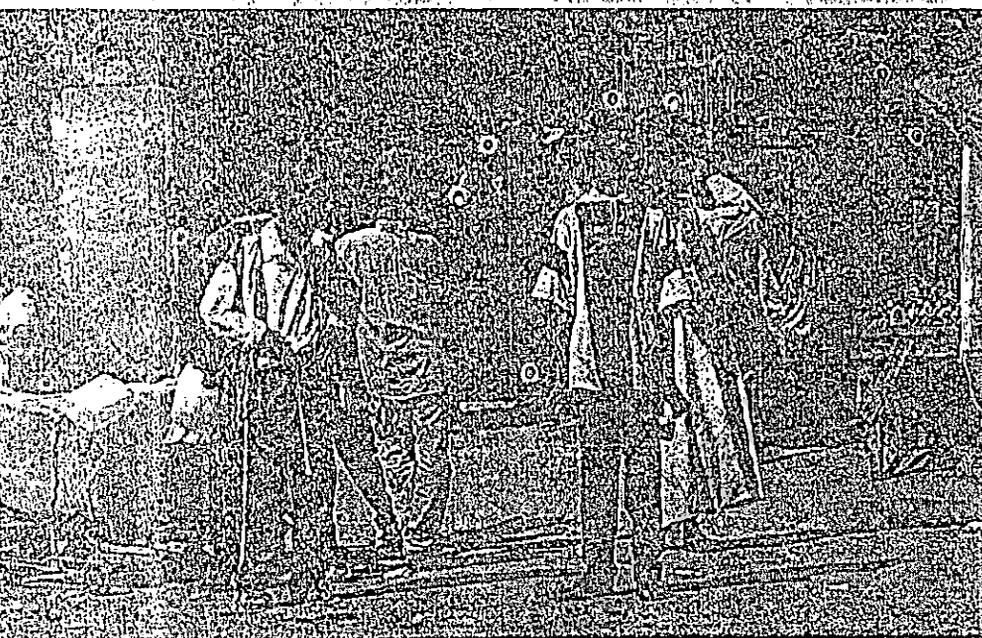
My goodness ! Alors que des gens passaient de vie à trépas au sud du pays, le JT du week-end, à largement commenté, images de France 2 en appui, la voix du présentateur nouée par l'émotion, le décès de Lady Di. En vacances, le gouvernement n'a rien dit aux Sénégalais à propos de la violence en Casamance. « Voyez vous, il y a des matins où j'aimerais être boyfriend d'une princesse pour que ma mort ne soit pas inutile ». C'est un ami de Zig qui me tient ces propos.

Daw Thlow

matin

QUOTIDIEN SENEGALAIS D'INFORMATIONS GENERALES LES 0850-1551-2007674

"KEUR SERIGNE BI"



LES PHARMACIENS DE LA COUR DES MIRACLES

LIRE EN PAGE 5



NOTRE SERVICE QUARTÉ EN PAGES 10-11

FRANCOPHONIE

L'Or pour Cheikh Touré.



Nos artistes plasticiens forclos

Enfin ! Cheikh Touré a donné hier au Sénégal sa première médaille d'or, aux III^e Jeux de la Francophonie. Améliorant le record de ces jeux, 8m 06, qu'il détenait, de 13 cm. Quant à nos artistes plasticiens, Marnadou T. Bahau (Photo), Ndary Bathio Lô (Sculpture) et Solly Cissé (Peinture), l'étape forcée de Johannesburg les a disqualifiés.

PAGES 16 ET 6

HOLD-UP A ZURICH

20 milliards en six minutes

PAGE 3

CAMBACOUNDA

2 morts, 35 blessés dans un accident

PAGE 5

SECURITE NAVETANES

9 policiers pour 9000 spectateurs à Iba Mar Diop

PAGE 16

Omar Sidibé guérisseur des yeux

Plus de problèmes liés à la vue ! Si vous êtes atteint de la cataracte ou autres maladies des yeux, Omar Sidibé trad. praticien agréé est à Dakar pour soigner toutes les affections relatives à cet organe essentiel.

Venez le consulter au Khalima Cheikh Sidy Aïdara à Niary Tally Tel: 25-63-01

KEUR SERIGNE BI

La citadelle de la vente illégale de médicaments

tué sur l'avenue Blaise Diagne, "Keur Serigne Bi" est un édifice chargé d'histoire. Serigne Touba de son vivant avait exprimé à son fils et successeur Moustapha Abacké le vœu de se procurer une maison dans la capitale dakaroise où le fondateur du mouridisme séjournerait annuellement. Ce souhait fut exaucé. Ce qui donna naissance à cette demeure appelée "Keur Serigne Bi" par référence au premier Khalife de Serigne Touba, en l'occurrence Mouhammadou Moustapha Abacké.

Dès lors au début à accueillir les milliers mouridés de passage dans la capitale du Sénégal, "Keur Serigne Bi" changea de visage. De nos jours, il est devenu un haut-lieu de la vente des médicaments à des prix qui défient toute concurrence. La crise aidant, les Dakarais et même les habitants de l'intérieur ne se sont pas fait prier pour se ruer vers cette citadelle de la vente des médicaments.

A cent mètres du site, votre serviteur est interpellé par un de ces nombreux "courtiers" qui jalonnent l'avenue Blaise Diagne : "Grand ! Keur Serigne Bi nga dieum ?" (Grand, vous allez à "Keur Serigne Bi"). Nous les éconduisons gentiment et poursuivons notre chemin. Cap sur le "marché du médicament".

Il est 10 heures. Le site est grouillant de monde. Plus d'une centaine de personnes y officient. Difficile de se frayer un passage dans ce melting-pot où se côtoient acheteurs, vendeurs et badauds. Il nous a été donné de constater qu'une gamme très variée de médicaments sont vendus à "Keur Serigne Bi". Dans ce lot de substances thérapeutiques, les médicaments qui peuvent se conserver à la température ambiante sont légion : antibiotiques, antipalustiques, digitaux (contre les maladies du cœur), anti-acides (dirigés contre les ulcères). Par contre, les conditions de conservation des médicaments à "Keur Serigne Bi" ne permettent pas de stocker des substances traitantes, nécessitant une tenue au frais comme les vaccins. Ces médicaments sont dans les délais normaux de péremption qui expirent en 1998 ou en l'an 2000. Le plus extraordinaire, pour l'observateur qui débarque dans ce site, est certainement la maîtrise parfaite qu'ont ces "pharmaciens" de leurs médicaments.

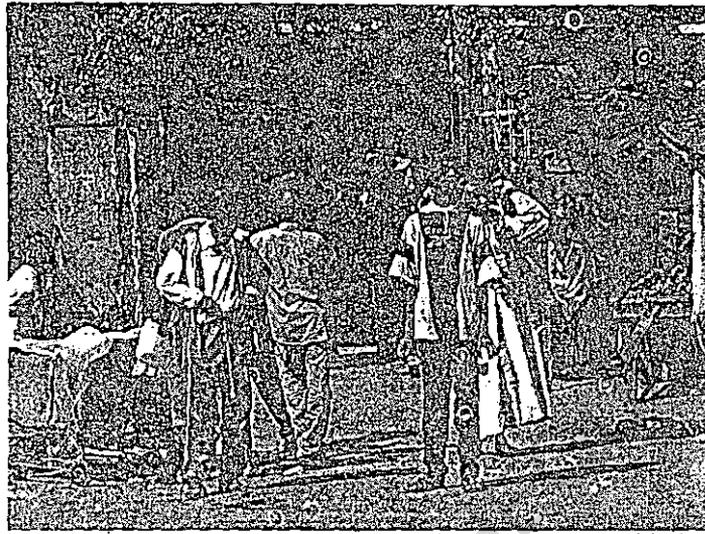
A la question de savoir comment ils arrivent à une telle connaissance de la "chose pharmaceutique", un de nos interlocuteurs répond : " Ici,

à force de nous frotter aux ordonnances, nous avons acquis une formation très solide dans ce domaine. Sans avoir jamais posé le pied à l'université, nous sommes très à l'aise dans ce secteur des médicaments". Et notre interlocuteur d'ajouter : "Voilà 8 ans que je fais la même chose. Chez nous, nous faisons ce que les Anglais appellent "learning by doing" l'apprentissage par l'action".

Qu'est-ce qui fait courir les Sénégalais vers "Keur Serigne Bi" ? Le premier client à nous tomber entre les mains est un employé de la Sias, Matar Diop : "Mon enfant est malade, et toutes les ordonnances que je paie pour lui, je les vois ici à un prix très abordable. Pour preuve, les médicaments que j'ai entre les mains on me les a cédés à 4.500 francs cfa alors que dans les pharmacies, ils me font casquer 7.500 francs cfa, voyez la différence". Ils sont nombreux dans ce cas : fonctionnaires, agents du privé, artisans, commerçants, paysans. Bref, le Sénégal en miniature.

"Keur Serigne Bi" concurrence-t-il les officines modernes ?

Ce marché parallèle de médicaments constitue une source d'approvisionnement très prisée au niveau des populations dakaroises et même de l'intérieur du Sénégal. Promenez-vous du côté de ce site, le nombre d'acheteurs qui viennent et achètent leurs ordonnances ne se compte plus. Même si cette vente fait l'affaire des "goorghoulous" en ces temps de crise, elle sème l'inquiétude au niveau des officines



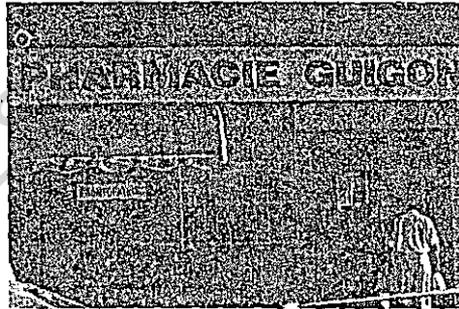
Le secret des maîtres de "Keur Serigne Bi" pour vendre à des prix aussi attractifs ? Une source proche de cette filière des médicaments explique : "Les sources d'approvisionnement proviendraient de trois réseaux différents". Le premier aurait été constitué par les dons que reçoivent certaines associations, organismes ou structurés mé-

dicales en relations avec des Européens ou des Américains. Les gérants des dites unités viennent en catimini bazarder ces médicaments. Le deuxième créneau serait le fait d'agents affiliés aux Ipm et bénéficiaires de bons de pharmacie. Vers le milieu du mois, ils décrochent des bons d'une valeur de 100.000 francs cfa, par exem-

ple, qu'ils vous échantent à 40.000 francs cfa pour régler leurs problèmes financiers. Dans notre jargon, on les appelle "boukiman". Dans cette même catégorie des détenteurs de bons de pharmacie, il y aurait des personnes très respectables qui, pour avoir rendu d'énormes services à la Nation, bénéficieraient de carnets de bons an-

nuels de pharmacie qu'ils peuvent vous vendre à 200.000 francs cfa pour une valeur qui rapporte aux revendeurs, au bas mot, 400.000 francs cfa. La troisième filière, non moins importante que les précédentes, serait celle de la contrebande. Certains médicaments proviendraient de l'étranger. Pour mémoire, rappelons que l'année dernière la douane sénégalaise a eu à faire une descente inopinée dans ce fief des médicaments bon marché. Sans compter les agents d'affaires qui, au prix de mille astuces, obtiendraient des bons de pharmacie en bonne et due forme qu'ils viennent céder à vil prix à "Keur Serigne Bi". Le cocktail de ces réseaux fait que les médicaments ne sont pas chers dans ce site. Selon une de nos sources, "Avant la dévaluation, nous vendions les médicaments 50% moins cher par rapport aux pharmacies agréées. Mais avec la dévaluation, ceci n'est plus possible". A la question de savoir si la vente parallèle des médicaments nourrit son homme, un pensionnaire des lieux répond, "Tout ce que je peux vous dire, nous louons le bon Dieu. Les affaires marchent mieux, même si, maintenant, nous sommes nombreux à évoluer dans ce secteur".

Mademba Ramata DIA



modernes. Un pharmacien officiant en ville ne cache pas son amertume : "Que voulez-vous que je vous dise : 1 Ik nous prennent tous nos clients. Depuis vingt ans, nous avons râlé mais la situation reste en l'état au grand dam des pharmacies agréées assujetties à une taxation, cotisant à l'Ipres et payant des employés". Son collègue renchérit : "Personne n'ignore la concurrence déloyale que nous subissons". Et notre interlocuteur ajoute avec un brin de résignation : "A force de cohabiter avec ce créneau parallèle, nous nous conformons à cette donne. Peut-être un jour le "set setal pharmaceutique" sera-t-il de rigueur dans la capitale sénégalaise".

Pourtant des normes existent pour pouvoir prétendre à la vente de médicaments. Selon un spécialiste, seuls les pharmaciens grossistes sont autorisés à vendre des médicaments. A un niveau moindre, les chercheurs à l'université et les auteurs de thèses peuvent s'activer sur autorisation particulière.

En tous cas, à "Keur Serigne Bi", on semble faire fi d'une quelconque législation qui régirait le marché des substances thérapeutiques. La citadelle animée toute la journée plonge dans un calme plat à partir du crépuscule. Le lendemain sera un autre jour de dur labeur.

M. Ramata DIA

TAMBACOUNDA

Deux morts et 35 blessés dans un accident à Malem Niani

APS - Deux personnes ont trouvé la mort et 35 autres dont 20 grièvement ont été blessées dans une collision entre deux véhicules, mardi à Malem Niani (81 km de Tambacounda). Le choc s'est produit aux environs de 6 h 30 du matin, quand un car de transport en commun de l'Institut Al Azhar, reliant tous les jours Tambacounda à Dakar, a violemment heurté un camion stationné sur la chaussée et dépourvu de feux de signalisation. Les apprentis chauffeurs du car,

Mourtala Ndao (37 ans) né à Wandé (Malem Hodar) et Ablaye Ndiaye (20 ans) né à Touba, sont décédés sur le coup. Quelques 35 blessés dont 20 grièvement parmi lesquels 5 en réanimation ont été recensés et admis à l'hôpital régional de Tambacounda.

Le chauffeur du car qui figure parmi les blessés raconte qu'il a été ébloui par un autre car venant en sens inverse au moment où il atteignait le camion stationné sur la chaussée. Surpris, il n'a pu éviter le

choc qui a été fatal à ses apprentis. Parmi la soixantaine de passagers du car, on note six professeurs du lycée Mame Cheikh Mbaye qui se rendaient à Kaolack et Dakar pour les besoins du bac ainsi que d'autres enseignants. Les autorités administratives qui ont immédiatement organisé les secours se sont rendues sur les lieux de l'accident. Une foule immense avait envahi l'hôpital régional pour se renseigner sur le sort d'éventuels parents blessés.

DECES

Monsieur Dieng, Directeur de Technoedit et famille, Ibrahim Keita, Administrateur Civil en retraite et famille à la Pano d'Osie Builders, Famille feu Amadou Sy Dieng à Pikine, Famille El Hadji Mamadou Dieng à Keur Mame El Hadji à Thiès, Ibrahim Dieng (Sicop Antih III), Adji Mogueste Thiaw (à Pikine), Adja Coumba Ba (AGS), Ibou Dieng (DIMES), Mamadou Dieng Directeur Régional ITS, Mamadou, Monsieur Niang dit Niomagne journaliste, Charles Faye Directeur Administratif CFAO, Amadou Dieng Professeur de lettres, Adja Ndeya Diop Baba et son époux ont la profonde douleur de vous annoncer la décès de leur épouse, fille, belle-fille, nièce, belle-sœur



MME DIENG ADJA AMINATA KEITA DITE NENE, sœur femme d'Ibou Dieng. Décès survenu en France le samedi 30 Août 1997. Lever du corps le samedi 06 septembre 1997 à 10h à l'Hôpital Central de Grand-Yoff (ex CIO) et l'enterrement au cimetière de Yoff.

SANDAGA

Les environs de Sandaga changent de plus en plus de couleur. Les Baol-Baol débordent d'initiative et poussent les Libano-Syriens naguère maîtres des lieux à leur laisser le terrain.

Les Libanais ferment, les Baol-baol arrivent

Par Ousseynou GUEYE

Il ne se passe pas un jour sans que les Baol-baol ne conquièrent de nouveaux espaces. Après Sandaga, ils ont étendu leur emprise sur l'avenue Lamine Guèye ainsi que sur une partie de l'avenue Georges Pompidou. Chaque pouce de terrain

abandonné par les Libano-syriens, que le secteur informel gène considérablement, est immédiatement occupé par les Baol-baol. On en arrive à penser que le secteur intermédiaire du commerce est en train de changer de mains pour prendre une couleur locale, mais à en croire Serigne Ndongo, dans son arbre de Sandaga, « tout cela n'est que l'arbre qui cache la forêt ». Les Libano-syriens conser-

vent toujours à ses yeux une bonne longueur d'avance. S'ils ont déserté le commercial, c'est tout simplement pour s'implanter dans la Pme. Et s'ils ont changé de secteur d'activités, leur présence se fait toujours sentir par là où ils sont passés. « Nous sommes des locataires et ces locaux qui nous reviennent cher appartiennent pour l'essentiel aux Libano-syriens »,

entend-on aux alentours de Sandaga. A environ 150 000 francs - au bas mot - de loyer mensuel pour la boutique, sans compter les « cinq millions de francs pour constituer un fonds de commerce », l'aventure de substitution n'est guère facile.

Elle se poursuit cependant. La perception que le secrétaire général de l'Union nationale des commerçants et industriels du Sénégal, a de cette mutation est assez particulière. Si les Libano-Syriens ont tendance à s'éclipser ce n'est point parce qu'ils ont trouvé chez les Baol-baol fibre plus commerciale que la leur. Ils ressentent bien la concurrence, mais, souligne M. Serigne Ndongo, c'est surtout « la découverte par les douaniers de certaines opérations de fraude qui a entraîné une chute vertigineuse de leurs affaires ». A ses yeux, certaines fortunes n'ont pu se bâtir qu'en contournant les règles et en jouant à cache-cache avec la douane. Le dernier gros scandale en la matière demeurant évidemment l'affaire Adel Korban.

Aujourd'hui que les chemins de la fraude sont devenus plus accidentés, la réussite obéit à des principes autres. Il faut « des sacrifices et une patience qu'ils n'ont pas », laisse sentencieusement tomber M. Ndongo. Et en sentant que le vent tournait en leur faveur, nombre de Baol-baol ont compris qu'il était temps pour eux de voler de leurs propres ailes. Ils ont refusé de servir de prête-nom

ainsi qu'ils ont longtemps servi de paravent à des intérêts libano-syriens sur les registres de commerce pour prendre leurs propres affaires en mains.

Irrégularité pour irrégularité, les Libano-Syriens n'en dénoncent pas moins les éléments délictueux qui leur ont rendu le secteur invivable. « Nous sommes victimes d'une concurrence déloyale, laisse tomber l'un d'entre eux. Pour la plupart il ne payent ni taxes ni quoi que ce soit et peuvent se permettre de vendre à nos portes à des prix imbattables ». Il souligne que les autorités ont été maintes fois saisies de ce problème sans qu'elles prennent les mesures qui s'imposent. « Nous nous sommes réunis à la mairie de Dakar pour établir un plan de lutte qui n'a jamais connu un début d'application ».

Maîtres à Sandaga et présentant des appétits féroces pour les environs qui couvrent Lamine Guèye et Pompidou, les Baol-baol ne semblent guère vouloir s'arrêter en si prometteur chemin. Certains se sont bâtis une solide surface financière et louchent vers le secteur industriel, en commençant par la Pme. Et ce n'est pas un hasard si les commerçants ont fait une entrée en force dans le bureau de la Chambre de commerce à l'occasion du dernier renouvellement des instances. « Nous avons largement montré ce que nous valons pour nous cantonner tout simplement au secteur commercial », avertit M. Ndongo.

Les circuits de l'argent

Ils ne font pas souvent bon ménage avec le système bancaire. Leurs surfaces financières font pourtant d'eux des clients de premiers choix et les milieux bancaires ne s'y trompent guère qui les courtisent tant. Mais pour un Baol-baol l'argent se recycle, il ne s'épargne pas. La liquidation des banques nationales les a rendu méfiants vis-à-vis d'un secteur dont ils n'appréhendent pas très bien les mécanismes. Surtout que nombre d'entre eux ont laissé en souffrance, dans la liquidation de certaines banques, des sommes assez considérables. Les restrictions du crédit bancaire ont fini de vaincre les dernières velléités.

De se mouvoir hors des circuits financiers formels ne les gêne nullement. A Sandaga l'argent circule, alimente les affaires et fait des petits. Le système est beaucoup plus souple et cadre mieux avec les exigences du secteur informel. Mais un banquier corseté dans les règles de l'orthodoxie financière ne mettrait

l'arrière d'une banque permet de remettre les pendules à l'heure.

Quand le Modou-Modou de New York veut envoyer de l'argent à la famille il en touche un mot au téléphone à son ami Baol-baol de Sandaga. Le montant est fixé et ce dernier se contente de faire le nécessaire auprès de la famille de l'intéressé. Pour son prochain voyage d'affaires aux Etats-Unis notre Baol-baol n'aura ainsi rien à perdre dans une opération d'achats de devises. L'argent qu'il avait prêté lui sera rendu par son Modou-Modou de New York, une fois sur place. Là aussi tout se déroule selon la sacro-sainte loi de la confiance.

Le système marche si bien que même des fonctionnaires et autres voyageurs ont recours à cette méthode pour contourner les restrictions

imposées en matière de sortie de devises. Ils passeront à Sandaga pour déposer leur avoir auprès de leur contact qui les met en rapport avec un correspondant qu'il leur rendra l'équivalent dès qu'ils auront foulé le sol du pays hôte.

Les lois défient les règles de la gestion moderne, mais Sandaga n'est pas à un anachronisme près.

O. GUEYE

A NOS LECTEURS

En raison de la fête de Noël, le vendredi 25 décembre, la prochaine édition de Wal Fadjri paraîtra, le mercredi 23 décembre 1992. Idem pour les fêtes de fin d'année. Le journal paraîtra le 30 décembre 1992 au lieu du 1er janvier 1993.

choix et les milieux bancaires ne s'y trompent guère qui les courtisent tant. Mais pour un Baol-baol l'argent se recycle, il ne s'épargne pas. La liquidation des banques nationales les a rendu méfiants vis-à-vis d'un secteur dont ils n'appréhendent pas très bien les mécanismes. Surtout que nombre d'entre eux ont laissé en souffrance, dans la liquidation de certaines banques, des sommes assez considérables. Les restrictions du crédit bancaire ont fini de vaincre les dernières velléités.

De se mouvoir hors des circuits financiers formels ne les gêne nullement. A Sandaga l'argent circule, alimente les affaires et fait des petits. Le système est beaucoup plus souple et cadre mieux avec les exigences du secteur informel. Mais un banquier corseté dans les règles de l'orthodoxie financière ne mettrait pas un sou dans ce qui constitue un véritable défi aux lois de la gestion moderne. *«Je peux me procurer en quelques minutes et à crédit plus de 10 millions de francs sans signer des traites ou laisser une quelconque garantie»*, révèle M. Serigne Ndongo, le secrétaire général de l'Union nationale des commerçants et industriels du Sénégal (Unacois). Confiance, confiance, la transaction se fait de gré à gré sans qu'aucun écrit ne vienne la matérialiser. Tout se règle à l'amiable. *«Ici on croit encore à la parole donnée. Nous n'avons pas besoin de demander des garanties pour prêter de l'argent à un commerçant dans le besoin car nous nous connaissons suffisamment les uns et les autres pour pouvoir mesurer la capacité d'endettement de chacun»*, révèle un Baol-baol qui a pignon sur rue.

Le système marche sans faire de vague et les taux d'intérêt on ne connaît pas. C'est un prêté pour un rendu. *«Au niveau de l'Unacois nous n'avons jamais eu vent d'une plainte contre un emprunteur»*, souligne son secrétaire général. Les annales judiciaires ne sont pas non plus riches de scandales alimentés par Sandaga. Point d'indélicatesse et *«si aucun écrit ne régleme le système, les règles du jeu sont clairement diaboliques»*, souligne M. Ndongo. Sans doute personne ne veut donner la preuve par l'exemple que le système sans être répressif peut être impitoyable pour les contrevenants.

De ce système de crédit interne est né une vaste chaîne de solidarité qu'on met aisément en branle pour payer des traites, dédouaner des marchandises ou conclure sur les instants une affaire juteuse qui nécessite des fonds importants. Les ramifications ont même dépassé nos frontières et touchent surtout les «pays à devises» comme l'Espagne ou les Etats-Unis. Les lois des pays d'accueil ne permettant pas un transfert de fonds important ou le système étant compliqué et long, un simple tour à

famille il en touche un mot... hôte à son ami Baol-baol Sandaga. Le montant est fixe, le dernier se contente de faire le nécessaire auprès de la famille de l'intéressé. Pour son prochain voyage d'affaires aux Etats-Unis notre Baol-baol n'aura ainsi rien à perdre d'une opération d'achats de devises. L'argent qu'il avait prêté lui est rendu par son Modou-Modou de New York, une fois sur place. La confiance tout se déroule selon la sacro-sainte loi de la confiance.

Le système marche si bien que même des fonctionnaires et autres voyageurs ont recours à cette méthode pour contourner les restrictions

Falcon International

Systeme et services de se

Immeuble Kébé

97, Avenue André Peytav

Tél. : 21.60.82 - 21.74.53 Fax : 2

Compte Bancaire n°0500010

Sgbs Sandaga

BP 11 387 Dakar - Sénégal

M. OMAR SAÏP SY

“L'EXEMPLE DE LA COMMUNAUTÉ MOURIDE DOIT NOUS FAIRE RÉFLÉCHIR”

Enseignant d'économie à l'Université de Rennes 1, chercheur au Centre d'étude et de recherche sur l'environnement, la technologie, l'industrialisation et la mondialisation (Ceretim) qui est une unité du centre national de recherche scientifique (Cnrs) en France, Omar Sy a mené de nombreuses recherches et publications qui lui ont permis de révéler les

tendances émergentes du secteur informel qui, à ses yeux, est plus une issue économique qu'une alternative de développement. Il commence par camper les conditions de développement de ce secteur informel.

Propos recueillis par
Matar GAYE

Au cours des années 80 et malgré la crise qui frappait de plein fouet l'économie sénégalaise, on se rendait compte qu'il y avait des gens qui arrivaient à s'en sortir. Même au niveau des comptes nationaux, on pouvait voir qu'il y avait une certaine stabilité de la consommation malgré la déflation liée à l'ajustement. Donc les gens parvenaient à avoir des ressources qui n'étaient pas enregistrées par la comptabilité nationale. C'est pourquoi, on a un programme de recherche au niveau de l'Orstom/Institut français de recherche pour le développement en coopération. C'est dans ce cadre que j'ai entrepris ce programme à Dakar en comparaison avec Niamey, Mexico et Bangkok.

La principale conclusion que j'en tire c'est qu'on ne peut pas dire d'emblée que le secteur informel offre une stratégie alternative de développement. On peut cependant constater que c'est le meilleur rempart contre la crise en Afrique et de la plupart des pays du Tiers - Monde.

Le Témoin : Cette conclusion intéresse-t-elle une tranche de la population bien précise ?

O.S. Sy : Paradoxalement, je me suis rendu compte au cours de nos enquêtes que la population qui est employée au niveau du secteur informel et qui vit de l'informel n'est pas exclusivement issue de l'immigration. J'ai vu que la plupart des entrepreneurs étaient nés à Dakar. Contrairement aux autres enquêtes qui ont été réalisées au cours des années 70, lorsque la plupart des entrepreneurs venaient des zones rurales. Donc c'est un nouveau portrait de l'entrepreneur sénégalais du secteur informel révélé par un nouvel environnement urbain et le contexte macro-économique. La population d'entrepreneurs devient de plus en plus jeune à cause d'une raison simple : N'espérant plus s'insérer dans le secteur moderne, ils se mettent à leur compte très tôt. Ainsi dans le cadre de la formation du capital humain, les gens ne restent plus longtemps en apprentissage. Alors qu'avant, le processus d'apprentissage était relativement simple. Ça permettait à bon nombre de jeunes qui étaient exclus de l'enseignement classique de s'insérer dans l'informel. Maintenant les entrepreneurs revendiquent leurs fonctions formatrices et pratiquent une discrimination au niveau du recrutement. Ils disent que l'Etat leur doit une

raison que dans les autres centres d'apprentissage on paie pour la formation alors qu'ils ne demandent pas à être payés. Pire surtout, on ne fait rien qui puisse leur faciliter la tâche.

Le Témoin : Quels sont les nouveaux mécanismes de thésaurisation et de transfert de fonds que vous avez observés au niveau du secteur informel ?

O.S. Sy : On a au Sénégal des moyens de financement institutionnel qui ne sont pas accessibles à la plupart des opérateurs de l'informel. Ainsi ils mettent en place des systèmes d'innovation leur permettant de se financer et de fonctionner pour le financier le capital technique fini. En général ça se passe avec des règles qui n'ont rien à voir avec l'orthodoxie financière des banques. Ce qui rend la jonction difficile entre le secteur financier institutionnel et le secteur financier informel. Concernant les transferts entre l'Amérique du Nord et le Sénégal l'exemple que je pourrais mettre en exergue, c'est celui des mourides. Ils ont un système de solidarité bien organisé qui permet de faire fonctionner des structures ici et là New York et qui, pour la plupart, ne vivent aux Etats-Unis qu'avec le minimum. Ils ont, je le pense, un sentiment très nationaliste. Ils embrassent toutes les activités qui ne sont pas listées à cause d'un processus assez particulier qui échappe au instrument de mesure de la comptabilité nationale. Il y a ainsi toute une richesse qui échappe à l'outil statistique classique. C'est pourquoi il y a des tentatives qui sont menées pour estimer le secteur informel en termes de valeur ajoutée d'emploi de capacité d'épargne ...



désengagement de l'Etat de certains secteurs qui étaient considérés jusqu'ici comme stratégiques (eau, électricité, télécommunications) quelle issue envoyez-vous à cette option libérale ?

O.S. Sy : Ecoutez ! Cette déréglementation au Sénégal me fait penser à ce qui s'est passé en Grande Bretagne où, quand même, le résultat fut mitigé. Le débat s'est d'ailleurs posé en France lors des privatisations. Mais c'est à la lumière de ce qu'il y a en Grande Bretagne que les gens sont restés prudents. Au Sénégal, peut-être qu'il y a des paramètres à voir sur le budget national que

certains secteurs où l'Etat semble de plus en plus absent ?

O.S. Sy : C'est vrai qu'il y a un risque, mais qui est assez ambivalent. Autant on dit que les secteurs sociaux ne doivent pas être délaissés, autant, quand on regarde les chiffres, on se rend compte que la part réservée à ces secteurs baisse. Il demeure que la formation du capital humain doit rester l'un des impératifs de l'Etat sénégalais. Moi je pense que l'Etat doit davantage s'impliquer. Ce qu'on dit le plus souvent à propos des dragons d'Asie du Sud cités en référence, le développement de ces pays ces dernières années a été largement impulsé grâce au rôle de l'Etat, les privés étant venus après. L'Etat a d'abord créé un cadre macro-économique qui incitait avant que les privés ne viennent s'impliquer.

Le Témoin : Parlons à présent de recettes budgétaires. Dans une année, le Sénégal ne va plus recevoir d'aide budgétaire. Quelles scrobalies devrions-nous faire pour boucler notre budget ?

O.S. Sy : Question très intéressante mais très compliquée. Le Sénégal a une petite économie très ouverte sur l'économie mondiale. Ne serait-ce que par notre dépendance par rapport aux exportations, nous sommes tributaires aussi bien des fluctuations des cours des matières premières que des quantités produites. C'est-à-dire que pour peu qu'il y ait un léger déficit pour des raisons que nous ne maîtrisons pas, on aura des problèmes budgétaires. Cela est d'autant plus préoccupant que l'Etat a des difficultés de mobiliser des ressources internes. Je pense notamment au problème de la fiscalité. Face à cela, il faut qu'on s'oriente vers un meilleur recouvrement de ressources fiscales. Je crois que, dans ce sens, le développement de l'informel pourrait aider l'Etat par la mise en place d'outils adaptés et simples de collecte des ressources. Il faut aussi que la puissance publique exprime la bien fondée de la nécessité d'une levée d'impôts sur les grandes fortunes pour autant qu'on courra les

vue, une telle option pourrait soulager les finances publiques mais globalement la privatisation a des coûts sociaux notamment. On ne pourra pas faire l'économie des licenciements pour une réduction des coûts de fonctionnement. Cela dit, il faut souligner que ce sont des secteurs qui ont été constitués à un moment donné par rapport à des impératifs très clairs, d'abord stratégiques. Le cas de la Côte d'Ivoire est assez édifiant en la matière. Est-ce qu'on peut privatiser une entreprise publique aussi stratégique que la Senelec, la Sonelco tout en sachant que le monopole va perdurer ? Ce sont des structures qui ont été considérées comme des monopoles naturels compte tenu des coûts élevés des investissements nécessaires mais surtout grâce aux finances publiques l'absence d'entreprises. Sous cet angle, on peut avoir la frustration de voir ces structures passer dans les mains des privés. On n'a pas pour autant de garanties d'efficacité et de sauvegarde des intérêts collectifs.

Le Témoin : Est-ce que justement il n'y a pas une volonté tacite des bailleurs de fonds multilatéraux pour que les secteurs dits stratégiques dans les pays du Tiers-Monde soient contrôlés par des transnationales ?

O.S. Sy : C'est une question assez difficile. Mais enfin, on peut certes le penser. Ce sont les multinationales qui ont les moyens financiers de soumissionner et d'acheter de grandes entreprises. Mais je n'ai pas d'éléments fiables qui me permettent de vous répondre de manière certaine.

Le Témoin : N'y a-t-il pas de risques